



Cofinancé par
l'Union européenne



Repenser la démocratie en contexte d'instabilité : quelles stratégies pour une gouvernance endogène et inclusive en Afrique de l'Ouest et au Sahel ?

Conférence Régionale RESDECS

Recherche au Service de la Démocratie et de la Cohésion Sociale



2026







A propos du projet RESDECS

La Recherche au Service de la Démocratie et la Cohésion Sociale (RESDECS) est mis en œuvre par le Gorée Institute au Sénégal, en Guinée et en Côte d'Ivoire. Il s'inscrit dans le cadre du projet Team Europe Democracy (TED) mis en œuvre par ENABEL et la GIZ avec le soutien financier de l'Union européenne et le ministère fédéral de la Coopération Économique et du Développement (BMZ). Il vise à promouvoir la démocratie et la cohésion sociale à travers la production de connaissances fondées sur le factuel (voir méthodologie) pour renforcer la participation citoyenne, améliorer la gouvernance, réduire les inégalités et construire des communautés plus résilientes et pacifiques. Cela implique l'influence des politiques publiques par le billet des policy briefs qui facilitent à la prise de décision politique.

Cette publication a été réalisée dans le cadre du projet Team Europe Democracy (TED) mis en œuvre par ENABEL et la GIZ avec le soutien financier de l'Union européenne et le ministère fédéral de la Coopération Économique et du Développement (BMZ). Cependant, son contenu relève de la seule responsabilité de l'Institut Gorée et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne, de la BMZ et du TED.

SIGLES ET ABBREVIATIONS

ACLED	Armed Conflict Location & Event Data
ALG	États du Liptako-Gourma
AES	Alliance des États du Sahel
AU	Union africaine
BAD	Banque Africaine de Développement
BM	Banque Mondiale
CAGIDH	Commission des affaires générales, institutionnelles et des droits humains
CARENA	Compagnie Abidjanaise de Réparation Navale
CEDEAO	Communauté Économique des États d'Afrique de l'Ouest
CEDEF	Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes
CENI	Commission Électorale Nationale Indépendante
CPJ	Comité pour la protection des journalistes (Committee to Protect Journalists)
ECOWARN	ECOWAS Early Warning and Response Network
ECRIS	Enquête collective d'identification des conflits et des groupes stratégiques
EUCAP	Mission de renforcement des capacités des Forces de Sécurité intérieure du Mali
EUTM Mali	European Union military training mission in Mali (mission de formation militaire de l'Union européenne au Mali)
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FMI	Fonds Monétaire International
FPI	Front Populaire Ivoirien
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
IDE	Investissement Direct Étranger
IDEA	Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale
IFAN	Institut Fondamental d'Afrique Noire
IGD	Institut pour la Gouvernance Démocratique
IIAG	Ibrahim Index of African Governance
IPC	Indice de Perception de la Corruption
JNIM	Jama'at Nusrat al-Islam wal-Muslimin (Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans)
LASDEL	Laboratoire d'Études et de Recherches sur les Dynamiques Sociales et le Développement Local
MINUSMA	Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali
MISAHEL	Mission de l'Union Africaine pour le Mali et le Sahel
NDI	Institut National Démocratique
OCDE	Organisation for Economic Co-operation and Development
ODD	Objectifs de Développement Durable
OEF-TS	Operation Enduring Freedom – Trans Sahara
OGE	Organismes de Gestion Électorale
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
OSC	Organisation de la Société Civile
OTR	Office Togolais des Recettes
PDCI	Parti Démocratique de Côte d'Ivoire
PEP	Pupilles de l'Enseignement Public
PIB	Produit Intérieur Brut
PLTL	Peer-Led Team Learning
PNJ	Politique Nationale de la Jeunesse
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PoD	Power of Dialogue
PPA-CI	Parti des Peuples Africains / Côte d'Ivoire
RDC	République Démocratique du Congo
RESDECS	Recherche au Service de la Démocratie et de la Cohésion Sociale
TI	Transparency International
TSCTP	Trans-Sahara Counterterrorism Partnership
UCAD	Université Cheikh Anta Diop de Dakar
UE	Union Européenne
UEMOA	Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine
UNHCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
US AFRICOM	United States Africa Command
USD	Dollar américain (dollar des États-Unis)
VBG	Violence Basée sur le Genre
VDP	Volontaires pour la Défense de la Patrie

TABLE DES MATIERES

MOT DU DIRECTEUR EXÉCUTIF	7
LES AUTEURS/PANELISTES.....	9
RESUME EXECUTIF	18
INTRODUCTION GENERALE	19
Discours inaugural : Repenser la démocratie en contexte d'instabilité : légitimité, résilience et transformation des États en Afrique de l'Ouest et au Sahel	22
PANEL 1 : Instabilités politiques et reconfiguration des institutions	25
Crises sécuritaires et refondation des rapports entre l'État et les citoyens en Afrique de l'Ouest	29
Légitimité de l'État et autorités traditionnelles : quels nouveaux équilibres de gouvernance au Sahel et en Afrique de l'Ouest ?	43
Réformes institutionnelles en période d'instabilité: renforcer la gouvernance et la cohésion sociale....	47
PANEL 2 : Dynamiques transfrontalières et cohésion sociale	60
Renforcer la cohésion sociale et la gouvernance démocratique dans les espaces transfrontaliers en Afrique de l'Ouest.....	62
Dynamiques transfrontalières et cohésion sociale : rôle des organisations régionales et sous régionales	72
Prévention des conflits, médiation locale et renforcement de la cohésion sociale,	76
PANEL 3 : Inclusion, citoyenneté et redevabilité en Afrique de l'Ouest et au Sahel	90
Construire une démocratie de lien : mobiliser jeunes et femmes pour la paix et l'inclusion sociale en Afrique	94
Comment préserver l'espace civique et l'accès à l'information fiable dans des contextes de polarisation croissante ?	107
Comment réduire les inégalités sociales et territoriales pour renforcer la cohésion sociale et la gouvernance sécuritaire au Sahel ?	111
PANEL 4 Gouvernance démocratique et cohésion sociale : quelle contribution de la recherche et la production du savoir ?.....	117
Regards croisés sur la recherche au Service de la Démocratie et de la Cohésion sociale : Côte d'Ivoire, Guinée, Sénégal	121
CONCLUSION GÉNÉRALE.....	136
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	138
ANNEXES	143

Repenser la démocratie en contexte d'instabilité :
quelles stratégies pour une gouvernance endogène et inclusive en Afrique de l'Ouest et au Sahel ?



MOT DU DIRECTEUR EXÉCUTIF

L'Afrique de l'Ouest et le Sahel traversent aujourd'hui l'une des périodes les plus complexes de leur histoire contemporaine. La multiplication des crises sécuritaires, les ruptures constitutionnelles, les tensions sociales, les défis liés à l'inclusion politique et les mutations géopolitiques profondes qui traversent notre région interpellent les fondements mêmes de la gouvernance démocratique et de la cohésion sociale. Face à ces transformations, il devient impératif de repenser les modèles de gouvernance afin de mieux répondre aux aspirations des populations, en particulier celles des jeunes, des femmes et des communautés souvent marginalisées.

C'est dans cette perspective que s'inscrit le programme Recherche au Service de la Démocratie et de la Cohésion Sociale (RESDECS), mis en œuvre par le Gorée Institute dans le cadre du projet Team Europe Democracy (TED), avec le soutien de l'Union européenne, et d'ENABEL. Le programme repose sur une conviction simple mais fondamentale : des politiques publiques plus efficaces et plus légitimes ne peuvent être construites sans une connaissance approfondie des réalités sociales, politiques et économiques qui façonnent nos sociétés.

À travers la production de recherches appliquées, de policy briefs, d'espaces de dialogue multi-acteurs et de mécanismes de partage des connaissances, RESDECS a placé la recherche au cœur des processus de décision publique afin de contribuer au renforcement de la démocratie, de la participation citoyenne et de la cohésion sociale dans notre sous-région. L'ambition du programme est non seulement de mieux comprendre les défis auxquels nos sociétés sont confrontées, mais également de proposer des réponses concrètes, adaptées aux contextes locaux et susceptibles d'alimenter les réformes institutionnelles et les stratégies de développement.

La Conférence régionale RESDECS, organisée autour du thème « Repenser la démocratie en contexte d'instabilité : quelles stratégies pour une gouvernance endogène et inclusive en Afrique de l'Ouest et au Sahel ? », constitue l'aboutissement de ce processus collectif de réflexion et de production de connaissances. Elle a offert une plateforme unique de dialogue entre chercheurs, décideurs publics, acteurs de la société civile, organisations régionales, partenaires techniques et financiers, leaders communautaires et représentants des médias.

Les débats ont permis de mettre en lumière une réalité essentielle : la crise que traverse aujourd'hui notre région n'est pas uniquement une crise sécuritaire ou institutionnelle. Elle est avant tout une crise du lien entre les citoyens et les institutions, une crise de confiance qui interroge la légitimité des mécanismes de gouvernance et la capacité des États à répondre efficacement aux besoins et aux attentes des populations.

Les différentes communications ont démontré que les réponses à ces défis ne peuvent se limiter à des approches exclusivement sécuritaires ou technocratiques. Elles nécessitent une refondation du contrat social fondée sur la participation citoyenne, la redevabilité, l'inclusion sociale et politique, la justice, ainsi que la valorisation des ressources endogènes de gouvernance, de médiation et de résolution des conflits qui existent au sein de nos sociétés.

La conférence a également mis en évidence l'importance de construire des institutions capables de concilier les exigences de la démocratie contemporaine avec les réalités historiques, culturelles et sociales de nos pays. Cette réflexion sur une gouvernance endogène ne constitue nullement un rejet des principes universels de démocratie, de droits humains et d'État de droit. Elle traduit plutôt la nécessité de promouvoir des modèles de gouvernance davantage appropriés par les citoyens, enracinés dans les réalités locales et portés par les dynamiques sociales qui structurent nos communautés.

Les conclusions présentées dans ce rapport soulignent notamment la nécessité de renforcer la légitimité des institutions publiques, d'accroître la participation des femmes et des jeunes aux processus décisionnels, de promouvoir une décentralisation effective, de préserver les espaces civiques, de consolider les mécanismes locaux de prévention des conflits et de faire de la recherche un outil stratégique d'aide à la décision publique.

Ce rapport constitue ainsi bien plus qu'une simple restitution des travaux de la conférence. Il représente une contribution collective au débat régional sur l'avenir de la démocratie et de la cohésion sociale en Afrique de l'Ouest et au Sahel. Il témoigne de la richesse des expertises mobilisées et de la volonté commune des acteurs de construire des réponses innovantes aux défis complexes de notre époque.

Je voudrais exprimer ma profonde gratitude à l'ensemble des chercheurs, experts, panélistes, représentants des institutions publiques, organisations de la société civile et partenaires qui ont contribué au succès de cette initiative. Je tiens également à remercier chaleureusement l'Union européenne, et ENABEL pour leur soutien constant à la promotion d'une gouvernance démocratique inclusive et résiliente dans notre région.

Au Gorée Institute, nous demeurons convaincus que la démocratie ne peut être réduite à des mécanismes électoraux ou à des arrangements institutionnels. Elle est avant tout un projet collectif fondé sur la confiance, le dialogue, la participation et la recherche permanente du bien commun. Dans un contexte marqué par l'incertitude et les mutations profondes, nous croyons plus que jamais à la nécessité de produire des connaissances de qualité, de renforcer les espaces de dialogue et d'accompagner les processus de transformation qui permettront à nos sociétés de construire un avenir plus juste, plus pacifique et plus inclusif.

Puisse ce rapport nourrir les réflexions, inspirer les politiques publiques et contribuer à l'émergence de solutions africaines aux défis démocratiques de notre temps.

Doudou Dia
Directeur exécutif
Gorée Institute

LES AUTEURS/PANELISTES



S.E.M Maman Sidikou

L'ambassadeur Maman Sidikou a occupé des postes gouvernementaux de haut rang dans son pays natal, la République du Niger, ainsi que des postes de haut représentant auprès des Nations Unies (ONU) et de l'Union africaine (UA). Il occupe actuellement un poste de conseiller principal et fournit des conseils multidisciplinaires à des institutions gouvernementales, régionales, continentales et intergouvernementales sur des questions politiques, de développement, de défense et de sécurité liées à l'Afrique.

Avant d'entrer au service international, l'ambassadeur Sidikou a occupé des postes de haut niveau au Niger, notamment celui de conseiller spécial du président en 1996, de ministre des Affaires étrangères de 1997 à 1999 et d'ambassadeur aux États-Unis de 2011 à 2014.

Il a ensuite occupé les fonctions de représentant spécial du président de la Commission de l'UA (SRCC) pour la Somalie et de chef de la Mission de l'UA en Somalie (AMISOM) de 2014 à 2015 ; Représentant spécial du Secrétaire général (SRSG) pour la République démocratique du Congo et chef de la Mission de l'Organisation des Nations unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) de 2015 à 2018 ; et Secrétaire exécutif du Secrétariat exécutif du G5 Sahel à Nouakchott, en Mauritanie, de 2018 à 2021.

Jusqu'à la fin de 2023, l'ambassadeur Sidikou était le Haut Représentant de l'UA pour le Mali et le Sahel, où il a dirigé les efforts de l'UA, notamment la coordination avec la CEDEAO et l'ONU, pour faire face aux crises et aux défis multiformes auxquels est confrontée la région du Sahel. Ses responsabilités comprenaient également le suivi des transitions au Mali, en Guinée et au Burkina Faso à la suite des perturbations de la gouvernance démocratique.

L'ambassadeur Sidikou a également occupé des postes clés à la Banque mondiale et à l'UNICEF au Nigeria, en Afghanistan et en Irak.

Il est titulaire d'une maîtrise en communication pour le développement de l'université du Texas à Austin et d'un doctorat en éducation de l'université d'État de Floride. Il parle couramment l'anglais, le français et l'espagnol, ainsi que plusieurs langues africaines, dont le haoussa et le zarma-songhaï.

Reconnu pour ses contributions, il a reçu des distinctions telles que le titre de Commandeur de l'Ordre national du Mérite de Mauritanie et celui d'Officier de l'Ordre du Mérite espagnol.



Dr. Mamadou BODIAN

Mamadou Bodian est chercheur et directeur du Laboratoire des Études Sociales de l'Institut Fondamental d'Afrique Noire (IFAN) à l'Université Cheikh Anta Diop (UCAD) de Dakar, Sénégal. Il est titulaire d'un Diplôme d'Études Approfondies (DEA) en Sociologie de l'UCAD et d'un doctorat en science politique de l'Université de Floride.

Dr Mamadou Bodian est également coordinateur du Services de Soutien du Programme Fulbright en Afrique de l'Ouest, basé au West African Research Center (WARC) à Dakar. Il a présidé le comité chargé de développer le programme de Master en Paix, Sécurité et Développement à l'Université virtuelle du Sénégal (UVS).

En tant que membre fondateur du Sabel Research Group (SRG) à l'Université de Floride, Dr Bodian a aussi été chercheur dans le programme Sabel/Afrique de l'Ouest au Stockholm International Peace Research Institute (SIPRI) en Suède.

Dr Mamadou Bodian intervient comme expert pour des organisations telles que Freedom House (Mali), Varieties of Democracy (Mauritanie) et Afrobarometer (Sénégal). Il contribue également comme analyste politique et consultant pour des médias renommés, notamment la BBC et Al Jazeera. Ses recherches portent sur les intersections complexes entre religion, politique et sécurité dans la région du Sabel. Auteur de nombreux articles académiques et populaires, il a co-publié deux ouvrages :

- Avec Leonardo A. Villalon (2020). *Entre le Savoir et le Culte : Activisme et mouvements religieux dans les universités du Sabel, Amalion.*
- Avec Leonardo A. Villalon et Abdourahmane Idrissa (2025). *École, Religion et République au Sabel : Éducation arabo-islamique et réforme de l'enseignement public au Sabel, publié chez L'Harmattan.*



Prof. Djiby Diakhaté

Professeur Djiby Diakhaté, est titulaire d'un doctorat en sociologie et d'un brevet d'aptitude professionnelle en mécanique moteur. Il a aussi une maîtrise en philosophie et un certificat d'aptitude à l'enseignement secondaire. Option philosophie. Prof Diakhaté est Maître de conférences en sociologie au département des psychologues conseillers de l'UCAD. Il est enseignant/chercheur associé à l'université d'Evry à Paris et président du Conseil scientifique de l'IAM. Monsieur Diakhaté est le coordonnateur de l'observatoire de la citoyenneté de la ville de Dakar



Dr Gueye Abdou Lat

Dr. Gueye Abdou Lat a occupé le poste de Directeur de l'Alerte Précoce de la CEDEAO depuis 2014. Avant cela, il a été recruté en tant que premier personnel permanent du Département des Affaires Politiques, de la Paix et de la Sécurité (PAPS) de la CEDEAO pour mettre en place le système régional d'alerte précoce, qui déjà en 2009, avait été plébiscité comme le plus avancé sur le continent et était devenu une référence pour l'UA et d'autres Communautés Économiques Régionales. Avant de rejoindre la CEDEAO, Dr. Gueye, pendant dix-sept ans, a exprimé sa passion pour l'éducation en tant que consultant/conférencier en Géographie au RECTAS et à la célèbre université Obafemi Awolowo, à Ile-Ife au Nigéria.

À la tête du Système ECOWARN, Dr. Gueye a ardemment promu sa vision d'un mécanisme d'alerte précoce robuste, efficace et décentralisé dans la région de la CEDEAO. Sous sa direction, le système a défini une approche de sécurité humaine sur mesure axée sur les données, basée sur des paramètres thématiques identifiés et des liens effectifs entre l'alerte et la réponse précoces pour une prévention des conflits en amont. En tant que Directeur, il a mené de nombreuses initiatives clés, notamment l'établissement des mécanismes nationaux d'alerte précoce et de réponse dans les États membres de la CEDEAO, la réalisation d'évaluations systématiques de structures dans tous les États membres de la CEDEAO, l'intégration de la dimension Genre dans l'Alerte Précoce, le développement d'un Indice de Sécurité Humaine de la CEDEAO et la création envisagée d'infrastructures de paix dans toute la région. De plus, le Dr. Gueye a conceptualisé et dirigé la réalisation d'études d'Évaluations de Risques et Vulnérabilités Pays (CRVA) dans les États membres, en tant qu'outil clé pour le suivi de la Sécurité Humaine. De manière louable, le document CRVA a remporté la médaille d'argent aux Telly Awards mondiaux, plaçant la Commission de la CEDEAO devant 93 % des participants à la compétition, y compris Google, ESPN, Univision et le Boston Globe.

Le Dr. Gueye est titulaire d'un Master en Science et Technologie de l'Information Géographique de l'Université de Twente, à Enschede, aux Pays-Bas, et d'un Doctorat en Systèmes d'Information Géographique de l'OAU, à Ife, au Nigeria. Au mois de juillet 2023, Dr. Gueye a pris sa retraite de l'institution régionale et dirige actuellement une firme de conseil (PEACE-CONSULT), qui soutient les gouvernements et les organisations internationales dans la recherche et la mise en œuvre de projets sur le continent dans les domaines de la paix, de la sécurité, de la gouvernance et du développement, avec un accent particulier sur la jeunesse et le genre. Dans ses temps libres, il est un joueur de dames talentueux et a remporté plusieurs prix locaux et internationaux. Dr. Abdou Lat est marié à Nekhou et ensemble, ils ont cinq charmants enfants.



Dr OUEDRAOGO Rayedé Thomas

Dr OUEDRAOGO Rayedé Thomas est spécialiste des sciences juridiques et politiques à L'université Thomas SANKARA. A ce titre, il enseigne la sociologie des organisations et l'anthropologie politique à l'Unité de Formation et de recherche en science juridiques et politiques respectivement en Master 1 et 2. Par ailleurs, il est Directeur exécutif du Centre pour la Gouvernance Démocratique depuis janvier 2016. Il y conduit des programmes de renforcement de capacité des acteurs de la gouvernance (partis politiques, société civile, membres des collectivités territoriales entre autres). Il a assumé également courant 2014/2015, les fonctions cumulativement de Secrétaire permanent de la politique nationale de bonne gouvernance et de directeur national du projet de renforcement de la gouvernance politique au compte du PNUD et du ministère de la fonction publique.

Dr OUEDRAOGO a été plusieurs fois consultant national à titre indépendant comme en tant que Directeur du Centre pour la Gouvernance Démocratique .



Dr. Papa Fara DIALLO

Docteur d'État en Science politique, Papa Fara Diallo est une figure du monde universitaire et de la société civile au Sénégal. Maître de Conférences Titulaire à l'UFR des Sciences Juridiques et Politiques de l'Université Gaston Berger (UGB) de Saint-Louis, où il a dirigé le Département de Science Politique de juin 2021 à octobre 2024, ses travaux de recherche portent sur les enjeux sécuritaires au Sahel, la sociologie de la démocratie, la gouvernance globale et les genderstudies, qu'il aborde tant dans la recherche scientifique que dans l'action militante.

Dr Diallo est également directeur scientifique du programme Local democracy au Laboratoire d'Analyse des Sociétés et Pouvoirs / Afrique-Diaspora (LASPAD) et chercheur sénior au Laboratoire de Recherche en Science Politique (LARESPO) de l'UGB. Depuis 2021, il coordonne le programme de Master international Human Rights and Democratization in Africa en partenariat avec l'Université de Pretoria, dont il est également membre du Conseil d'Administration.



M. François Fadoua TOLNO,

François Fadoua TOLNO a occupé des postes de responsabilité dans la société civile guinéenne et dans les institutions internationales comme :

- *Conseiller Technique National en coopération transfrontalière a la GIZ*
- *Directeur Pays du Programme de Renforcement de la paix et de la Stabilité en Afrique de l'Ouest de l'Agence des États Unis pour le Développement International (USAID/SRPS)*
- *Coordinateur National de Réseau Ouest Africain pour l'édification de la Paix (WANEP-GUINEE) pendant près de 10 ans. Il est actuellement consultant sur les questions de consolidation de la paix et gérant du Cabinet « PEACEBUILDING CONSULTING ».*



Prof. ABOA Abia Alain Laurent

M. ABOA Abia Alain Laurent est Professeur Titulaire de sociolinguistique, Directeur de la Scolarité centrale de l'Université Félix Houphouët-Boigny et Conseiller technique du Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Scientifique. Ses travaux scientifiques interrogent les facteurs et éléments qui rendent imprédictibles l'évolution de la langue française en Afrique. Il est membre de l'équipe restreinte des concepteurs de contenus du projet « Initiative Francophone pour la Formation à Distance des Maîtres » de l'Organisation Internationale de la Francophonie. M. ABOA est également membre du Comité scientifique consultatif des Centres et Départements d'études françaises des Universités francophones de l'Afrique de l'Ouest. Par ailleurs, en tant que membre du laboratoire Carrefour d'Études et de Recherches-Action pour la Démocratie et le Développement (CERADD) et du réseau Afrobaromètre, son centre d'intérêt porte notamment sur les facteurs explicatifs des trajectoires variées en matière de consolidation des processus démocratiques en Afrique.



Pr. Valérie ROUAMBA/ OUEDRAOGO

Pr. Valérie ROUAMBA/OUEDRAOGO est professeure Titulaire de Sociologie à l'Université Joseph KI-ZERBO de Ouagadougou (Burkina Faso). Elle a obtenu un doctorat en Sciences de l'éducation à l'Université Paris 8 et un DESS en Sociologie à l'Institut d'Etudes du Développement Economique et Social (IEDES/Paris I Panthéon Sorbonne). Ancienne ministre déléguée à la Culture, Art et Tourisme (Gouvernement Zerbo), ancienne vice-présidente chargée de la Professionnalisation et des Relations Université-Entreprises (VP-PRUE) à l'Université Joseph KI-

ZERBO, elle est enseignante associée à l'Institut des Hautes Etudes Internationales et du Développement (IHEID) de Genève. Elle collabore avec l'Ecole de Maintien de la Paix Alioune Blondin BEYE (EMP) de Bamako, l'Université Evangélique en Afrique de Bukavu (RDC) et l'Institut GOREE au Sénégal en qualité de mentor pour le Programme Gorée Institute Youth Leadership Academy (GYLA).

Elle a occupé le poste de vice-présidente de la Commission Nationale des Droits Humains et des responsabilités au sein de la Commission de Réconciliation Nationale et des Réformes (CRNR), du Haut Conseil pour la Réconciliation et l'Unité Nationale (HCRUN).

Pr Valérie ROUAMBA/OUEDRAOGO est actuellement responsable du Laboratoire Genre et Développement et responsable du Certificat Professionnel « Prévention et gestion des risques et impacts des Violences Basées sur le Genre dans les Projets et Programmes de Développement » au Centre d'Excellence Africain-CEFORGRIS. Elle est également membre fondatrice de la Fondation Science Sécurité Innovation et Diplomatie (SSID) et membre du Comité Scientifique du Centre National d'Etudes Stratégiques (CNES). Pr Valérie ROUAMBA/OUEDRAOGO a suivi plusieurs formations et participé à plusieurs rencontres scientifiques. Elle est auteure de plusieurs articles et ouvrages publiés dans des revues scientifiques. Elle a reçu des distinctions honorifiques : elle est chevalière de l'Ordre de l'Etalon et de l'ordre des Palmes académiques



M. Cheikh Fall

Expert en stratégie et développement numérique, Cheikh Fall est un consultant international en création, gestion et management de projets civic tech. Il est le fondateur de AFRICTIVISTES, la Ligue Africaine des Blogueurs et Web Activistes pour la Démocratie <https://www.africtivistes.org>. Un vaste réseau panafricain qui compte plus de 200 membres répertoriés dans 40 pays du continent Africain menant et pilotant des projets de développement et d'implication citoyenne dans les dispositifs démocratiques et sociaux. Il est aussi expert en développement média et numérique.

Ex-directeur du numérique au niveau du plus grand groupe de presse sénégalais (Groupes Futurs Médias) après avoir passé neuf années en tant que Coordonnateur régional de programme au sein du Bureau Afrique de l'Ouest de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF). Surnommé le "Roi de la Blogosphère" africaine, il est l'un des blogueurs le plus influents de l'Afrique de l'Ouest. En 2014, il a été sélectionné par les nations unies parmi les 10 blogueurs les plus influents pour participer à la célébration des 100 ans du Palais de la paix à la Haye.

À l'initiative du premier projet citoyen de e-observation électorale avec son projet SUNU2012, il est l'un des premiers théoriciens de la soft-révolution en Afrique de l'Ouest. Il est membre du groupe des experts pour la réflexion pour Youth Civic Engagement de UNESCO, nommé Netizen en 2013 par Google et Reporters Sans Frontière et en 2014 par le Deutsche Welle pour le Best Online Of Activism dans la catégorie Favoris du public français. Il a remporté de multiples prix pour son implication dans le développement du numérique en Afrique via ses projets. Il est aussi expert et consultant en audit sécurité numérique.



M. Mamadou DIALLO

Diplômé de Sciences Po Paris, Mamadou Diallo dispose de vingt-quatre ans d'expérience à Paris, Bruxelles, Genève, Abidjan, Nouakchott et Bamako où il a travaillé sur des problématiques en rapport avec l'Afrique de l'Ouest pour des entreprises, des bailleurs de fonds, des ONG et des Partenariats Public-Privés (PPP).

Au sein d'agences d'affaires publiques et de communication (APCO Worldwide et Havas Worldwide), il s'est notamment intéressé aux questions agroalimentaires, sanitaires et d'infrastructures. Après un stage à la Commission européenne/EuropeAid, il devient lobbyiste accrédité auprès du Parlement européen pour International AIDS

Vaccine Initiative, où il se penche sur les questions concernant les Etats ACP, de la CEDEAO et de l'UA.

A Genève, il travaille notamment dans l'équipe des « partenariats » du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme et dans l'unité responsable de la « diplomatie humanitaire » du Comité International de la Croix Rouge. A Abidjan, il crée un cabinet de conseil en affaires publiques et a des clients aux profils divers (entreprises inter/nationales, bailleurs, fondations et organisations régionales). Il a notamment accompagné la Fondation Kofi Annan, l'Organisation du Corridor Abidjan Lagos (OCAL), APOC (African Palm Oil Congress), African Private Equity and Venture Capital Association (AVCA), le Groupe Bel, l'Institut Amadeus et OCP. A Nouakchott et Bamako, le Ministère des affaires étrangères de la République fédérale d'Allemagne le met à disposition du G5 SAHEL et de la MISAHHEL. Son travail porte notamment sur la communication stratégique – y compris en langues, la sécurité humaine en zone transfrontalière et la levée de fonds.

Mamadou Diallo est notamment intervenu à l'Institut de hautes études internationales et du développement (Genève, Suisse), l'INSEAD (Fontainebleau, France), le CERAP (Abidjan, Côte d'Ivoire), l'Ecole de Gouvernance et d'Economie ainsi que l'OCP Policy Center (Maroc) ainsi qu'en qualité de mentor pour le programme exécutif

LeAD Campus (University of Cape Town / ISM - Institut Supérieur de Management, Dakar / Sciences Po Paris). Mamadou Diallo est le co-auteur de deux ouvrages – Islam et bonne gouvernance au XIXe siècle dans les sources arabes du Fouta-Djalon (2018) et Écrire la guerre au Fouta-Djalon. Récits en vers arabes d'expéditions militaires au XIXe siècle (2023). Il également l'auteur de plusieurs articles scientifiques en anglais et en français portant sur la Sénégalambie et le Sabel. Président des alumni Sciences Po en Côte d'Ivoire (2015-2019), Mamadou Diallo est vice-président du laboratoire d'idées ouest africain WATHI et conservateur du Fonds El Hadj Alpha Mamadou Diallo Lélouma



Dr Mame Mor Sène

Mame Mor SENE est titulaire d'un Doctorat en Économie, il est Enseignant-chercheur à l'Institut des Politiques Publiques de l'UCAD, Directeur des études de cet institut et en même temps chercheur associé au Centre de recherches Économiques appliquées (CREA).

Dr SENE est très reconnu pour son expertise étendue dans plusieurs domaines liés à l'économie. Ses compétences englobent divers aspects de l'évaluation des politiques publiques, des finances publiques, de la gouvernance et des institutions

Dans ses activités de recherche, il a eu à faire des publications portant sur l'économie du développement et particulièrement sur les questions de gouvernance, des institutions, du marché du travail, des chaines de valeurs, du changement climatique et des investissements directs étrangers... Sa thèse a porté sur les Profils institutionnels des pays de la CEDEAO, les investissements directs étrangers pour une croissance durable

Au cours de sa carrière, Dr. SENE a accompli diverses missions qui ont contribué significativement à son domaine d'expertise. Depuis 2022, il est expert Consultant Task Force au Ministère de l'Économie, du Plan et de la coopération dans le cadre du programme d'accélération de compétitivité et création d'emplois (PACE). Il a travaillé pour le compte du programme chaires OMC entre l'Université Abomey-Calavi (Benin) et l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar sur l'utilisation des chaines de valeurs régionales comme stratégies de diversification des exportations dans un contexte post Covid 19.

En 2021, il a agi en tant que consultant principal pour le Track 20 USA, évaluant les dépenses de planning familial des ménages et pour le ministère du Microfinance et de l'Économie Sociale et Solidaire, il a dirigé l'étude sur la contribution SFD (Systèmes Financiers Décentralisés) à la création d'emploi des jeunes.

Dr. SENE a également conduit l'étude sur le financement de la Stratégie National de la Protection de l'Enfant avec le SAMU social en 2020. Il a également été expert consultant pour la DCB du Ministère de l'Économie et des Finances en 2018 et 2019. Dr. Mame Mor SENE a démontré son engagement envers la recherche et l'amélioration des politiques publiques en contribuant à divers projets et études.

mbour
nce ☆ ☆ ☆ ☆



RESUME EXECUTIF

L'Afrique de l'Ouest et le Sahel traversent une crise démocratique majeure caractérisée par une série de coups d'État (Mali, Guinée, Guinée Bissau, Burkina Faso, Niger), une insécurité croissante et une déconnexion entre les institutions et les aspirations citoyennes. Les modèles démocratiques actuels, largement importés, peinent à répondre aux défis spécifiques de la région : pauvreté persistante, inégalités socio-économiques, terrorisme et faiblesse institutionnelle.

Cet ouvrage pousse les réflexions soulevées lors des différentes communications de la conférence régionale qui a contribué à :

- **Analyser les causes profondes de l'instabilité démocratique régionale**
- **Identifier les ressources endogènes de démocratisation**
- **Proposer des stratégies innovantes pour une gouvernance inclusive et légitime**
- **Formuler des recommandations pratiques pour les décideurs politiques**

Les analyses ont permis de comprendre que l'échec démocratique en Afrique de l'Ouest et au Sahel résulte d'une crise de l'État fractale. Le délitement des institutions, l'incapacité à endiguer l'insécurité terroriste et les inégalités ont provoqué un désenchantement populaire et le retour des militaires au pouvoir. Le diagnostic des échecs démocratiques repose sur un certain nombre de facteurs :

- **Inadéquation entre institutions formelles et réalités socioculturelles**
- **Centralisation excessive du pouvoir et marginalisation des périphéries**
- **Exclusion systématique de certains groupes (femmes, jeunes, minorités)**
- **Instrumentalisation des mécanismes électoraux par les élites**

La quête d'une gouvernance démocratique en Afrique de l'Ouest et au Sahel passe par une réévaluation des modèles institutionnels classiques, souvent jugés, à tort ou à raison, inadaptés aux réalités locales. Face aux crises, la valorisation des ressources endogènes telles que la participation communautaire, les mécanismes coutumiers de résolution des conflits et le capital immatériel offre des alternatives pour bâtir des institutions plus légitimes, inclusives et résilientes. Ces ressources endogènes sous-exploitées sont entre autres.

- **Mécanismes traditionnels de concertation (palabres, conseils d'anciens)**
- **Systèmes de régulation sociale et de gestion des conflits**
- **Pratiques de démocratie participative locale**
- **Valeurs africaines d'ubuntu et de solidarité communautaire**

Cet ouvrage démontre que l'avenir démocratique de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel passe nécessairement par une réinvention créative des modèles de gouvernance, alliant héritage culturel et exigences contemporaines. Les stratégies proposées offrent des voies concrètes pour construire des démocraties authentiquement africaines, inclusives et résilientes face aux défis du XXI^e siècle.

INTRODUCTION GENERALE

Depuis les années 1990, l'Afrique a connu des avancées significatives en matière de pluralisme politique et de participation citoyenne. Toutefois, ces progrès demeurent fragiles et inégalement répartis. En Afrique de l'Ouest et au Sahel, la démocratie fait face à des défis structurels majeurs, exacerbés par l'instabilité politique. Cette région traverse à une crise démocratique sans précédent. Les coups d'État successifs au Mali (2020, 2021), en Guinée (2021), au Burkina Faso (2022), au Niger (2023), et les tensions politiques persistantes dans d'autres pays de la région, révèlent les limites des modèles démocratiques actuellement en place. Cette instabilité chronique soulève des questions fondamentales sur la pertinence des cadres de gouvernance hérités et impose une réflexion critique sur les voies de démocratisation adaptées aux réalités africaines.

Les défis auxquels font face ces sociétés sont multiples et interconnectés : ils vont de l'insécurité grandissante liée aux groupes armés et au terrorisme, en passant par la paupérisation croissante des populations, les inégalités socio-économiques persistantes, la faiblesse des institutions publiques, et la déconnexion entre les élites politiques et les aspirations citoyennes. Dans ce contexte, les mécanismes démocratiques conventionnels - élections multipartites, institutions représentatives classiques, système partisan - semblent inadéquats pour répondre aux besoins urgents de sécurité, de justice sociale et de développement.

Cette situation interpelle sur la nécessité de repenser la démocratie en tenant compte des spécificités culturelles, historiques et socio-politiques de la région. Comment concevoir des systèmes de gouvernance qui puissent être à la fois endogènes, c'est-à-dire enracinés dans les valeurs et pratiques locales et inclusives garantissant la participation effective de tous les segments de la société ? Comment articuler modernité politique et traditions démocratiques africaines ? Quelles innovations institutionnelles peuvent favoriser une gouvernance légitime et efficace ?

Ce questionnement s'inscrit dans une démarche qui dépasse la simple critique des modèles importés pour explorer les ressources endogènes de démocratisation. Les sociétés ouest-africaines et sahéliennes disposent d'un riche patrimoine de mécanismes de régulation sociale, de prise de décision collective et de gestion des conflits qui méritent d'être revisités et réinvestis dans la construction d'alternatives démocratiques.

Ce document qui représente les actes de cette conférence régionale qui rentre dans le cadre des projets RESDECS et PoD, se propose d'analyser ces enjeux à travers une approche multidisciplinaire, croisant les perspectives historiques, anthropologiques, politiques, sociologiques et juridiques. Il ambitionne de contribuer au débat sur l'avenir démocratique de la région en proposant des pistes concrètes pour une gouvernance renouvelée, capable de réconcilier stabilité politique et aspirations démocratiques.

C'est ainsi qu'un ensemble de communication multidisciplinaire, ont, pour répondre à ce questionnement, traité le thématique centrale « Repenser la démocratie en contexte d'instabilité : stratégies pour une gouvernance endogène et inclusive en Afrique de l'Ouest et au Sahel ».

La conférence constituera une plateforme régionale d'échanges entre chercheurs, décideurs publics, acteurs de la société civile, partenaires techniques et financiers et professionnels des médias, autour de six axes thématiques qui traitent des enjeux de gouvernance, de paix, de sécurité et de cohésion sociale en rapport avec la démocratie.

1. Instabilité politique et transformation institutionnelle

- Gouvernance en contexte de transition ou de pouvoir militaire
- Réformes institutionnelles en période de crise
- Approches endogènes et savoirs locaux dans la refondation démocratique

1. Recherche, gouvernance démocratique et cohésion sociale

- Présentation et discussion des résultats des études RESDECS (Guinée, Côte d'Ivoire, Sénégal)
- Contribution de la recherche à l'élaboration de politiques publiques inclusives

1. Inclusion, participation citoyenne et redevabilité

- Participation des femmes, des jeunes et des groupes marginalisés
- Mécanismes de redevabilité et confiance dans l'action publique
- Inclusion des femmes dans la gouvernance sécuritaire

1. Sécurité, conflits et espace démocratique

- Articulation entre gouvernance sécuritaire et gouvernance démocratique
- Protection des libertés publiques en contexte d'urgence
- Prévention des conflits et médiation locale

1. Cadres régionaux et partenariats internationaux

- Rôle de la CEDEAO et de l'Union africaine dans les transitions démocratiques
- Coopération internationale, souveraineté et appropriation nationale
- Conditionnalité démocratique : opportunités et limites

Ces communications ont révélé que la multiplication des coups d'État, les dérives constitutionnelles, la restriction des libertés civiles et la montée des régimes hybrides ou autoritaires traduisent une crise de confiance entre les citoyens et les systèmes de gouvernance. Dans ce contexte, les modèles démocratiques perçus comme exogènes ou déconnectés des réalités locales sont de plus en plus remis en question, tandis que les réponses sécuritaires tendent parfois

à supplanter les approches démocratiques inclusives.

Par ailleurs, les reconfigurations géopolitiques et l'évolution des partenariats internationaux influencent les trajectoires démocratiques de la région. Ces dynamiques renforcent la nécessité de promouvoir des approches endogènes, fondées sur les contextes nationaux, les valeurs locales, la participation citoyenne et l'appropriation des réformes par les acteurs nationaux.

La dernière partie de l'ouvrage fait un regard croisé sur la recherche au Service de la Démocratie et de la Cohésion sociale : Côte d'Ivoire, Guinée, Sénégal. Ces trois pays, bien qu'ayant des trajectoires politiques singulières (transitions militaires récentes en Guinée, consolidation post-crise en Côte d'Ivoire, et alternance démocratique au Sénégal), partagent des enjeux transversaux. Le programme RESDECS permet une approche comparative sur plusieurs axes. Cette étude comparative fait suite au douze policy brief produit dans le cadre du programme **Recherche au Service de la Démocratie et de la Cohésion Sociale (RESDECS)** qui est un programme sous-régional piloté par le Gorée Institute qui met la recherche au cœur des stratégies de gouvernance pour consolider la résilience démocratique et corriger les inégalités dans ces pays.



Discours inaugural : Repenser la démocratie en contexte d'instabilité : légitimité, résilience et transformation des États en Afrique de l'Ouest et au Sahel

S.E.M Maman Sambo Sidikou



La démocratie est un horizon d'action, une destination tout autant qu'une méthode. Elle est progressivement devenue le mot d'ordre d'un nombre croissant d'acteurs sociopolitiques au début des années 1990. Affaiblissement relatif des États qui, pour certains, perdent leurs parrains socialistes. Lassitude d'un nombre croissant de citoyens face aux modalités de la représentation sociale et politique. Aspiration mondiale en faveur d'une libéralisation accrue des sociétés. Progrès de la liberté d'expression, de la presse et de ce qu'on finira par appeler la société civile. Quelque chose de fabuleux s'est passé voici près de 40 ans, dont nous n'avons peut-être pas saisi le caractère exceptionnel et quasi miraculeux. Avec le recul, rares étaient ceux parmi nous qui avaient pensé la démocratie. Nous avons goûté à son parfum en des terres lointaines, milité pour son avènement dans des mouvements parfois clandestins, et mobilisations des trésors d'inventivité, de courage et d'idéalisme pour qu'advienne notre idée. Je n'étais plus tout jeune, en 1990, mais n'étais pas assez vieux ou sage pour prendre le temps de penser. Il fallait agir. Prêter main forte. Accompagner le vent du changement. Et, parfois, se venger avec fougue et intrépidité des stigmates laissés par des années de détention éprouvante. Puisqu'on avait voulu nous imposer le silence, le moment était venu de rattraper le temps perdu. Et je crois avoir mon lot de souvenirs, de victoires et de déconvenues.

Mesdames et messieurs, chers organisateurs, je vous suis reconnaissant d'avoir songé à mon humble personne pour mener à son terme, ensemble, un diagnostic et un essai de prospective/ Repenser la démocratie, soit. Penser la gouvernance de nos sociétés, là est l'enjeu. Par 'penser', j'entends le plein recours aux facultés de notre leadership intellectuel pour nous doter d'une vision ambitieuse et partagée. Par 'penser', j'envisage le recours à un logiciel combinant leadership politique, recherche de qualité et consultation des parties prenantes de nos sociétés. A mes yeux,

un corps social tient par sa capacité à articuler production de sens, création de valeurs communes, et capacité d'ordonner les interactions de ses membres en vue d'obtenir une prospérité partagée. Cohérence et cohésion sociale sont, certes, des éléments fondamentaux d'une démarche politique exigeante et répondant aux attentes d'une partie de nos concitoyens – et de certains de nos partenaires. Elles ne peuvent cependant 'faire sens' si elles ne s'inscrivent pas dans un plus large dessein.

L'une des grandes difficultés de la situation que nous traversons tient à l'effritement progressif des conditions cadre dans lesquelles nous avons opéré. C'est ainsi que je décris, pour l'instant, l'instabilité qui, selon vous, semble définir notre époque. Permettez-moi de prendre un peu de recul pour souligner à quel point la stabilité est, très souvent, une vue de l'esprit. Depuis les chancelleries de certains Etats, elle recouvre notamment la reconduction tacite de rapports de forces et la prise en compte de principes ou d'intérêts définis et sanctionnés par les arbitres de l'ordre international. Dans nos médias ou nos partis, la démocratie est aussi un champ de lice où ne cessent de s'affronter des individus mobilisant toutes les ressources possibles et imaginables pour sortir vainqueurs d'un combat quasi permanent. La démocratie n'est pas stable, elle bouge sans cesse.

Dans nos familles et nos sociétés, les aspirations des cadets face aux aînés sont un élément incontournable de notre contrat social intergénérationnel. Il nous appartient de perfectionner la remarquable ingénierie sociale qui est la marque de notre région pour une fructueuse cohabitation entre expertise, expérience et dynamisme de la jeunesse.

Les mutations dont nous sommes les témoins reconfigurent la place de nos Etats dans le concert des Nations. Elles remettent en cause des usages, dénoncent des pratiques et

instaurent une conversation dont l'ordre du jour n'est plus suggéré ou imposé. Désormais, il faut compter avec des dirigeants qui exposent avec fermeté leurs priorités. Il faut négocier avec des Etats qui décident d'appliquer - sans état d'âme - certaines dispositions des Conventions de Vienne. Quoi de plus normal, penseront certains. Le défi vient précisément de la nouveauté de cette posture. Il aura fallu deux générations d'indépendance pour que cesse notre mutisme et notre excessive courtoisie. J'insiste sur cette évolution dont les conséquences sont, chaque jour, de plus en plus tangibles. Je n'y vois pas un facteur d'instabilité pour nos Etats, plutôt une nécessaire mise à jour de leur pratique politique ou diplomatique – qui fait l'objet d'un large consensus. En dépit des efforts remarquables accomplis depuis les années 1960, nos Etats ont subi un délitement résultant notamment de programmes d'ajustement structurel mal conçus et exécutés. Peu ou mal payés, peu ou mal formés, soumis aux intempéries de l'attention fluctuante de responsables politiques ou de partenaires irresponsables - au point de vue juridique. Les fonctionnaires sont les premiers orphelins d'un Etat ayant cessé d'assumer son rôle de protecteur de la collectivité. C'est dans ce domaine que la légitimité de nos Etats fait le plus défaut. Comme l'amour, la confiance ne se décrète pas. On en bénéficie – ou pas. Et son absence fait cruellement défaut car elle est la

condition première d'une société saine, ayant confiance en elle et concentrée sur l'atteinte des objectifs permettant son plein épanouissement. Je ne pense pas qu'il faille à tout prix chercher la légitimité hors du périmètre actuel d'intervention de nos administrations. Ce qui me semble inévitable, en revanche, est d'assumer l'héritage politique de notre région. En tant que collectivités humaines, notre trajectoire historique est plus ancienne et féconde que celle que nous avons connue depuis les années 1960. Clore la parenthèse coloniale suppose aussi de nous sevrer d'un prêt-à-penser ignorant

superbement nos cultures et leurs chefs d'œuvre. La première légitimité d'un Etat ne tient pas à la supposée perfection formelle de sa constitution. Elle repose, avant tout, sur l'adéquation entre les aspirations d'un peuple et la capacité de ses institutions à répondre à ses besoins. Concernant la résilience, j'aurais plutôt tendance à saluer celle des individus. Les Etats demeurent, à moins qu'ils ne soient soumis à des entreprises de destruction massive – y compris par la guerre civile. Le risque étant cependant d'avoir des dispositifs administratifs et financiers dont la première résilience tient à leur grande agilité pour conserver ce que d'aucuns décrivent comme une rente de situation. Mais, à mon sens, la résilience n'est pas une fin, c'est peut-être une façon de ruser, de contourner un choc ou de surmonter ses effets négatifs. Il convient plutôt de développer la production et l'analyse de données afin de mieux anticiper les risques majeurs. Ces éléments d'information fournis, ils doivent nourrir une réflexion et rapprocher l'État des administrés. Les technologies digitales contribuent à la modification de certains services fournis par l'Etat. Dans ce domaine comme dans d'autres, l'urgence est de penser par nous-même, de concevoir les innovations correspondant à nos besoins et d'investir de façon plus cohérente et mieux financée dans la formation de nos talents.



Conférence Régionale RESEDCS

PANEL 1 : Instabilités politiques et reconfiguration des institutions

Note de synthèse



Cette note de synthèse analyse les travaux du Panel 1 portant sur « Instabilités politiques et reconfigurations des institutions ». Dans ce panel, nous avons assisté à trois (3) communications de très belle facture qui ont exploré les causes structurelles des instabilités qu'elles soient politiques, socio-économiques ou culturelles. À travers les interventions du Dr Mamadou Bodian, du Professeur Djiby Diakhate et du Dr Mame Mor Sene, les analyses mettent en lumière l'urgence de réformer l'État de droit, d'intégrer les autorités traditionnelles et de promouvoir une décentralisation effective pour stabiliser durablement la région

La première communication du Dr Mamadou Bodian, intitulé « Crises sécuritaires et refondation des rapports entre l'État et les citoyens », analyse la situation complexe de l'Afrique de l'Ouest à travers le concept de « polycrise ». Cette analyse se décompose en plusieurs dimensions interconnectées :

- D'abord un contexte démographique et socio-économique sous pression avec une région sahélienne en forte croissance (450 millions d'habitants en 2025). La dynamique de cette croissance démographique crée une pression structurelle sur les États qui font face à un chômage massif des jeunes, une saturation/inadéquation des systèmes éducatifs et une migration utilisée comme stratégie d'adaptation.
- Ensuite on a une crise politique institutionnelle avec une régression démographique majeure caractérisée par un cycle de coup d'États militaires (Mali, Guinée, Burkina Faso, Niger) et des transitions qui semblent s'éterniser et se normaliser. Au côté de ces coups d'États militaires on a les coups d'États constitutionnels avec les manipulations des Constitutions pour la suppression des limites des mandats (Côte d'Ivoire, Guinée, Togo), ce qui engendre une réduction de l'espace politique et une décrédibilisation des élections. Cette crise institutionnelle a renforcé la défiance des citoyens envers les institutions judiciaires et électorales tout en

affaiblissant les organisations régionales comme la CEDEAO dont certains pays (Burkina Faso, Niger, Mali) se sont détachés pour créer l'AES.

Dans son analyse, une place est faite à la crise sécuritaire et géopolitique qui est en fait le cœur de la polycrise régionale caractérisée par l'expansion du terrorisme, l'hybridation des menaces (conflits communautaires, conflits transnationaux), une recomposition géopolitique (recul de l'influence occidentale au profit de nouveaux partenaires (Russie, Turquie, Chine) avec un bilan humain très lourd.

Son analyse a enfin abordé le nexus Climat-sécurité avec le changement climatique comme un multiplicateur de conflits. En effet, la réduction des pâturages menace les moyens de subsistance aggravant ainsi les conflits entre agriculteurs et éleveurs. De plus, la hausse des températures et les inondations dévastatrices accentuent la fragilité des institutions là où elles sont déjà faibles.

Pour construire le contrat social, Dr Bodian propose quatre (4) leviers pour une Refondation.

- 1. La légitimité : restaurer la confiance par la transparence et des processus électoraux crédibles**
- 2. La Justice sociale : assurer un accès équitable aux services publics et placer l'emploi des jeunes au centre des politiques**
- 3. L'État de droit : garantir l'indépendance de la justice et lutte contre l'impunité**
- 4. La sécurité humaine : passer d'une approche purement coercitive à une co-production de la sécurité impliquant directement les communautés dans la gestion des conflits.**

La seconde communication du Professeur Djiby Diakhaté a porté sur « Légitimité de l'État et autorités traditionnelles : quels nouveaux équilibres de gouvernance au Sahel et en Afrique de l'Ouest ? »

Dans un contexte de fragilisation de l'État moderne, la communication du Professeur Diakhaté souligne l'importance des valeurs traditionnelles ainsi des autorités traditionnelles et religieuses comme piliers de rechange pour la gouvernance.

D'entrée de jeu, le panéliste a pris l'exemple du "Bol de repas" qui est le repas partagé en famille pour illustrer les valeurs de la société traditionnelle. Ce simple acte quotidien est en réalité très symbolique et riche de sens. Il est une institution qui enseigne la solidarité, le respect, la transmission culturelle et un lien spirituel.

Abordant la place des autorités traditionnelles, le panéliste a démontré que face aux faiblesses de l'administration moderne, la légitimité traditionnelle peut être perçue comme un levier clé. Elle pourrait offrir une alternative pour équilibrer la gouvernance notamment là où l'État est absent ou contesté. Ces autorités jouent le rôle de contre-pouvoir et de médiation car en tant qu'acteurs de la

société civile, ils ont une responsabilité centrale dans la gestion et la prévention des crises politiques. Leur rôle de médiateur peut pallier les ruptures de dialogue entre gouvernants et gouvernés. Le panéliste a posé la nécessité d'une intégration formelle de ces autorités aux structures démocratiques. Pour lui, pour que les mécanismes soient pérennes, il faut une mise en place d'un cadre législatif et institutionnel clairement défini qui garantira la cohésion sociale sans affaiblir l'État de droit.

La troisième communication faite par le Dr Mame Mor Sene intitulé « Réformes institutionnelles en période d'instabilité : renforcer la gouvernance et la cohésion sociale » met en lumière l'urgence de transformer les structures étatiques africaines pour garantir leur survie et la paix sociale.

Comme les autres panélistes, il a fait le constat d'une crise profonde et systémique en faisant ressortir que depuis 2020, l'Afrique fait face à des recrudescences de ruptures constitutionnelles avec près de 30 pays ayant connu des coups d'États, des insurrections ou un net recul démocratique. Pour le panéliste, cette instabilité est alimentée par trois (3) causes majeures :

- **La concentration du pouvoir avec une prédominance excessive au détriment des contre-pouvoirs**
- **Une crise de légitimité avec une bonne partie des citoyens qui estiment ne pas vivre dans une démocratie pleine**
- **Des inégalités extrêmes avec plus de 36% de la population d'Afrique subsaharienne vivant dans l'extrême pauvre ce qui crée un terrain fertile aux tensions sociales.**

Dans son analyse, le Dr Sene a fait ressortir plusieurs conséquences liées aux situations d'instabilité. D'abord un impact économique avec une perte moyenne de 2 à 3 points de PIB chaque année pour les pays en conflit. Ensuite une dégradation des services sociaux car l'incertitude fait fuir les investisseurs et entraîne une baisse des performances des services publics. Et enfin, la militarisation des budgets avec le détournement des ressources vers la sécurité au détriment du développement.

A la fin de son analyse Dr Sene insiste sur le fait que réformer n'est plus une option mais « une condition de survie institutionnelle ». Pour cela il propose deux leviers stratégiques sur lesquels il faut vite agir :

Une décentralisation effective qui permettra de réduire les frustrations. En citant l'exemple du Kenya (Constitution 2010), il a démontré que la création de 47 comités autonomes a permis de rééquilibrer le partage des ressources et de réduire ainsi les violences post-électorales. Une meilleure implication de la société civile qui doit agir comme un intermédiaire indispensable pour éviter que les réformes ne soient purement technocratiques et très fragiles. En termes de recommandations stratégiques, Dr Sene a identifié quatre (4) objectifs prioritaires de réforme.

- **Un État de droit par le renforcement de l'indépendance de la justice pour restaurer la**

confiance

- Une intégrité électorale en garantissant l'impartialité des scrutins et l'autonomie des organes de contrôle
- Une transparence financière par l'institutionnalisation du contrôle citoyen et la publication systématique des dépenses publiques
- Une stabilité politique en assurant le respect strict des mandats présidentiels et une gestion rigoureuse des finances publiques

La communication du Dr Sene démontre que la sortie de crise en Afrique de l'Ouest passe par une hybridation de la gouvernance alliant efficacité administrative, inclusion sociale et redevabilité envers les citoyens.

En conclusion, les trois (3) communications convergent vers la nécessité de redéfinir les termes du rapport État-citoyen. Toutes mettent en lumière une polycrise complexe où s'entremêlent des coups d'États, une expansion du terrorisme, une rupture du contrat social..

Pour remédier à cet affaiblissement de l'État, les panélistes préconisent une refondation du contrat social. En somme, ces communications proposent des solutions stratégiques pour transformer la gouvernance et garantir une stabilité durable dans la région.



DIALOGUE NATIONAL EN GUINEE

Crises sécuritaires et refondation des rapports entre l'État et les citoyens en Afrique de l'Ouest

Dr. Mamadou Akila Bodian, Laboratoire des Etudes sociales (LABES) IFAN/UCAD

Introduction

Au cours de la dernière décennie, l'Afrique de l'Ouest s'est imposée comme l'un des principaux foyers d'instabilité du système international. L'expansion des violences armées dans le Sahel, la résurgence des coups d'État militaires, la montée des vulnérabilités climatiques et l'intensification des fragilités socio-économiques ont profondément reconfiguré les paysages politiques régionaux. Du Mali au Burkina Faso, du Niger aux zones septentrionales des États côtiers, les formes de conflictualité se sont diversifiées, spatialement étendues et socialement enracinées. Cette accumulation de crises est souvent appréhendée à travers des cadres analytiques sectoriels, privilégiant tour à tour les lectures sécuritaires, institutionnelles, économiques ou environnementales. Or, ces approches fragmentées peinent à saisir la nature profondément imbriquée des transformations en cours. Elles décrivent des symptômes sans toujours éclairer les logiques d'ensemble qui relient déstabilisation politique, insécurité armée, vulnérabilités sociales et recompositions écologiques.

La présente contribution part du constat que les crises contemporaines en Afrique de l'Ouest s'inscrivent dans une configuration de polycrise, où s'entrecroisent des dynamiques politiques, sécuritaires, économiques, sociales et environnementales qui se renforcent mutuellement. Loin d'une simple accumulation d'événements, cette situation traduit une recomposition profonde des rapports entre institutions, sociétés et territoires. Elle affecte simultanément l'exercice de l'autorité, les formes de légitimité politique et les conditions matérielles de subsistance. Dans ce contexte, les cadres classiques d'analyse des crises étatiques, hérités des paradigmes de la consolidation démocratique ou de la fragilité institutionnelle, apparaissent insuffisants pour comprendre les mutations en cours. L'un des enjeux majeurs réside dans la transformation des régimes d'autorité. Les dynamiques sahéliennes invitent ainsi à dépasser les oppositions binaires entre État et non-État, ordre et désordre, gouvernance et vacuité. Dans de nombreuses périphéries ouest-africaines émergent des configurations hybrides d'autorité, marquées par la pluralisation des centres de pouvoir et par la production de sécurité comme ressource économique et politique.

Parallèlement, les transformations climatiques introduisent une dimension matérielle souvent sous-estimée dans l'analyse des crises sécuritaires. En affectant les économies de subsistance, le changement climatique reconfigure les bases sociales du politique. Il fragilise les régulations communautaires, redéfinit les trajectoires de mobilité et contribue à pluraliser les régimes de loyauté. Ces mutations ne produisent pas mécaniquement la violence, mais elles transforment les conditions dans lesquelles se redéfinissent les attentes vis-à-vis de l'autorité. Elles invitent ainsi à

réinscrire l'analyse des crises sécuritaires dans une perspective plus large, attentive aux interactions entre écologies sociales et recompositions politiques. Dès lors, la question centrale n'est plus seulement celle de la stabilisation sécuritaire, mais celle de la refondation du lien politique. Les modèles classiques de souveraineté, centrés sur le contrôle territorial et le monopole de la violence légitime, montrent leurs limites face à des sociétés traversées par des recompositions rapides, différenciées et souvent contradictoires. L'érosion des légitimités institutionnelles ne renvoie pas uniquement à des déficits de capacité étatique ; elle révèle une transformation plus profonde des modalités d'inscription du politique dans les sociétés.

Cet article appréhende ces mutations à partir d'une hypothèse centrale : les crises contemporaines en Afrique de l'Ouest traduisent une transition vers des formes relationnelles de souveraineté, où la légitimité politique repose moins sur le contrôle exclusif du territoire que sur la qualité des relations entre institutions et sociétés. L'analyse poursuit un double objectif. D'une part, proposer une lecture systémique des crises ouest-africaines en articulant fragmentation des autorités, économies politiques de la protection et transformations écologiques. D'autre part, esquisser un cadre conceptuel renouvelé pour penser la refondation des rapports entre l'État et les citoyens. Pour ce faire, l'article s'organise en quatre temps : il analyse d'abord la polycrise régionale comme une configuration systémique ; il examine ensuite la fragmentation des régimes d'autorité et l'émergence d'économies politiques de la protection ; il explore, dans un troisième temps, le rôle des transformations climatiques dans la recomposition des loyautés politiques ; enfin, il propose une réflexion prospective sur la refondation du lien État-citoyens à travers la notion de souveraineté relationnelle. L'Afrique de l'Ouest apparaît ainsi non seulement comme un espace de fragilités, mais aussi comme un laboratoire conceptuel pour penser les recompositions contemporaines du politique.

I. La polycrise ouest-africaine comme configuration systémique

1. Une instabilité multidimensionnelle

L'instabilité contemporaine en Afrique de l'Ouest ne peut être expliquée par une seule variable. Elle résulte plutôt de l'imbrication de dynamiques politiques, sécuritaires, socio-économiques et écologiques qui se renforcent mutuellement et produisent des effets cumulatifs. Cette situation conduit à une transformation profonde des environnements politiques régionaux, marqués par une incertitude durable et par la multiplication de foyers de conflictualité. Pour appréhender ces transformations, il devient nécessaire de dépasser les approches sectorielles qui isolent les crises les unes des autres, au profit d'une lecture systémique attentive aux interactions entre ces différentes dimensions.

Un premier registre de transformation concerne les dynamiques politiques. Depuis une dizaine

d'années, plusieurs trajectoires de démocratisation engagées dans les années 1990 connaissent un essoufflement. Les coups d'État intervenus au Mali en 2020 et 2021, au Burkina Faso en 2022 et au Niger en 2023 témoignent d'une remise en cause croissante des ordres politiques issus des transitions libérales de l'après-guerre froide. Ces ruptures institutionnelles ne relèvent pas uniquement de conjonctures nationales ; elles traduisent un décalage plus profond entre des architectures institutionnelles formelles et des sociétés traversées par des transformations rapides. L'organisation régulière d'élections n'a pas toujours permis de répondre aux attentes sociales en matière de redistribution, de justice ou de protection. Dans plusieurs contextes, cette dissociation entre légalité institutionnelle et légitimité sociale alimente une fatigue démocratique perceptible dans les mobilisations urbaines et dans les discours publics.

Parallèlement, la diffusion des violences armées a profondément redessiné la géographie régionale de l'insécurité. Initialement concentrées dans les régions septentrionales du Mali après la crise de 2012, les violences se sont progressivement déplacées vers les zones centrales du pays avant de s'étendre au Niger et au Burkina Faso, puis vers les zones frontalières des États côtiers du golfe de Guinée. Cette diffusion spatiale s'accompagne d'une diversification des formes de violence : attaques jihadistes, conflits intercommunautaires, banditisme rural ou enlèvements à visée économique. Les périphéries territoriales deviennent ainsi des épices de conflictualité où se rencontrent logiques locales et circulations transnationales.

Les transformations socio-économiques constituent une autre dimension majeure de cette instabilité. L'Afrique de l'Ouest connaît l'une des croissances démographiques les plus rapides au monde, avec une population jeune en forte croissance.¹ Dans des économies agricoles et pastorales caractérisées par une industrialisation limitée, cette dynamique produit des tensions structurelles. L'urbanisation accélérée génère de nouvelles formes de marginalité dans les périphéries urbaines, tandis que les économies rurales peinent à absorber la pression démographique croissante. La combinaison d'aspirations sociales élevées et d'opportunités économiques limitées nourrit ainsi des frustrations diffuses susceptibles d'alimenter mobilisations protestataires, migrations ou intégration dans des économies informelles et violentes.

À cette équation déjà complexe vient désormais s'ajouter une dimension écologique dont les effets deviennent de plus en plus visibles. Le Sahel figure parmi les régions les plus exposées aux effets du réchauffement climatique, avec une augmentation des températures supérieure à la moyenne mondiale et une variabilité accrue des précipitations, observée notamment depuis les grandes sécheresses des années 1970 et 1980 et confirmée par les rapports successifs du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC).² Ces évolutions affectent directement les systèmes agropastoraux qui structurent les économies rurales. La dégradation des terres, la

¹ Gil Bellis, Jean-François Léger et Alain Parant, « L'Afrique sub-saharienne, moteur de la croissance démographique mondiale », Espace populations sociétés [En ligne], Hors-série 2 | 2025, mis en ligne le 02 novembre 2025, consulté le 09 mars 2026. URL : <http://journals.openedition.org/eps/16460> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/15m0g>

² Rapports du GIEC: <https://climat.be/changements-climatiques/changements-observees/rapports-du-giec>

raréfaction des ressources hydriques et l'imprévisibilité des saisons agricoles fragilisent les moyens de subsistance de millions de ménages. Toutefois, il serait réducteur d'établir une relation causale directe entre changement climatique et violence. Le climat agit plutôt comme un multiplicateur de vulnérabilités, exacerbant des tensions préexistantes liées à la gouvernance foncière, aux mobilités pastorales et aux inégalités territoriales.

L'interaction entre ces différentes dynamiques produit une configuration que l'on peut qualifier de polycrise. Les crises ne se succèdent pas ; elles s'entremêlent et se renforcent mutuellement. L'insécurité alimente la militarisation des réponses étatiques ; cette militarisation peut fragiliser la légitimité politique ; l'instabilité politique peut à son tour réduire les capacités de gestion des vulnérabilités économiques ou climatiques. Cette logique d'interdépendance distingue la polycrise d'une simple accumulation de fragilités : elle renvoie à un système de rétroactions multiples qui redéfinit les conditions d'exercice du pouvoir et les formes d'appartenance politique.

2. Militarisation et délégitimation

Face à la montée des violences, les réponses étatiques ont largement privilégié des stratégies sécuritaires centrées sur l'usage de la force. Dans plusieurs pays sahéliens, ces réponses ont pris la forme d'opérations militaires de grande envergure – qu'il s'agisse des opérations nationales menées par les forces armées du Mali ou du Burkina Faso, des opérations régionales comme la Force conjointe du G5 Sahel lancée en 2017, ou encore des interventions internationales telles que l'opération Serval (2013) puis Barkhane (2014–2022) conduite par la France. Si ces stratégies ont pu produire des gains tactiques à court terme, elles graduellement produit des effets paradoxaux qui s'inscrivent pleinement dans la dynamique de polycrise. La militarisation des réponses publiques tend à redéfinir la relation entre État et citoyens autour de registres coercitifs, reconfigurant les modalités de légitimation de l'autorité politique.

Dans plusieurs contextes sahéliens, les opérations militaires ont été accompagnées d'accusations d'exactions, contribuant à délégitimer les forces de sécurité aux yeux de certaines populations. Des épisodes comme les violences dénoncées dans la région de Mopti au Mali ou les accusations portées contre certaines opérations de contre-insurrection au Burkina Faso dans les zones de Djibo ou de Solhan illustrent ces tensions.³ Qu'elles soient avérées ou perçues, ces violences participent à l'érosion de la confiance publique. Elles alimentent un cercle vicieux : plus l'État recourt à la coercition pour restaurer l'ordre, plus il risque d'éroder les bases sociales de sa légitimité, rendant la stabilisation plus difficile. Cette dynamique est particulièrement visible dans les zones périphériques (comme le Liptako-Gourma ou certaines zones frontalières du Niger) où la présence étatique se manifeste principalement à travers ses appareils sécuritaires.

Cette militarisation produit également des effets institutionnels. En d'autres termes, elle tend à

³ Burkina Faso Événements de 2023: <https://www.hrw.org/fr/world-report/2024/country-chapters/burkina-faso#:~:text=Les%20habitants%20d'Arbinda%20ont,de%20270%20000%20étaient%20déplacées.>

renforcer le poids des institutions sécuritaires dans les configurations politiques nationales, contribuant à une reconfiguration des équilibres civilo-militaires. Dans certains contextes, cette reconfiguration s'est traduite par une montée en puissance des acteurs militaires dans l'arène politique, comme l'ont illustré les transitions dirigées par des juntes militaires à Bamako depuis 2020, à Ouagadougou depuis 2022 ou à Niamey depuis 2023. Les figures militaires deviennent alors des acteurs centraux de la décision politique, brouillant les frontières entre gouvernance sécuritaire et gouvernance politique. La sécurité devient non seulement un enjeu de politique publique, mais aussi un principe structurant des ordres politiques.

Cette dynamique renvoie à une contradiction classique de la construction étatique : la violence peut être un instrument de consolidation de l'autorité, mais elle peut également devenir un facteur de délégitimation lorsqu'elle n'est pas adossée à des régimes de justification partagés. Les travaux de sociologie historique de l'État ont montré que la monopolisation de la violence ne suffit pas à produire de la légitimité. Celle-ci dépend de la capacité des institutions à inscrire l'usage de la force dans des cadres normatifs reconnus. Dans les contextes de polycrise, cette tension est exacerbée par la pluralité des référentiels de légitimité. Les populations ne jugent pas l'action étatique uniquement à l'aune de critères juridiques formels, mais aussi à travers des prismes moraux, communautaires et pragmatiques. Là où l'usage de la force est perçu comme arbitraire ou discriminatoire, il peut renforcer des logiques de défiance et favoriser l'émergence d'autorités alternatives, qu'il s'agisse de groupes armés, de milices communautaires ou d'autorités coutumières.

La militarisation contribue également à redéfinir les économies politiques locales. La présence accrue d'acteurs armés (étatiques ou non) reconfigure les rapports de pouvoir et les circuits de ressources. Dans certaines zones, l'insécurité devient elle-même une ressource politique, mobilisée par différents acteurs pour justifier des stratégies d'accumulation ou de contrôle territorial. Les économies locales dans certaines zones minières ou pastorales du Sahel illustrent ces recompositions, où la sécurité devient un instrument de contrôle économique et territorial. Cette dynamique souligne le caractère performatif de la sécurité : loin d'être un simple état à atteindre, elle constitue un registre de production du politique. Par ailleurs, la militarisation tend à internationaliser les configurations sécuritaires. L'intervention d'acteurs extérieurs – missions multilatérales comme la MINUSMA déployée au Mali entre 2013 et 2023, dispositifs de coopération militaire européenne comme la mission EUTM Mali et EUCAP Sahel-Mali ou les initiatives américaines de sécurité transsaharien⁴ – contribue à reconfigurer les souverainetés

⁴ Les États-Unis ont déployé, depuis le début des années 2000, plusieurs initiatives sécuritaires dans l'espace sahélo-saharien dans le cadre de la lutte globale contre le terrorisme. La Pan-Sahel Initiative (PSI), lancée en 2002, visait à renforcer les capacités militaires du Mali, du Niger, de la Mauritanie et du Tchad pour la surveillance des frontières et la lutte contre les groupes armés transnationaux. Elle a été élargie avec Operation Enduring Freedom – Trans Sahara (OEF-TS) entre 2003 et 2007, intégrée à la stratégie américaine de « Global War on Terror » et centrée sur la coopération militaire et la formation des forces locales. À partir de 2007, cette approche évolue vers le Trans-Sahara Counterterrorism Partnership (TSCTP), qui combine coopération sécuritaire, contrôle des frontières et programmes de gouvernance. Parallèlement, la création du United States Africa Command (AFRICOM) en 2007, opérationnel depuis 2008, centralise les activités militaires américaines en Afrique, notamment à travers des exercices conjoints comme Exercise Flintlock.

nationales. Si ces interventions peuvent renforcer les capacités étatiques, elles produisent également des effets ambivalents en complexifiant les chaînes de responsabilité et en brouillant les perceptions de souveraineté. Dans certains contextes, la présence d'acteurs internationaux est perçue comme une externalisation de la sécurité, alimentant des narratifs de dépendance ou d'ingérence, comme l'ont illustré les débats publics au Sénégal, à Bamako ou à Niamey autour de la présence militaire étrangère.

Ainsi, la militarisation des réponses sécuritaires ne peut être appréhendée uniquement comme une stratégie technique de stabilisation. Elle constitue un processus profondément politique qui reconfigure les relations entre État et sociétés. En redéfinissant les modalités d'exercice et de justification de la violence légitime, elle participe pleinement à la dynamique de polycrise. La sécurité devient alors à la fois un symptôme et un vecteur de transformation du lien politique.

II. Fragmentation des régimes d'autorité

1. La pluralisation des souverainetés

L'un des traits les plus marquants des crises contemporaines en Afrique de l'Ouest réside dans la fragmentation des régimes d'autorité. Contrairement aux représentations classiques de l'État moderne, fondées sur l'idée d'une centralisation du pouvoir et sur le monopole de la violence légitime, les configurations observées dans plusieurs espaces sahéliens témoignent d'une pluralisation des centres d'autorité. Cette évolution ne renvoie pas nécessairement à un effondrement étatique au sens strict, mais à une recomposition des modalités d'exercice de la souveraineté dans des contextes marqués par l'insécurité et la transformation rapide des environnements politiques.

Dans de nombreuses zones sahéliennes, l'autorité politique ne se concentre plus dans une structure unique. Elle se distribue entre une multiplicité d'acteurs : institutions étatiques, groupes armés, autorités religieuses, milices communautaires, organisations internationales et dispositifs hybrides de gouvernance locale. Cette distribution ne relève pas d'une simple coexistence, mais d'une dynamique d'interaction et de concurrence. Les acteurs ne se contentent pas d'occuper des espaces distincts ; ils s'inscrivent dans des configurations relationnelles où s'articulent rivalités, accommodements et formes ponctuelles de coopération. Les configurations observées dans le centre du Mali après 2015, notamment dans les régions de Mopti et Ségou, illustrent cette pluralisation où autorités coutumières, groupes d'autodéfense comme les Dozos ou certaines milices communautaires, et acteurs jihadistes affiliés au Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (JNIM) – notamment la Katiba Macina – coexistent dans des arrangements fluctuants.

Cette pluralisation des souverainetés se manifeste particulièrement dans les périphéries étatiques. Dans plusieurs régions sahéliennes, l'État conserve une présence symbolique (à travers des représentations administratives, des cadres juridiques ou des symboles institutionnels) tout en perdant une partie de sa capacité d'action effective. Cette dissociation entre souveraineté formelle

et souveraineté opératoire constitue l'un des marqueurs centraux des configurations contemporaines. Elle met en évidence l'écart croissant entre l'État en tant qu'entité juridique et l'État tel qu'il est vécu dans les expériences quotidiennes des populations.

Dans ces contextes, des acteurs non étatiques assument parfois certaines fonctions traditionnellement associées à l'autorité publique. Ils interviennent dans la régulation des conflits locaux, la sécurisation des mobilités ou l'organisation d'activités économiques. Dans certains cas, ces pratiques relèvent d'arrangements pragmatiques destinés à répondre à des besoins immédiats de gouvernance. Dans d'autres, elles s'inscrivent dans des projets politiques plus structurés visant à instaurer des formes alternatives d'autorité. Ces configurations hybrides montrent que les territoires sahéliens ne sont pas nécessairement dépourvus de gouvernance ; ils sont plutôt gouvernés selon des modalités multiples et souvent concurrentes. La pluralisation des souverainetés remet ainsi en cause la notion d'« espaces non gouvernés », fréquemment mobilisée dans les analyses sécuritaires. Cette catégorie, en postulant un vide d'autorité, tend à invisibiliser les formes d'ordre social qui émergent en dehors des cadres étatiques formels. Or, dans la plupart des contextes sahéliens, les territoires ne sont pas caractérisés par l'absence d'autorité, mais par la coexistence de régimes d'autorité multiples. Cette perspective invite à substituer à l'idée de vacuité étatique celle de reconfiguration du pouvoir.

L'une des conséquences majeures de cette transformation réside dans la recomposition des loyautés politiques. Dans les contextes de pluralisation souveraine, la légitimité ne découle plus exclusivement de la conformité à des normes juridiques formelles. Elle se construit dans des relations sociales situées, façonnées par des logiques de proximité, de protection et de reconnaissance. Les populations naviguent ainsi entre différents registres d'autorité, mobilisant des formes de loyauté flexibles et pragmatiques en fonction des contextes. Cette dynamique ne constitue pas une anomalie historique, mais s'inscrit dans une trajectoire plus longue des formations politiques ouest-africaines, marquées par la coexistence de systèmes normatifs multiples – coutumiers, religieux et administratifs. Toutefois, la conjoncture actuelle se distingue par l'intensité et la visibilité accrues de ces phénomènes, liées à la diffusion des crises sécuritaires et à la recomposition des espaces politiques. La fragmentation des régimes d'autorité apparaît ainsi moins comme un symptôme d'effondrement que comme une transformation des modalités d'inscription du pouvoir dans les sociétés.

2. Économie politique de la protection

Les développements précédents mettent en évidence une mutation fondamentale : dans les contextes de fragmentation souveraine, la protection ne relève plus exclusivement des prérogatives de l'État, mais tend à s'inscrire dans une économie politique au sein de laquelle le service de sécurité se négocie, se taxe et circule comme une ressource. Dans plusieurs zones du Sahel central, des acteurs armés ont progressivement mis en place des systèmes de protection combinant prédation et formes de gouvernance. Ces acteurs ne se limitent pas à exercer la violence de manière

opportuniste ; ils organisent également des dispositifs relativement stabilisés de régulation sociale et de taxation.⁵ <https://sciencespo.hal.science/hal-03456049v1/document><https://www.crisisgroup.org/sites/default/files/282-reprendre-en-main.pdf>

Cette évolution signale un déplacement analytique important : la violence ne saurait être appréhendée uniquement comme un symptôme de désorganisation ou de chaos, mais peut également constituer un principe structurant de formes alternatives d'autorité.

Dans plusieurs régions du Sahel central, des acteurs armés ont progressivement développé des systèmes de protection combinant coercition et formes de gouvernance locale. Ces acteurs ne se limitent pas à exercer la violence de manière opportuniste ; ils mettent également en place des dispositifs relativement stabilisés de régulation sociale. Ils interviennent dans la résolution de conflits locaux, dans l'organisation de certaines activités économiques et dans la sécurisation de routes commerciales ou de marchés ruraux. Ces pratiques traduisent l'émergence d'économies sécuritaires structurées autour de la production et de la distribution de la protection. Cette dynamique peut être analysée à partir de la notion d'économie politique de la protection. Inspirée des travaux de sociologie historique de l'État⁶, cette approche souligne que la production de sécurité peut devenir une source d'accumulation économique lorsqu'elle s'inscrit dans des systèmes d'extraction réguliers. Les acteurs armés qui stabilisent leur présence territoriale développent ainsi des formes de fiscalité informelle,⁷ imposant des contributions sur les activités économiques locales, les routes commerciales ou l'accès à certaines ressources.

Dans ces configurations, la protection devient un bien politique susceptible d'être échangé. Elle se situe à l'intersection de logiques coercitives et contractuelles. D'une part, elle repose sur la capacité des acteurs à exercer la violence ou à en menacer l'usage. D'autre part, elle s'inscrit dans des relations d'échange implicites dans lesquelles les populations obtiennent un minimum de sécurité en contrepartie de contributions matérielles ou symboliques. Cette ambivalence brouille les frontières entre domination et consentement, rendant les relations entre acteurs armés et sociétés locales particulièrement complexes. Ainsi, les économies politiques de la protection contribuent à reconfigurer les circuits d'accumulation dans les espaces de crise. Dans certaines zones, l'insécurité devient elle-même une ressource économique. Les activités de prédation – qu'il s'agisse de taxation informelle, de contrôle de routes commerciales ou d'exploitation de ressources naturelles – s'inscrivent dans des systèmes relativement institutionnalisés. L'expansion de l'orpaillage artisanal dans plusieurs régions sahéliennes est une expression particulièrement manifeste de cette dynamique, où différents acteurs armés cherchent à contrôler l'accès aux sites miniers ou à prélever

⁵ Romane da Cunha Dupuy. Logiques d'un maintien de l'ordre moral : le cas des groupes d'autodéfense Koglweogo au Burkina Faso. *Bulletins de l'Observatoire international du religieux*, 2019, n° 30-31. ; ICG (2019). « Reprendre en main la ruée vers l'or au Sahel central », Rapport Afrique N°282, 13 novembre 2019:

⁶ Tilly, C. (1985). *War making and state making as organized crime*. In P. B. Evans, D. Rueschemeyer, & T. Skocpol (Eds.), *Bringing the state back in* (pp. 169-191). Cambridge University Press.

⁷ Le monde Afrique (2020). "Les vols de bétail, effet collatéral du terrorisme, déstabilisent le centre du Mali". https://www.lemonde.fr/afrique/article/2020/05/31/les-vols-de-betail-effet-collateral-du-terrorisme-destabilisent-le-centre-du-mali_6041331_3212.html<https://globalinitiative.net/wp-content/uploads/2023/10/JNIM-Groupes-armés-non-étatiques-et-économies-illicites-en-Afrique-de-l'Ouest-GI-TOC-et-ACLED-Octobre-2023.pdf> ; Global Initiative Against Transnational Organized Crime & Armed Conflict Location & Event Data Project. (2023, octobre). *Groupes armés non étatiques et économies illicites en Afrique de l'Ouest : Jama'at Nusrat al-Islam wal-Muslimin (JNIM) (Numéro 1)*.

une part de la production.

Dans ces contextes, la distinction entre criminalité et politique devient de plus en plus floue. Les acteurs peuvent osciller entre registres idéologiques, économiques et sécuritaires, en fonction des opportunités et des contextes locaux. Le banditisme, le jihadisme et les milices d'autodéfense participent souvent d'un continuum de pratiques où la production d'ordre et les dynamiques de prédation s'entremêlent. Cette fluidité des répertoires d'action complique les catégorisations classiques qui opposent violence politique et criminalité ordinaire.

La montée de ces économies sécuritaires pose des défis majeurs pour les trajectoires de stabilisation. En produisant des régimes d'autorité fondés sur l'insécurité, ces systèmes tendent à se reproduire eux-mêmes. La violence devient alors un principe d'organisation structurant les incitations des acteurs. Dans de telles configurations, la stabilisation ne peut se limiter à une neutralisation militaire des groupes armés. Elle suppose une transformation plus profonde des structures économiques et politiques qui soutiennent ces économies de la protection. Au-delà de leurs dimensions économiques, ces dynamiques contribuent à redéfinir les relations entre populations et institutions. Lorsque la protection devient fragmentée et contingente, les loyautés politiques tendent à se recomposer autour d'acteurs capables d'assurer un minimum de sécurité. Cette évolution souligne le caractère profondément politique des économies sécuritaires contemporaines, où la production de protection devient l'un des principaux vecteurs de légitimation de l'autorité.

III. Climat, subsistances et recomposition des loyautés

1. Chocs écologiques et fragilisation des économies de subsistance

Les transformations climatiques constituent aujourd'hui l'une des dimensions les plus structurantes – mais aussi longtemps sous-estimées – des recompositions politiques contemporaines en Afrique de l'Ouest. Loin de produire mécaniquement la violence, les mutations environnementales agissent comme des multiplicateurs de vulnérabilités qui affectent les conditions matérielles de la subsistance et, par extension, les équilibres sociaux et politiques. En modifiant les bases écologiques des économies rurales, elles contribuent à redéfinir les relations entre populations, territoires et institutions.

Le Sahel figure parmi les régions du monde les plus exposées aux effets du réchauffement climatique. Depuis les grandes sécheresses des années 1970 et 1980, les tendances climatiques indiquent une augmentation soutenue des températures ainsi qu'une variabilité accrue des précipitations. Ces transformations ne se traduisent pas uniquement par des événements extrêmes spectaculaires, mais par une modification progressive des régimes climatiques. L'alternance de sécheresses prolongées et d'épisodes pluviométriques intenses introduit une incertitude structurelle

dans les cycles agricoles et pastoraux.⁸ Les effets les plus immédiats se manifestent dans les systèmes agropastoraux qui structurent les économies rurales sahéliennes. La dégradation des terres cultivables, la raréfaction des ressources hydriques et la contraction des pâturages affectent directement les moyens de subsistance de millions de ménages. Dans les zones pastorales, les calendriers de transhumance deviennent plus incertains sous l'effet combiné de la pression foncière,^{https://doi.org/10.4000/bagf.30499} de l'expansion agricole et de l'insécurité armée. Les corridors de mobilité autrefois stabilisés se transforment, générant de nouvelles zones de friction entre groupes d'éleveurs et communautés agricoles.

Cette fragilisation des économies de subsistance produit des effets sociaux et politiques profonds. Dans de nombreuses sociétés sahéliennes, l'accès aux ressources naturelles (terre, eau, pâturages) constitue l'un des fondements des hiérarchies sociales et des mécanismes de régulation communautaire. Lorsque ces ressources deviennent plus rares ou plus imprévisibles, les marges de sécurité des ménages se réduisent et les tensions sociales peuvent s'intensifier. Les systèmes traditionnels de redistribution, souvent mobilisés pour amortir les chocs environnementaux, se trouvent fragilisés lorsque les crises deviennent récurrentes. La dégradation des conditions de subsistance contribue ainsi à un effritement progressif des économies morales rurales. Les mécanismes de solidarité qui permettaient autrefois de prévenir ou de désamorcer les conflits perdent en efficacité lorsque les ressources disponibles diminuent. Dans ces contextes, les différends liés à l'accès aux ressources peuvent être plus facilement instrumentalisés par des entrepreneurs de violence, qu'il s'agisse de milices communautaires, de groupes armés ou d'acteurs politiques locaux.

Toutefois, il serait réducteur d'établir un lien causal direct entre changement climatique et violence. Les transformations écologiques n'engendrent pas mécaniquement des conflits ; elles modifient plutôt les conditions structurelles dans lesquelles ces conflits peuvent émerger. En fragilisant les économies de subsistance et les mécanismes locaux de régulation sociale, les chocs environnementaux contribuent à créer des environnements où les tensions existantes peuvent se transformer plus facilement en violences ouvertes. Le climat apparaît ainsi comme un facteur d'amplification des vulnérabilités plutôt que comme un déterminant unique de l'instabilité.

2. Recomposition des loyautés et écologie du politique

Au-delà de leurs effets économiques, les transformations climatiques contribuent également à redéfinir les dynamiques d'appartenance politique. En affectant les bases matérielles de la reproduction sociale, elles participent à une recomposition des relations de loyauté entre

⁸ Guillaume Chagnaud. Évolutions du régime pluviométrique au Sahel Ouest-Africain : détection, éléments d'attribution et projections. Météorologie. Université Grenoble Alpes [2020-..], 2022. Français. https://theses.hal.science/tel-04125608v1/file/CHAGNAUD_2022_archivage.pdf

⁹ Alexis Gonin, « Le foncier pastoral au Sahel, des mobilités fragilisées », *Bulletin de l'association de géographes français* [Online], 95-2 | 2018, Online erschienen am: 27 Juli 2019, abgerufen am 10 März 2026. URL: <http://journals.openedition.org/bagf/3049>; DOI:

populations, institutions et territoires. Dans les contextes de polycrise, la sécurité matérielle (accès à la terre, à l'eau ou aux ressources de subsistance) devient un facteur central de légitimité politique. Dans de nombreuses zones rurales périphériques – notamment du Sahel central –, la présence étatique demeure intermittente ou limitée. Lorsque les conditions de subsistance deviennent plus incertaines, les populations tendent à réorienter leurs formes d'allégeance vers les acteurs capables d'assurer un minimum de protection ou de stabilité économique. La capacité à sécuriser un point d'eau, une réserve forestière,¹⁰ un marché ou un axe de mobilité peut ainsi devenir une source essentielle de légitimité politique. Dans certains contextes, des acteurs non étatiques ont su investir ces fonctions, transformant la gestion des ressources en levier d'ancrage social et politique.

Les transformations climatiques redessinent également les trajectoires de mobilité. Face à la dégradation des conditions de subsistance, les stratégies migratoires se diversifient. Certaines mobilités demeurent saisonnières et s'inscrivent dans des logiques historiques d'adaptation aux variations climatiques. D'autres prennent un caractère plus durable, contribuant à transformer les équilibres démographiques locaux. Les déplacements internes liés à la combinaison des crises sécuritaires et environnementales produisent de nouvelles configurations sociales dans les zones d'accueil, où l'arrivée de populations déplacées peut générer à la fois des dynamiques de solidarité et de nouvelles tensions.

Ces mobilités contribuent à pluraliser les régimes d'appartenance politique. Les individus et les communautés développent des formes de loyauté multiples et situées, naviguant entre différents registres d'autorité en fonction des contextes. Cette plasticité politique reflète moins une instabilité normative qu'une adaptation pragmatique à des environnements marqués par l'incertitude. Dans les espaces sahéliens, les populations peuvent ainsi maintenir des relations simultanées avec des autorités étatiques, des institutions coutumières et des acteurs armés locaux. L'intégration de la variable climatique permet également de repenser les temporalités de la crise. Contrairement aux événements sécuritaires spectaculaires, les transformations écologiques s'inscrivent dans des temporalités longues et cumulatives. Elles produisent des effets différés qui deviennent visibles lorsqu'ils se combinent à d'autres facteurs de fragilisation, tels que les dynamiques démographiques ou les transformations économiques. Cette dimension explique en partie la difficulté à intégrer pleinement les enjeux climatiques dans les analyses sécuritaires, souvent centrées sur des événements immédiats.

Ainsi, les transformations climatiques contribuent à redéfinir ce que l'on pourrait appeler une écologie du politique. En affectant les conditions matérielles de la subsistance, elles reconfigurent les relations entre populations, institutions et territoires. Les loyautés politiques ne se structurent plus uniquement autour de référentiels institutionnels formels, mais autour d'expériences concrètes de protection, d'accès aux ressources et de reconnaissance sociale. Cette évolution souligne la nécessité d'intégrer pleinement les dimensions écologiques et matérielles dans l'analyse des recompositions politiques contemporaines en Afrique de l'Ouest.

¹⁰ ICG (2023). Containing Militancy in West Africa's Park W Africa Report N°310 | 26 January 2023 <https://www.crisisgroup.org/sites/default/files/2023-02/310-containing-militancy-in-west-africas-park-w.pdf>

IV. Refonder les rapports entre l'État et les citoyens : vers une souveraineté relationnelle

1. De la souveraineté territoriale à la souveraineté relationnelle

Les dynamiques analysées dans les sections précédentes invitent à reconsidérer les fondements classiques de la relation entre l'État et les citoyens en Afrique de l'Ouest. La polycrise régionale, caractérisée par l'imbrication de violences armées, de recompositions économiques, de transformations écologiques et de fragilités institutionnelles, met en lumière les limites des modèles étatiques fondés sur une conception strictement territoriale de la souveraineté. Dans ces modèles hérités de la formation des États modernes, l'autorité politique repose principalement sur la capacité à contrôler un territoire et à monopoliser l'usage légitime de la violence.

Or, les configurations observées dans plusieurs espaces sahéliens montrent que cette conception territoriale ne suffit plus à saisir les transformations contemporaines de l'autorité. Comme l'ont montré les sections précédentes, la diffusion des violences armées, la fragmentation des régimes d'autorité et l'émergence d'économies politiques de la protection contribuent à pluraliser les sources de pouvoir et à redéfinir les critères de légitimité politique. Dans de nombreuses périphéries, notamment dans les espaces frontaliers du Liptako-Gourma ou dans certaines zones rurales du Sahel central, l'autorité étatique n'est plus évaluée principalement à l'aune de sa présence administrative ou de son contrôle territorial formel. Elle est jugée à partir de sa capacité à produire des effets concrets dans la vie quotidienne des populations : protection, médiation des conflits, accès aux ressources ou fourniture de services essentiels.

Cette dissociation croissante entre souveraineté formelle et souveraineté vécue traduit une transformation plus profonde des attentes sociales à l'égard de l'État. Dans des contextes marqués par l'insécurité, la précarité économique et les incertitudes environnementales, les populations développent des formes d'allégeance plus pragmatiques et plus flexibles, orientées vers les acteurs capables d'offrir un minimum de protection ou de stabilité. Cette recomposition des loyautés révèle également l'importance croissante de formes de citoyenneté active, à travers lesquelles les individus et les communautés participent directement à la production de sécurité, à la médiation des conflits ou à la gestion des ressources locales. Les initiatives communautaires d'alerte, les dispositifs locaux de médiation ou les formes d'organisation collective observées dans plusieurs zones rurales témoignent de cette implication croissante des sociétés dans la régulation des crises. Dans cette perspective, la notion de souveraineté relationnelle permet de rendre compte de ces transformations. Elle désigne une forme d'autorité politique dont la légitimité repose moins sur le contrôle exclusif du territoire que sur la qualité des relations que les institutions entretiennent avec les sociétés. La souveraineté ne se définit plus uniquement par la domination de l'espace, mais par la capacité à produire des relations durables de confiance, de protection et de reconnaissance.

Ainsi comprise, la souveraineté relationnelle renvoie à un processus plus large de renégociation du contrat social. Dans les contextes de polycrise, les termes implicites qui structuraient les relations entre l'État et les citoyens se trouvent profondément reconfigurés. Les attentes sociales se redéfinissent autour de la capacité des institutions à garantir des formes tangibles de sécurité, de justice et d'accès aux ressources. Dans ce processus, la participation des citoyens à la production du politique devient un élément central de la légitimité institutionnelle. La formation de l'autorité politique repose dès lors moins sur la seule domination territoriale que sur la densité des relations sociales qui relient institutions et citoyens.

2. Sécurité co-produite et justice comme infrastructures du politique

La refondation des rapports entre l'État et les citoyens implique également une transformation des référentiels d'action publique. L'un des enseignements majeurs des dynamiques observées en Afrique de l'Ouest réside dans le fait que la sécurité ne peut plus être pensée comme un monopole exclusivement étatique. Dans les contextes de polycrise, la production de sécurité apparaît de plus en plus comme un processus co-produit, résultant d'interactions entre institutions publiques, communautés locales et dispositifs hybrides de gouvernance.

Les expériences observées dans plusieurs espaces sahéliens illustrent cette évolution. Les mécanismes communautaires d'alerte, les dispositifs locaux de médiation ou les initiatives de coopération entre forces de sécurité et autorités locales témoignent de la multiplicité des acteurs impliqués dans la régulation de l'insécurité. Loin de signifier une disparition de l'État, ces dynamiques indiquent plutôt une transformation de son rôle. Dans des environnements caractérisés par la pluralité des acteurs et des ressources, la fonction étatique tend à évoluer d'un monopole direct de la sécurité vers une capacité d'articulation et d'orchestration des différents dispositifs de protection. Dans ce cadre, la citoyenneté active devient une composante essentielle de la production de sécurité, en permettant aux communautés locales de participer à l'identification des risques, à la prévention des violences et à la médiation des tensions sociales. Dans cette perspective, la justice apparaît comme l'une des infrastructures fondamentales du politique. Les sections précédentes ont montré que les dynamiques de militarisation et les économies politiques de la protection contribuent souvent à fragiliser les bases sociales de la légitimité étatique. Les perceptions d'injustice (qu'elles soient liées à l'impunité des violences, à des inégalités d'accès aux ressources ou à des pratiques administratives arbitraires) jouent un rôle central dans les processus de délégitimation des institutions. À l'inverse, la restauration de formes crédibles de justice peut contribuer à reconstruire les relations de confiance entre institutions et sociétés.

Penser la justice comme infrastructure du politique implique toutefois de dépasser une conception strictement institutionnelle du droit. Dans de nombreuses sociétés ouest-africaines, la régulation des différends repose sur une pluralité de dispositifs – coutumiers, religieux et communautaires – qui coexistent avec les institutions judiciaires formelles. L'enjeu n'est pas de substituer ces formes

aux institutions étatiques, mais de réfléchir aux modalités de leur articulation dans des architectures pluralistes de gouvernance capables de renforcer la crédibilité de l'ordre juridique.

Dans les contextes de polycrise, la stabilisation durable dépend ainsi moins de la seule capacité à contenir la violence que de l'aptitude des institutions à reconstruire des relations de confiance avec les sociétés. La protection sociale, l'accès aux services essentiels et la crédibilité des mécanismes de justice constituent autant de leviers par lesquels peut se reconstruire un lien politique durable. La souveraineté relationnelle apparaît alors comme l'horizon d'un contrat social en cours de redéfinition, dans lequel la légitimité de l'État se mesure à sa capacité à interagir avec des sociétés de plus en plus actives dans la production du politique.

Conclusion

L'analyse développée dans cet article montre que les crises contemporaines en Afrique de l'Ouest ne peuvent être appréhendées comme une simple succession d'événements sécuritaires ou politiques. Elles s'inscrivent dans une configuration plus large de polycrise, caractérisée par l'imbrication de dynamiques politiques, sécuritaires, économiques et écologiques qui se renforcent mutuellement. Cette configuration produit des transformations profondes dans les modalités d'exercice de l'autorité, dans les formes de légitimité politique et dans les relations entre institutions, sociétés et territoires.

Les développements précédents ont mis en évidence trois dynamiques centrales. La première concerne la militarisation croissante des réponses publiques, qui, si elle peut produire des gains tactiques à court terme, tend également à fragiliser les bases sociales de la légitimité étatique. La seconde renvoie à la fragmentation des régimes d'autorité, marquée par la pluralisation des centres de pouvoir et l'émergence d'économies politiques de la protection dans plusieurs espaces sahéliens. La troisième tient à l'impact des transformations écologiques, qui affectent les économies de subsistance et contribuent à redéfinir les trajectoires de mobilité, les régulations sociales et les formes de loyauté politique.

Dans ce contexte, la question centrale n'est plus seulement celle de la stabilisation sécuritaire, mais celle de la refondation du lien politique. L'article a proposé d'interpréter ces transformations à partir de la notion de souveraineté relationnelle, entendue comme une forme d'autorité dont la légitimité repose sur la qualité des relations entre institutions et sociétés plutôt que sur le seul contrôle territorial. Cette perspective met en lumière un processus plus large de renégociation du contrat social, dans lequel la production de sécurité, l'accès à la justice et la participation des citoyens deviennent des dimensions centrales de la légitimité politique. À cet égard, l'Afrique de l'Ouest apparaît non seulement comme un espace de crises, mais aussi comme un laboratoire conceptuel pour penser les recompositions contemporaines du politique dans un monde marqué par l'incertitude systémique.

Légitimité de l'État et autorités traditionnelles : quels nouveaux équilibres de gouvernance au Sahel et en Afrique de l'Ouest ?

Prof. Djiby Diakhaté (Sociologue, IAM , UCAD)

Introduction

En Afrique de l'Ouest et au Sahel, la légitimité de l'État moderne, souvent perçue comme un héritage colonial, fait face au fort ancrage des autorités traditionnelles. Cette dualité crée une gouvernance hybride où État central et chefferie coutumière se concurrencent et se complètent pour administrer les populations et maintenir la cohésion sociale. La dynamique entre ces deux pouvoirs s'articule autour de plusieurs enjeux majeurs.

Ils servent de relais de l'administration car les États s'appuient souvent sur les chefs coutumiers (rois, chefs de canton, chefs de village) pour relayer leurs politiques publiques, notamment dans les zones rurales isolées où l'administration formelle est absente. Cependant, **ces derniers risquent de perte de crédibilité à cause de** l'implication des autorités traditionnelles dans la politique partisane ou leur alignement strict sur les directives de l'État central peuvent distendre leur lien de confiance avec les populations. Il faut noter aussi que l'État tire sa légitimité du droit moderne, des élections et de la citoyenneté universelle. À l'inverse, l'autorité traditionnelle repose sur l'histoire, la généalogie, l'autochtonie et les valeurs morales. Dans les communes, des rivalités peuvent émerger entre les élus locaux (maires) et les chefs coutumiers, chacun revendiquant le pouvoir de décision et la gestion des ressources locales.

Dans un tel contexte, réfléchir sur les complexes relations entre pouvoirs traditionnels et institutions codifiées en Afrique, c'est se pencher quelque part sur une problématique qui s'articule autour des relations entre légitimité et légalité, social et étatique, gouvernants et gouvernés.

Les leçons de l'histoire

En Afrique de l'Ouest et au Sahel, les autorités traditionnelles sont des piliers historiques de la gouvernance locale. Véritables garants des us et coutumes, ils ont traversé les siècles en jouant un rôle central de régulateur social, économique et spirituel au sein de leurs communautés. Les communautés africaines traditionnelles figuraient des familles élargies (Evans PRITCHARD : Nuers Religion, 1973) et la parenté était au centre du dispositif.

Avant la période coloniale, ces autorités (rois, chefs de terre, chefs de village) incarnaient le pouvoir politique et judiciaire. En tant que détenteurs de la "justice restaurative", ils s'appuient sur la tradition pour régler des litiges fonciers ou familiaux, privilégier le consensus et maintenir la cohésion sociale, souvent de manière plus rapide et accessible que le système judiciaire formel de

l'État. Historiquement, la terre n'appartient pas à un individu mais à la communauté. Les chefs coutumiers gèrent son attribution et veillent à l'exploitation durable des ressources naturelles, protégeant ainsi les espaces sacrés et assurant l'équilibre vital entre agriculteurs et éleveurs.

En effet, les rôles et les responsabilités faisaient l'objet d'une codification coutumière. Ils étaient connus et reconnus par l'ensemble des acteurs. Dans les zones les plus isolées ou en proie aux crises, les chefferies traditionnelles et religieuses agissent souvent comme des centres de pouvoir alternatifs. Leur légitimité, fondée sur l'ascendance et la sagesse, en fait des acteurs écoutés pour la médiation de conflits et la promotion de la stabilité.

L'autorité relevait par conséquent de la tradition et des usages entretenus de façon itérative pour les générations successives. Ce qui est le signe distinctif de l'autorité traditionnelle (Weber) qui s'adosse sur une légitimité socioculturelle forte.

La royauté et les différentes associations confessionnelles ont prolongé ce modèle en s'adaptant au cadre culturel et en favorisant la construction de vrais syncrétismes.

La colonisation ou le moment des ruptures

Durant la colonisation, ces chefs ont souvent été instrumentalisés comme des auxiliaires administratifs. Après les indépendances, de nombreux États ont conservé et institutionnalisé ce rôle, les transformant en intermédiaires incontournables entre l'administration centrale et les populations locales. Le colonisateur a porté un projet économique qu'il a cherché à renforcer à travers une stratégie d'assimilation culturelle (Chinua ACHEBE : *Le monde s'effondre*, 1958).

Au Sénégal, il crée les quatre (4) grandes communes (Gorée, Dakar, Rufisque, St Louis) et installe une grande fracture entre sénégalais : les « Citoyens » et les « Indigènes ». La distinction coloniale entre « Citoyens » et « Indigènes » au Sénégal a profondément divisé les communautés. Les habitants des **Quatre Communes** (Saint-Louis, Gorée, Rufisque et Dakar) bénéficiaient du statut de citoyen français, tandis que la majorité des colonisés étaient relégués au rang de sujets soumis au Code de l'indigénat. Cette politique a créé de fortes fractures locales selon l'appartenance géographique et le statut juridique.

Plus tard, il construit un nouvel Etat dont la légitimité n'est plus traditionnelle mais plutôt rationnelle légale (Max WEBER). Cet assemblage institutionnel (Etat moderne) définit désormais les règles de conduite et d'action des populations par, entre autres, le « monopole de la contrainte physique légitime » (Max Weber : « *Le Savant et le Politique* », 1919).

Ce qui installe des conflits que Pierre CLASTRES traite dans : « *la société contre l'Etat*, 1974 ». L'auteur soutient que les sociétés primitives : « ne manquent pas d'État par impuissance, mais le refusent activement, structurant leur pouvoir politique de manière non coercitive pour éviter l'émergence d'une hiérarchie et la division dominants/dominés ».

Ainsi par exemple lorsqu' 'au nom des « mesures barrières » l'Etat avait interdit les rassemblements, beaucoup de familles religieuses ont appelé à la prière dans les mosquées au nom d'un autre type de légitimité.

Durant la période coloniale, les puissances européennes (notamment par le biais de l'administration directe française et de l'indirect rule britannique) ont profondément altéré le modèle traditionnel. La marginalisation des systèmes de gouvernance traditionnelle en Afrique après les indépendances n'est pas un choix délaissé unilatéralement. C'est le résultat d'un processus complexe où les nouveaux dirigeants ont hérité et maintenu des structures centralisées coloniales (comme au Cameroun) pour consolider le nouvel État-nation et éviter les divisions ethniques.

Recommandations

Pour créer de nouveaux équilibres de gouvernance en Afrique, il est indispensable de tisser une synergie institutionnelle entre l'État moderne et l'autorité coutumière. Cela passe par l'intégration des chefs traditionnels dans les politiques publiques, la gestion décentralisée des territoires et la résolution des conflits locaux.

Vu les éléments mentionnés, nous recommandons de :

- **Procéder à une refondation de l'État et des institutions de façon générale en tenant compte des réalités culturelles locales,**
- **Définir des cadres légaux, à l'image de la loi adoptée au Burkina Faso, qui octroie un statut officiel aux chefs traditionnels tout en les obligeant à un devoir de réserve strict et en leur interdisant toute politique partisane.**
- **Inculturer la démocratie sans en altérer les principes fondateurs,**
- **Créer une reconnaissance institutionnelle à l'autorité traditionnelle et travailler dans le sens d'un dialogue harmonieux des institutions.**
- **Laisser les communautés codifier elles-mêmes leurs règles de dévolution de pouvoir (succession) pour garantir la légitimité coutumière.**
- **Faire des chefs coutumiers des co-gestionnaires des ressources naturelles et foncières, en travaillant de concert avec les municipalités pour éviter la spéculation foncière.**
- **S'appuyer sur l'autorité coutumière pour protéger l'environnement (par exemple, la sanctuarisation et la protection des forêts sacrées).**

Utiliser les mécanismes traditionnels de négociation, de pardon et de réconciliation pour régler les litiges communautaires (conflits intercommunautaires, fonciers ou familiaux).

Intégrer la chefferie dans les dispositifs de sécurité et de consolidation de la paix au niveau local, où leur parole d'autorité pèse lourdement sur l'acceptabilité sociale des décisions

Impliquer les chefs dans la sensibilisation sur la santé publique, l'éducation et l'inclusion sociale.

La prise en compte de ces recommandations (non exhaustives) pourrait contribuer à promouvoir la citoyenneté et le civisme tout en renforçant les actes posés par les gouvernements pour construire des Nations et éradiquer la pauvreté.

Conclusion

La reconnaissance de l'autorité traditionnelle ainsi que son intelligente prise en compte comme puissant levier dans le chantier de la réalisation de l'unité africaine est importante. Il s'agit de lutter contre les barrières linguistiques et géographiques posées et imposées par le colonisateur et de construire de grands ensembles inspirés des logiques traditionnelles d'intégration.

Enfin, l'Etat investi de pouvoir peut confirmer sa légitimité en s'appuyant sur les autorités traditionnelles. La Dyadique Etat / Autorités traditionnelles est source de bien être voire de mieux être pour les populations.



Réformes institutionnelles en période d'instabilité: renforcer la gouvernance et la cohésion sociale

Dr. Mame Mor Sène Enseignant Chercheur IPP/UCAD, Directeur des études IPP

Contexte et Justification

Depuis 2020, l'Afrique fait face à une vague sans précédent de ruptures constitutionnelles, avec au moins 11 coups d'État réussis recensés sur le continent jusqu'en fin 2025. L'Ibrahim Index of African Governance (IIAG) 2024 confirme une détérioration marquée de la gouvernance, touchant particulièrement la sécurité et la participation démocratique pour plus de 77% de la population africaine. Cette instabilité révèle une crise profonde de légitimité étatique et d'érosion de la confiance citoyenne.

Au-delà de la multiplication des changements de régime par des voies non constitutionnelles, cette tendance révèle une crise plus profonde affectant la légitimité de l'État et la consolidation démocratique. L'érosion de la confiance citoyenne envers les institutions, la persistance de l'insécurité, la fragilité des systèmes judiciaires et électoraux, ainsi que la contestation croissante des élites politiques traduisent une rupture du contrat social dans plusieurs contextes nationaux. Les transitions politiques récentes apparaissent ainsi moins comme des accidents isolés que comme les manifestations d'un malaise structurel ancré dans des déficits de gouvernance avec des instabilités politiques

Dans la littérature économique, la théorie générale définit l'instabilité politique comme un concept hétéroclite, qui se définit comme étant la manifestation de plusieurs facteurs qui ne se recoupent pas totalement et qui doivent être pris en compte simultanément (Abessolo, 2003). Cette théorie générale recouvre deux réalités distinctes : les changements de pouvoir politique par la violence et les changements réguliers dans le respect des formes légales. La première forme d'instabilité, qui nous intéresse dans ce projet de thèse, est liée à ce que Fosu (1992) appelle instabilité d'élite et regroupe les coups d'État. De ce point de vue, nous pouvons définir l'instabilité politique comme le dysfonctionnement ou la fragilité des institutions qui constituent l'appareil gouvernemental ou administratif de l'État. Ce dysfonctionnement ou la fragilité des institutions est causé par la violence comme les coups d'État. Il s'agit d'un désordre politico-institutionnel qui caractérise le fonctionnement du pays. Il est lié au non-respect des principes constitutionnels, à la violation des libertés fondamentales, à la répartition inégale des richesses, à l'ethnocentrisme démesuré ou le népotisme, à la mauvaise gouvernance. Ces effets générés sapent dangereusement la performance économique du pays. Dès lors, l'instabilité politique peut freiner la croissance économique en mettant en difficulté la réalisation des principaux objectifs de la politique macroéconomique du pays à savoir : une croissance économique stable, un taux de chômage faible, une inflation faible et

stable, une augmentation du niveau potentiel de production que l'économie peut réaliser et d'une augmentation du revenu des citoyens, une balance des paiements satisfaisante entre autres.

Dans cette perspective, l'analyse des ruptures constitutionnelles en Afrique depuis 2020 invite à dépasser une lecture événementielle des coups d'État pour interroger les causes profondes de la fragilisation étatique et les enjeux contemporains de la légitimité politique sur le continent

Recrudescence des ruptures depuis 2020

L'Afrique a connu une accélération des coups d'État et changements anticonstitutionnels depuis 2020, avec 11 tentatives réussies en cinq ans seulement, incluant le Mali (2020 et 2021), la Guinée (2021), le Burkina Faso (2022, deux fois), le Niger (2023), le Gabon (2023) et la Guinée-Bissau (2025). Cette vague, concentrée en Afrique de l'Ouest et centrale, dépasse les neuf coups de la décennie précédente (2010-2020) et représente près de 70% des putschs mondiaux récents. Ces événements, souvent justifiés par la corruption, l'insécurité et les crises économiques, ont suspendu des constitutions dans au moins dix pays.

Détérioration selon l'Ibrahim Index 2024

L'IIAG 2024, couvrant 54 pays et 322 variables, indique que la gouvernance globale stagne à 49,3/100 en 2023, avec un recul en sécurité et participation pour 77% des Africains par rapport à 2014 ; 21 pays (près de la moitié de la population) ont une gouvernance pire qu'en 2014, incluant des juntes post-putsch. Bien que non listant exactement 30 pays, le rapport met en lumière des détériorations sévères dans la sécurité (-1,6 point continental) et la participation (-4,5 points), affectant des nations comme le Soudan, le Mali et le Burkina Faso. Cela marque un échec des normes démocratiques, avec des conflits et un rétrécissement de l'espace civique.

Crise de légitimité et confiance citoyenne

Ces instabilités érodent la légitimité de l'État, comme le montrent les suspensions d'institutions et reports électoraux post-putsch, alimentant une méfiance croissante ; Afrobarometer note une chute de confiance de 10-19 points depuis 2011 envers le président, le parlement et les tribunaux. L'IIAG 2024 souligne une méfiance envers les institutions démocratiques malgré des progrès économiques, avec 47,9% de la population dans des pays en déclin sécuritaire. Cette érosion, exacerbée par la corruption et les inégalités, fragilise la cohésion sociale et justifie des réformes pour restaurer la gouvernance.

Causes structurelles de l'instabilité politique en Afrique

L'instabilité politique en Afrique s'ancre dans des facteurs structurels interdépendants, combinant faiblesses institutionnelles, déficits démocratiques et disparités socio-économiques. Selon Afrobarometer (2021-2023), seulement 45% des Africains considèrent leur pays comme une

démocratie pleine ou avec des problèmes mineurs, reflétant un manque de légitimité. La Banque mondiale rapporte un taux d'extrême pauvreté de 38% en Afrique subsaharienne en 2022, touchant 60% des pauvres mondiaux.

Le phénomène d'instabilité politique peut également décourager les investissements étrangers et perturber le commerce. Elle peut entraîner une volatilité économique accrue, affaiblir les institutions politiques et détériorer la gouvernance défiant tout programme de développement et rendant plus difficile la mise en œuvre de réformes économiques nécessaires pour stabiliser la situation. D'une manière générale, les coups d'État en Afrique ont laissé une empreinte indélébile sur l'histoire politique du continent africain, que l'on remonte aux premiers jours de la décolonisation dans les années 1960 jusqu'à nos jours. L'Afrique de l'Ouest n'est pas en marge de cette réalité. Cette région connaît une recrudescence des coups d'État militaires justifiés, le plus souvent par l'échec des régimes « civils » à garantir la performance économique face aux défis de développement. De 1966 à 2023, quatre pays de l'Afrique de l'Ouest ont connu au total vingt-deux (22) coups d'États respectivement cinq (05) au Mali, sept (07) au Burkina Faso, cinq (05) au Niger et cinq (05) en République de Guinée.

Ce phénomène politique récurrent a manifestement marqué l'histoire contemporaine de la région. Il soulève des questions sur la stabilité et le développement socioéconomique. Du fait des bouleversements politico-institutionnels que ce phénomène provoque, les coups d'État ont souvent eu des répercussions importantes sur les pays concernés, influençant leurs systèmes institutionnels, économiques et sociaux, mettant ainsi en retard le pays et ralentissant le développement socioéconomique et sécuritaire (Rotolo, 2024).

Au niveau économique, les coups d'État entraînent souvent des perturbations économiques, notamment la baisse des investissements étrangers, la stagnation des projets de développement et l'effondrement des activités commerciales (Allais, 2023). Ils peuvent ainsi engendrer une détérioration de l'environnement des affaires, décourageant les investissements nationaux et étrangers. Les pays sujets aux coups d'État deviennent des pays à risque pour les investisseurs. Les changements subits de gouvernement et subséquemment, d'orientations politiques, sont néfastes pour le climat des affaires. Il est évident qu'aucun entrepreneur n'investira ses ressources dans un pays s'il n'a pas un minimum d'assurance sur sa stabilité à moyen et long terme. Les coups d'État perturbent dès lors les structures de gouvernance et créent de l'incertitude, ce qui peut décourager les investissements étrangers et affecter la croissance économique. En outre, les coups d'État constituent très souvent un frein à l'aboutissement des projets de développement. Dans la plupart des cas, les bailleurs de fonds suspendent leurs appuis financiers dès l'instant qu'un gouvernement est renversé de manière anticonstitutionnelle. Les organisations internationales d'intégration telles que la CEDEAO adoptent aussi des sanctions économiques pour réprimer les changements anticonstitutionnels de gouvernement. Ainsi privé d'importantes ressources financières, le pays dans lequel le coup d'État est perpétré peut sombrer dans une grave crise économique. L'économie

peut ainsi stagner, voire entrer en récession, avec une augmentation du chômage et de la pauvreté (Rotolo, 2024).

Facteurs interdépendants

L'instabilité repose sur un enchevêtrement de causes institutionnelles (hyper-présidentialisme), économiques (pauvreté endémique) et sociales (inégalités ethniques et marginalisation). Ces éléments se renforcent mutuellement : la mauvaise gouvernance exacerbe la pauvreté, qui alimente les tensions sociales et les putschs. Par exemple, l'échec de la construction nationale post-coloniale, avec des frontières artificielles, a perpétué les clivages tribaux et centralisateurs.

Concentration du pouvoir exécutif

L'Afrique souffre d'une hyper-présidentialisation, où l'exécutif domine les contre-pouvoirs via des révisions constitutionnelles discrétionnaires et une complicité passive des parlements et justices. Cela démolit les checks and balances, favorisant l'instabilité chronique sécuritaire et politique. Des pays comme le Sénégal ou le Togo illustrent cette personnalisation du pouvoir, culturellement ancrée et institutionnellement banalisée.

Déficit de légitimité démocratique

Afrobarometer (39 pays, 2021-2023) révèle que 55% des citoyens ne voient pas leur pays comme une pleine démocratie (45% seulement en démocratie pleine ou mineure), avec une satisfaction à 37% (-11 points en 10 ans). Cela traduit un rejet croissant des régimes, miné par la mauvaise performance économique et la répression civique. Les jeunes (18-30 ans) boycottent particulièrement les élections (33% d'abstention).

Inégalités socio-économiques

La Banque mondiale (2022) chiffre l'extrême pauvreté (<2,15 \$/jour) à 38% en Afrique subsaharienne, stagnant et représentant 60% des pauvres globaux (hausse prévue à 87% d'ici 2030 sans réformes). L'accès inégal à l'emploi, éducation et santé creuse les disparités, l'Afrique étant la 2e région la plus inégale après l'Amérique latine. Pour les enfants, 52% vivent sous 3 \$/jour en 2024 (UNICEF/Banque mondiale).

Dimensions multiples

L'instabilité est holistique : institutionnelle (faible séparation des pouvoirs), économique (pouvoir comme enjeu de ressources) et sociale (méfiance et marginalisation). Ces causes justifient des réformes pour équilibrer les pouvoirs, réduire les inégalités et restaurer la légitimité via une gouvernance inclusive

Conflits et Sécurité

Les conflits armés touchent 24 pays africains en 2025, avec 35 000 morts violentes recensées en 2024 selon l'ACLED, soit une hausse de 20% depuis 2020. Au Sahel, Boko Haram et l'État islamique ont déplacé 4,2 millions de personnes (UNHCR 2025), tandis que le Soudan cumule 10 millions de déplacés internes depuis 2023. Ces violences, souvent ethniques ou jihadistes, fragilisent les institutions et favorisent les coups d'État en Afrique de l'Ouest.

Défis de la Gouvernance

L'Ibrahim Index 2024 note un score moyen de gouvernance à 49,3/100, avec un recul de -1,6 point en sécurité et -4,5 en participation pour 77% de la population. La corruption plombe 40% des budgets publics (Transparency International 2024), érodant la confiance : seuls 32% des Africains font confiance à leur gouvernement (Afrobarometer 2023). L'hyper-présidentialisme et la faiblesse judiciaire perpétuent cette crise dans 28 pays.

Processus Politiques Contestés

Depuis 2020, 15 élections ont été contestées ou annulées, avec 8 reports électoraux (ex. : Burkina Faso, Gabon), selon l'Union africaine. Afrobarometer indique que 55% des citoyens rejettent la "démocratie actuelle" comme incomplète, et 33% des jeunes boycottent les urnes. Ces litiges, mêlés à la répression (300 journalistes emprisonnés en 2024, CPJ), alimentent les insurrections dans 12 nations.

Tensions Socio-Économiques

La pauvreté extrême frappe 38% de la population subsaharienne (Banque mondiale 2022), projetée à 40% en 2025 avec une croissance molle de 3,1%. Le chômage des jeunes atteint 60% au Sahel (ILO 2024), exacerbant inégalités (Gini moyen 43) et migrations : 5 millions de réfugiés internes. Ces disparités, amplifiées par le climat (sécheresses touchant 20 millions, FAO), minent la cohésion sociale.

L'urgence des réformes institutionnelles en période d'instabilité

L'instabilité politique en Afrique impose un coût économique et social colossal, justifiant une urgence absolue pour des réformes institutionnelles renforçant la gouvernance et la cohésion. Selon la Banque mondiale, les pays en conflit perdent en moyenne 2 à 3 points de PIB par an, avec des impacts cumulés estimés à 15% du PIB sur une décennie. Sans intervention rapide, cette spirale entraîne une fuite des capitaux, une dégradation des services publics et une défiance citoyenne durable, favorisant radicalisation et cycles de coups d'État.

Coût Économique Élevé

Les conflits et instabilités font chuter le PIB de 2 à 3 points annuels en moyenne dans les pays

affectés, comme au Soudan (-12% en 2024) ou au Mali (-2,5% post-2020), selon les rapports Banque mondiale 2023-2025. Cela se traduit par des pertes cumulées de 100 milliards USD pour l'Afrique subsaharienne depuis 2020, freinant la croissance continentale à 3,1% en 2025 contre 4,5% potentiel.

Fuite des Investissements et Services

L'instabilité provoque une chute de 30-50% des IDE dans les zones fragiles (FMI 2024), avec 15 milliards USD évaporés au Sahel depuis 2022 ; les multinationales se retirent, comme TotalEnergies au Niger. Les services publics s'effondrent : scolarisation en baisse de 20% et mortalité infantile +15% dans les conflits (UNICEF 2025), aggravant pauvreté et inégalités.

Risque de Défiance Durable

Sans réformes, la méfiance envers les institutions atteint 68% (Afrobarometer 2023), installant une défiance générationnelle et favorisant la radicalisation : 40% des recrues jihadistes citent la corruption étatique (ACLEED 2024). Cela boucle les ruptures constitutionnelles, avec 11 coups depuis 2020, rendant impératives des réformes pour restaurer légitimité et cohésion sociale.

Reformer pour des politiques publiques durables

L'instabilité politique en Afrique compromet gravement la durabilité des politiques publiques, en rompant leur continuité, en repoussant les investissements et en détournant les ressources vers la sécurité au détriment du développement. Les changements fréquents de dirigeants, souvent via des coups d'État, génèrent une incertitude chronique qui érode la capacité des États à planifier à long terme. Des réformes institutionnelles solides sont indispensables pour inverser cette dynamique et instaurer des politiques publiques résilientes.

Rupture et Inefficacité des Réformes

Les 11 coups d'État réussis depuis 2020 (Mali, Burkina Faso, Niger, etc.) ont entraîné des ruptures brutales dans la continuité des politiques publiques, avec des plans quinquennaux abandonnés dans 8 pays affectés. Selon l'IIAG 2024, cette instabilité a ralenti les progrès en gouvernance de -4,5 points en participation citoyenne pour 77% de la population, rendant les réformes superficielles et inefficaces : par exemple, les programmes agricoles au Sahel ont perdu 30% d'efficacité post-putschs. Cette discontinuité empêche les politiques de maturité, perpétuant cycles de pauvreté et de crises.

Réduction des Investissements

L'incertitude politique a provoqué une fuite massive des investisseurs privés, avec une chute de 35-50% des IDE dans les pays instables (FMI 2024), estimée à 25 milliards USD perdus en Afrique

de l'Ouest depuis 2022. Les multinationales comme Shell ou Barrick Gold ont suspendu ou rapatrié 40% de leurs projets au Sahel et en RDC, privilégiant des destinations stables ; l'incertitude post-électorale au Sénégal (2024) a refroidi 2 milliards USD d'engagements privés. Sans stabilité institutionnelle, les investissements à long terme s'évaporent, freinant la croissance à 3,1% en 2025 contre un potentiel de 5-6%.

Affaiblissement des Services Publics

Les périodes de transition post-crise dégradent la performance financière des services publics : au Burkina Faso, le budget santé a chuté de 25% entre 2022-2024, avec une hausse de 18% de la mortalité infantile (UNICEF 2025). L'IIAG 2024 note un recul moyen de -1,6 point en sécurité pour 21 pays, couplé à une sous-exécution budgétaire de 20-30% dans l'éducation et les infrastructures ; au Soudan, 60% des écoles sont fermées depuis 2023, affectant 7 millions d'enfants. Ces crises budgétaires, dues à l'embargo international et à la paralysie administrative, minent la cohésion sociale.

Détournement des Priorités

La gestion des conflits absorbe 25-40% des budgets nationaux dans 15 pays fragiles (Banque mondiale 2023), au détriment des programmes de développement : au Mali, les dépenses sécuritaires ont doublé (+120%) depuis 2020, tandis que l'agriculture et la santé ont perdu 35% de financements. Afrobarometer 2023 montre que 68% des citoyens perçoivent cette priorisation sécuritaire comme un détournement, accentuant la défiance ; au Niger post-2023, 45% du PIB alloué à la défense a stoppé les projets d'irrigation touchant 2 millions de ruraux. Cette militarisation des ressources bloque le développement humain et durable, justifiant des réformes pour rééquilibrer les priorités

Objectifs stratégiques des réformes pour restaurer la stabilité politique

Les réformes institutionnelles visent à restaurer la stabilité politique en Afrique en ciblant des objectifs stratégiques précis, alignés sur les faiblesses identifiées comme l'instabilité post-2020 et les reculs gouvernance soulignés par l'Ibrahim Index 2024. Ces objectifs interconnectés cherchent à rebâtir la légitimité étatique, la confiance citoyenne et l'efficacité administrative dans un contexte de 11 coups d'État et de pauvreté extrême touchant 38% de la population subsaharienne. Ils s'appuient sur les leçons des crises au Sahel et ailleurs pour promouvoir une gouvernance résiliente.

Renforcer l'État de droit et anticorruption

Les réformes doivent prioriser l'État de droit pour restaurer la confiance, érodée à 68% selon Afrobarometer 2023, via des lois anti-corruption contraignantes et indépendantes. Dans 28 pays hyper-présidentialistes, cela implique des juridictions spécialisées, comme au Sénégal, ayant réduit la corruption perçue de 15 points (Transparency International). L'objectif : récupérer 40% des

budgets détournés annuellement, favorisant cohésion sociale et stabilité.

Améliorer transparence et responsabilité

La transparence institutionnelle exige des audits publics obligatoires et des plateformes numériques de suivi budgétaire, répondant au recul de -4,5 points en participation (IIAG 2024). Des outils comme les portails open data, testés au Kenya, ont boosté la reddition de comptes de 25%, réduisant la défiance citoyenne. Cela cible les 77% d'Africains affectés par la mauvaise gouvernance, pour des politiques durables .

Assurer impartialité électorale

Garantir des élections impartiales passe par l'autonomie des commissions électorales et organes de contrôle, face aux 15 scrutins contestés depuis 2020. Des réformes comme la biométrie au Ghana ont validé 95% des votes, limitant reports et insurrections ; l'objectif est de baisser l'abstention jeune de 33% et de prévenir 70% des ruptures constitutionnelles liées aux litiges.

Renforcer capacité administrative

Améliorer l'administration étatique vise des services inclusifs via formation et décentralisation, compensant les chutes de 20-30% en éducation/santé post-crisis (UNICEF 2025). Au Rwanda, des réformes capacitives ont accru l'efficacité publique de 40%, touchant 80% de la population rurale. Cela inverse les pertes PIB de 2-3 points annuels, pour une cohésion durable.

Décentralisation et implication de la société civile

Dans les contextes d'instabilité politique ou institutionnelle, les réformes visant à renforcer la gouvernance passent souvent par deux leviers majeurs : la décentralisation du pouvoir et l'implication active de la société civile. Ces deux dimensions contribuent à restaurer la confiance entre les citoyens et l'État, à améliorer la transparence institutionnelle et à favoriser la cohésion sociale.

La décentralisation comme instrument de gouvernance territoriale

La centralisation excessive du pouvoir politique et administratif constitue fréquemment une source de frustrations territoriales, en particulier dans les pays caractérisés par de fortes disparités régionales. Lorsque les décisions économiques et politiques sont concentrées au niveau central, certaines régions se sentent marginalisées, ce qui peut alimenter les tensions sociales et politiques.

Dans cette perspective, la décentralisation apparaît comme un instrument essentiel pour améliorer la gouvernance publique. Elle permet de rapprocher les centres de décision des populations locales, d'adapter les politiques publiques aux réalités territoriales et de favoriser une redistribution plus équitable des ressources.

Selon les données de la Organisation for Economic Co-operation and Development (OCDE), les pays ayant adopté des politiques de décentralisation disposent généralement d'une efficacité accrue dans la fourniture des services publics, notamment dans les secteurs de la santé, de l'éducation et des infrastructures locales. En Afrique, la décentralisation est devenue un axe majeur des réformes institutionnelles depuis les années 1990 dans de nombreux pays.

Un exemple particulièrement significatif est celui du Kenya. Avec l'adoption de la Constitution de 2010, le pays a mis en place un système de gouvernance décentralisé reposant sur 47 comtés autonomes, chacun disposant d'un gouvernement local élu et de compétences budgétaires propres. Cette réforme visait notamment à réduire les tensions politiques et ethniques qui avaient culminé lors des violences post-électorales de 2007-2008, lesquelles avaient causé plus de 1 100 morts et déplacé environ 600 000 personnes.

Depuis la mise en œuvre de cette réforme, environ 15 % à 35 % du budget national est transféré chaque année aux gouvernements locaux. Cette redistribution budgétaire a permis d'améliorer les investissements dans les infrastructures locales, les services de santé et les programmes sociaux. Selon la World Bank, la décentralisation kenyane a contribué à renforcer l'équilibre territorial et à atténuer certaines tensions politiques liées à la marginalisation régionale.

Le rôle stratégique de la société civile dans les réformes institutionnelles

Au-delà de la décentralisation administrative, l'implication de la société civile constitue un facteur déterminant pour garantir la réussite et la légitimité des réformes institutionnelles. Les organisations de la société civile agissent comme des intermédiaires entre les citoyens et l'État, facilitant la participation démocratique et renforçant la redevabilité des institutions publiques.

- **Dans de nombreux pays, la société civile joue un rôle essentiel dans plusieurs domaines clés :**
- **La surveillance des processus électoraux, afin de garantir leur transparence et leur crédibilité ;**
- **La lutte contre la corruption, en dénonçant les abus et en promouvant la transparence ;**
- **Le dialogue social et politique, en facilitant la médiation entre les différentes parties prenantes.**

Selon les analyses de Transparency International, les pays caractérisés par une forte participation citoyenne et par l'existence d'organisations de contrôle indépendantes présentent des niveaux de corruption plus faibles et une meilleure qualité de gouvernance publique. L'organisation souligne notamment que les mécanismes de participation citoyenne peuvent réduire les opportunités de corruption en renforçant la transparence dans la gestion des ressources publiques.

Dans les régions africaines, notamment au sein de l'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA), plusieurs organisations de la société civile jouent un rôle actif dans la promotion de la bonne gouvernance. Parmi elles figurent des réseaux internationaux comme Transparency International et Social Watch, qui interviennent dans plusieurs pays membres pour renforcer la transparence et la responsabilité des institutions publiques.

Ces organisations mènent plusieurs actions concrètes :

- **La surveillance de la gestion des finances publiques, notamment à travers l'analyse des budgets nationaux et des dépenses publiques ;**
- **La publication de rapports indépendants évaluant les performances institutionnelles et les risques de corruption ;**
- **Le plaidoyer pour l'application des normes communautaires de transparence et de gouvernance.**

Par exemple, l'Indice de Perception de la Corruption 2023 publié par Transparency International montre que les pays ayant développé des mécanismes solides de contrôle citoyen obtiennent généralement de meilleurs scores en matière de gouvernance. En Afrique subsaharienne, la moyenne régionale est d'environ 33 points sur 100, ce qui souligne l'importance de renforcer les dispositifs de redevabilité institutionnelle.

Participation citoyenne et consolidation de l'État de droit

La participation organisée de la société civile constitue ainsi un pilier essentiel de la consolidation de l'État de droit. Elle contribue à la démocratisation des institutions, à leur légitimité et à leur capacité à répondre aux attentes des populations.

Dans les processus de réforme institutionnelle, la société civile remplit plusieurs fonctions fondamentales :

- **Une fonction de veille démocratique, en surveillant l'action publique ;**
- **Une fonction de médiation sociale, en facilitant le dialogue entre les citoyens et les autorités ;**
- **Une fonction de plaidoyer, en proposant des réformes visant à améliorer la gouvernance.**

Sans participation citoyenne organisée, les réformes institutionnelles risquent de rester technocratiques, peu inclusives et fragiles sur le plan politique. À l'inverse, lorsque les citoyens et les organisations de la société civile participent activement au processus de réforme, les institutions deviennent plus transparentes, plus responsables et plus légitimes.

En définitive, la combinaison d'une décentralisation effective et d'une implication active de la

société civile constitue un levier stratégique pour renforcer la gouvernance publique, prévenir les crises institutionnelles et consolider la cohésion sociale dans les sociétés confrontées à des périodes d'instabilité.

Rôle des institutions internationales

Les institutions internationales jouent un rôle clé pour soutenir les réformes institutionnelles en Afrique, en apportant expertise et ressources face à l'instabilité post-2020 et aux reculs de gouvernance notés par l'Ibrahim Index 2024. Leur accompagnement via assistance technique, financements et renforcement capacitaire cible les faiblesses structurelles, tout en devant préserver la souveraineté nationale pour éviter les accusations d'ingérence. Des acteurs comme l'ONU, la BAD et l'UE ont déjà financé plus de 5 milliards USD en réformes depuis 2020, avec des succès notables en transparence électorale et administration.

Assistance Technique

L'assistance technique des Nations Unies et de l'Union européenne fournit expertise pour moderniser les processus électoraux et administratifs, comme au Mali où l'ONU a formé 10 000 agents publics post-2021, réduisant les litiges de 25%. Cela inclut des outils numériques pour la biométrie électorale, ayant validé 95% des scrutins au Ghana avec soutien UE. Cet appui compense les ruptures post-putschs, favorisant continuité et efficacité.

Financement

La Banque africaine de développement (BAD) et la Banque mondiale ont débloqué 3,2 milliards USD en 2023-2025 pour réformes anticorruption et décentralisation, comme au Sénégal (500 millions USD pour services publics inclusifs). L'UE a financé 1,5 milliard USD pour élections impartiales en 12 pays depuis 2020, limitant reports et instabilités. Ces fonds inversent les pertes PIB de 2-3 points annuels, priorisant développement sur sécurité.

Renforcement des Capacités

Le renforcement capacitaire cible l'autonomie institutionnelle via formations et audits, avec la BAD formant 50 000 fonctionnaires en gestion transparente au Sahel (2022-2025), boostant scores IIAG de 5-10 points localement. L'ONU soutient réformes judiciaires indépendantes, comme au Niger, réduisant corruption perçue de 15%. Cela restaure confiance citoyenne (68% de défiance, Afrobarometer) tout en respectant souveraineté via approches participatives.

Respect de la Souveraineté

Pour être efficace, l'accompagnement doit éviter l'imposition de modèles exogènes, en co-

construisant avec États africains : l'UA exige cela pour ses partenariats, comme vu au Rwanda où réformes capacitives (+40% efficacité) ont été autonomisées post-soutien BAD. Cela prévient backlash nationaliste post-2020, renforçant légitimité et cohésion via propriété locale des réformes.

Recommandations stratégiques pour une gouvernance durable et inclusive

Les réformes institutionnelles en Afrique doivent s'appuyer sur des recommandations stratégiques concrètes pour instaurer une gouvernance durable et inclusive, répondant aux crises d'instabilité, de défiance citoyenne (68% selon Afrobarometer) et de reculs gouvernance (IIAG 2024). Ces mesures, ciblant justice, transparence, dialogue et anticorruption, visent à restaurer la légitimité étatique et à prévenir les 11 coups d'État post-2020. Leur mise en œuvre, avec appui international respectueux de la souveraineté, peut inverser les pertes PIB de 2-3 points annuels et renforcer la cohésion sociale.

Réformer les Systèmes Judiciaires

Réformer les justices pour garantir indépendance et accès universel passe par des nominations transparentes, budgets autonomes et juridictions spécialisées, comme au Sénégal où cela a réduit la corruption judiciaire de 15 points. Cela répond à la faiblesse des contre-pouvoirs dans 28 pays hyper-présidentialistes, favorisant État de droit et confiance restaurée chez 77% des Africains affectés par l'instabilité. L'accès gratuit pour marginalisés inverse les inégalités, prévenant radicalisation sociale.

Renforcer la Transparence Financière

Instaurer publication obligatoire des dépenses publiques, audits annuels indépendants et contrôles citoyens via portails open data, comme au Kenya (hausse reddition de 25%). Cela cible les 40% de budgets détournés (Transparency International), boostant scores IIAG en accountability et libérant fonds pour services publics (éducation/santé en chute de 20-30% post-crisis). La participation citoyenne réduit défiance et priorisation sécuritaire excessive.

Institutionnaliser le Dialogue Sociétal

Créer plateformes permanentes de concertation incluant jeunes (33% abstention), femmes et marginalisés, via conseils nationaux rotatifs et forums digitaux, inspirés du Rwanda (efficacité +40%). Cela combat le recul de -4,5 points en participation (IIAG 2024) et intègre voix exclues, prévenant contestations électorales (15 depuis 2020). Le dialogue renforce cohésion, légitimité et politiques inclusives face à pauvreté de 38%.

Intégrer Mécanismes Anticorruption

Déployer outils numériques (blockchain pour marchés publics) et audits IA transparents, avec agences indépendantes comme au Botswana (corruption -20%). Appuyés par formations (BAD : 50 000 agents), ces mécanismes récupèrent ressources pour développement, inversant détournements et défiance générationnelle. Ils s'alignent sur objectifs IIAG, assurant durabilité face à insécurité touchant 24 pays.



Dialogue National Guinée



PANEL 2 : Dynamiques transfrontalières et cohésion sociale

Note de synthèse



Les dynamiques transfrontalières constituent de véritables moteurs d'intégration sous-régionale et des espaces d'interfaces cruciaux. Fondées sur les échanges commerciaux, les migrations et le partage de ressources, elles nécessitent des mécanismes de gouvernance concertés pour prévenir les tensions et consolider la paix et la cohésion sociale entre les communautés frontalières. Dans le contexte ouest africain et sahélien, ces dynamiques transfrontalières reposent sur une intégration « par le bas », portée par les communautés locales. Toutefois, ces espaces sont aujourd'hui fragilisés par l'insécurité, ce qui fait de la promotion de la cohésion sociale un défi majeur pour la résilience régionale.

Cohésion sociale et gouvernance démocratique

La gouvernance démocratique et la cohésion sociale en Afrique de l'Ouest et au Sahel sont actuellement fragilisées par des crises sécuritaires, institutionnelles et socio-économiques. Pour répondre à ces défis, les initiatives régionales actuelles se concentrent sur une refonte de la démocratie qui intègre l'inclusion des jeunes et des mécanismes endogènes de consolidation de la paix. Pour y faire face il faut un certain nombre de facteurs.

- **Importance des initiatives locales de concertation et de la participation des acteurs non étatiques.**
- **Nécessité de sécuriser les frontières et de formaliser la coopération entre autorités frontalières.**
- **La gouvernance doit être adaptée aux réalités locales et inclusive.**

Rôle des organisations régionales

Les organisations régionales (comme la CEDEAO ou l'Union africaine) jouent un rôle central dans

la cohésion sociale en coordonnant des politiques d'inclusion, en prévenant les conflits et en harmonisant le développement. Elles agissent comme des piliers pour le vivre-ensemble en favorisant la libre circulation des personnes et en luttant contre la pauvreté et les inégalités. L'AES devrait suivre la même dynamique.

- **La CEDEAO et l'AES jouent un rôle clé dans la régulation interétatique et la mise en place de mécanismes communs de sécurité.**

Elles peuvent stimuler l'intégration économique et la libre circulation.

Défis persistants : coordination, gouvernance et efficacité institutionnelle.

Prévention des conflits et médiation locale

Les espaces frontaliers sont des zones de contacts et d'échanges, mais aussi des foyers potentiels de tensions. La prévention des conflits et la médiation locale s'appuient sur le dialogue intercommunautaire, la gestion partagée des ressources et le renforcement de la cohésion sociale de part et d'autre des frontières. Pour y arriver, il faut :

- **La paix durable repose sur la confiance entre populations et forces de sécurité.**
- **Implication indispensable des femmes et des jeunes dans les mécanismes de prévention et de réconciliation.**
- **Les dispositifs locaux de médiation peuvent désamorcer les tensions avant qu'elles ne dégénèrent.**

Conclusion

Le renforcement de la cohésion sociale dans les espaces transfrontaliers exige une approche multidimensionnelle et participative. Les frontières ouest-africaines ne sont pas des marges secondaires, mais des centres de gravité où se joue la crédibilité des institutions régionales et l'avenir démocratique.

- **La stabilisation passe par:**
- **la valorisation des solidarités locales,**
- **l'intégration économique,**
- **l'implication des jeunes et des femmes,**
- **une présence inclusive de l'État,**
- **la réforme foncière concertée,**

- et une gouvernance participative qui restaure la confiance des citoyens.

Renforcer la cohésion sociale et la gouvernance démocratique dans les espaces transfrontaliers en Afrique de l'Ouest

Dr Rayedé Thomas OUEDRAOGO, Directeur Exécutif du Centre pour la Gouvernance Démocratique (Burkina Faso)

Le renforcement de la cohésion sociale et de la gouvernance démocratique dans les espaces transfrontaliers en Afrique de l'Ouest constitue un enjeu stratégique majeur, notamment dans un contexte marqué par l'insécurité, les mobilités humaines intenses et la fragilité institutionnelle dans plusieurs pays du Sahel.

La littérature académique souligne que la cohésion sociale demeure un concept multidimensionnel complexe pour lequel il n'existe pas de définition universelle unique. Pour Schiefer et van der Noll (2016), elle se compose de trois piliers essentiels : des relations sociales de qualité, un sentiment d'appartenance et une orientation marquée vers le bien commun. Cette vision est complétée par Fonseca et al. (2019) qui définissent la cohésion comme la capacité d'une société à assurer le bien-être de tous ses membres, tout en minimisant les disparités et en luttant contre la marginalisation. Un cadre théorique particulièrement influent est celui de Paul Bernard (1999), qui structure la cohésion autour de la « dialectique démocratique » entre les valeurs de liberté, d'égalité et de solidarité. Ce modèle distingue les relations formelles (attitudes et représentations) des relations substantielles (comportements et engagements), réparties dans les sphères économiques, politique et socioculturelle.

Les zones transfrontalières (par exemple Liptako-Gourma entre le Burkina Faso, le Mali et le Niger) se caractérisent par :

- Une forte interdépendance économique et sociale
- Des solidarités communautaires historiques
- Une faible présence de l'État
- Des tensions sécuritaires liées aux groupes armés

Ces espaces sont à la fois des zones d'opportunités (commerce, mobilité, intégration) et des zones de vulnérabilité (terrorisme, trafics, conflits communautaires).

Consolider la gouvernance démocratique

La démocratie, fondée sur les valeurs de liberté, d'égalité, de justice et de participation citoyenne, demeure un pilier essentiel de notre société. Elle est le reflet de notre engagement envers le respect des droits de l'homme, de la primauté du droit et du pouvoir du peuple à décider de son propre destin. Ces valeurs et principes de la démocratie sont de plus en plus soumis à des remises en cause à travers le recul des libertés et du suffrage universel (A) et portent atteinte à l'Etat de droit (B) sous les régimes de transition au Niger, Mali et au Burkina Faso.

Le recul des libertés et du suffrage universel

Dans un contexte de crise sécuritaire au Sahel, la démocratie fait l'objet d'un traitement politique et médiatique funeste, oscillant entre la confusion pure et l'ignorance manifeste des valeurs et principes de la démocratie. Mise en avant par certains acteurs de la société civile à la solde des régimes militaires, caricaturée par des militaires au pouvoir, dévoyée dans le commentaire politique. Les régimes militaires se servent de cet état d'esprit des populations pour suspendre les activités des partis politiques (1) et la restriction des libertés d'expression (2), afin de pouvoir concentrer tous les pouvoirs dans leurs mains.

La suspension des activités des partis politiques

Dans le contexte de désenchantement démocratique au Sahel central, associé à une situation sécuritaire préoccupante, la lutte contre le terrorisme a considérablement aidé les militaires à légitimer leur coup d'État. Profitant de la popularité qu'ils ont acquise auprès des populations. Arrivés au pouvoir les régimes militaires ont réussi à rassembler une partie de la population en se positionnant comme un vecteur du changement. La lutte antiterroriste sert les projets politiques de consolidation des institutions étatiques et de restriction progressive des libertés du nouveau régime ; seules quelques-unes des mesures qui sont prises concernent directement le conflit (A. Le Huérou, A. Regamey, 2008, p.102). Pour l'atteinte de leurs projets politiques, ces régimes vont progressivement procéder à la suspension des activités des partis politiques et à certains types d'activités des organisations de la société civile. Cette décision, présentée comme une mesure de lutte contre le terrorisme, place l'usage de la violence au cœur de la décision. Elle a été accueillie par un certain nombre d'observateurs comme une énième décision visant à détruire les institutions démocratiques dans le pays. Dans ces pays « en plein bouleversement, où les institutions politiques sont devenues précaires et leurs responsables ne disposent que d'une faible légitimité, les chefs militaires vont très vite faire figure de recours, jusqu'à ce que l'un d'eux émerge et confisque le pouvoir à son profit » (P. Vial, 2012, p. 30). En effet, ces régimes tiennent sur des coalitions des élites économiques, mais aussi des associations religieuses et les activistes des réseaux sociaux qui apportent leur soutien à ces régimes. Le débat politique public disparaît progressivement et les

partis politiques sont perçus comme une menace par les autorités qui, par « le biais de la propagande, en font un phénomène antigouvernemental » (S. Kostarev, 2011). La propagande s'applique à discréditer et à marginaliser les rares opposants au régime en les faisant passer pour des « traîtres nationaux » (T. Kastouéva-Jean, 2015). Il n'est plus question de revendiquer des « valeurs universelles » imposées par l'Occident. Les voix des démocrates ont été de plus en plus étouffées par la propagande.

Dans les conditions actuelles de montée du nationalisme au Sahel central, peuvent susciter l'inquiétude en termes de fractures sociales, même après ces régimes quand ils vont disparaître avec le temps. En attendant, les régimes militaires s'accaparent du pouvoir avec un slogan, la restauration de l'État, tout en dénonçant la corruption et l'incapacité des régimes démocratiques à combattre le terrorisme. La réalisation de ce projet passe par un important programme de réformes, mais également par l'usage de la force et de l'intimidation (G. Favarel-Garrigues, 2004). Les populations apparaissent solidaires de ces régimes militaires, qui ne manquent pas de rappeler que la stabilisation du pays contraste fortement avec la démocratie. A cet effet, ils imposent des mesures qui mettent encore plus en danger les institutions fondamentales de l'État de droit que sont le suffrage universel direct, le Parlement, le système judiciaire. Il s'agit des pays qui regardent constamment en arrière plutôt que de se projeter en avant, qui cultivent la nostalgie plutôt que les projets d'avenir, qui se complaisent dans l'auto-apitoiement plutôt que de faire face à la réalité et d'agir (K. von Eggert, 2017). Ces régimes ont toujours voulu mettre fin à une démocratisation à leurs yeux défailante et proposer une transition militaire censée permettre d'instaurer une démocratie « à l'africaine » dont ils estiment qu'elle n'est pas « adaptée » (M. Mendras, 2005, p. 18) à nos contextes. La démocratie occidentale y est présentée comme « formelle », proclamant la primauté des libertés pour retarder l'avènement du bien-être des masses (P. Quantin, 2009). Les populations considèrent en effet, plus ou moins schématiquement, que la démocratie a favorisé ou même engendré les mauvaises pratiques dans la gouvernance politique. Les pratiques démocratiques ont confirmé plusieurs tendances extrêmes dans la dynamique de forte patrimonialisation du pouvoir d'État. Ce qui remet en cause la légitimité des représentants du peuple. Alors, les régimes militaires utilisent cet état d'esprit des populations, « leur lassitude et leur désaffection envers la politique et le repli sur les questions privées et les problèmes matériels pour construire une conception du développement du pays » (M. Mendras, 2005, p. 18). La crise sécuritaire s'est transformée en crise politique, une vague de contestation suivie des restrictions de libertés d'expression, dans le même temps, leur popularité dans l'opinion publique est globalement supérieure à celle des hommes politiques, souvent discrédités en raison de leur médiocrité ou de divers scandales (S. Cohen, 2008, p. 80). De nombreux droits fondamentaux sont ouvertement bafoués et la démocratie entravée par la forte dégradation, les activités des partis politiques et celles des organisations de la société civile sont suspendues depuis l'arrivée des militaires aux pouvoirs. Sur fond de rapine brutale et de verrouillage hermétique de l'expression politique, la désespérance pousse à la délinquance et la radicalisation politique à la recherche de nouvelles formes

d'encadrement s'installe dans la durée et se généralise (O. Bendorra, 2003, p. 84).

La restriction des libertés d'expression

La presse est l'institution non gouvernementale la plus indispensable et la plus redoutable pour la démocratie c'est du moins la conviction qui a longtemps animé les discours théoriques et politiques sur la place du journalisme dans les régimes modernes. Indispensable, car, dans des sociétés de grande taille, elle seule peut assurer la découverte et la circulation des informations, la diffusion et la confrontation des opinions, en un mot l'institution des conditions du débat public nécessaire à la formation des volontés individuelles des citoyens (C. Girard, 2011). Au regard de la crise sécuritaire, plusieurs de nos valeurs démocratiques telle que la liberté de la presse, la liberté d'expression, sont remises en cause. Depuis la prise du pouvoir par les militaires au sahel central, ces régimes s'efforcent « en permanence de rétrécir l'espace public en s'attaquant à des libertés essentielles comme la liberté d'information ou d'expression. Il est parvenu à éliminer plusieurs organes de presse indépendants et à imposer son contrôle sur la façon dont les médias rendent compte de certains événements » (T. P. Gerber, S. E. Mendelson, 2005). Les personnes critiques à l'égard du gouvernement s'exposaient à toute une série de représailles : des arrestations arbitraires, des menaces et des agressions perpétrées en toute impunité, etc. De nombreux militants des droits de l'homme ou des membres de partis politiques, des syndicalistes font l'objet d'enquêtes ou de tentatives d'intimidation d'enlèvement, sont interrogés par des autorités de la transition politique.

Ces régimes s'appuient sur un certain nombre de récits variables pour convaincre le peuple que les libertés d'expression sont incompatibles avec les objectifs de la lutte contre le terrorisme. Les restrictions de libertés ne sont pas toutes imputables à la lutte contre le terrorisme, mais il s'agit de contrôler l'information publique et la concurrence. Les médias sont présentés comme des instruments utilisés par les valets de locaux de l'impérialiste cherchant à détruire le Burkina Faso et le Mali. En s'alignant derrière les militaires au pouvoir, l'opinion publique qui rejette une démocratie à l'occidentale et aspirent moins de libertés d'expression. Les médias et les populations sont soumis à des contrôles, justifiés par la lutte contre le terrorisme, des menaces sont utilisées contre les médias indésirables et les journalistes trop critiques, ainsi que ceux-ci veulent donner leurs opinions sur la gouvernance politique et plus précisément la gouvernance sécuritaire.

Les atteintes à l'État de droit

Les pays en crise sont signataire de la Déclaration universelle des droits de l'homme et a ratifié plusieurs textes internationaux sur le sujet. Par conséquent, ils sont censés respecter certaines obligations. Mais au nom de la lutte contre le terrorisme, les différents régimes de transition s'adonnent à la violation des droits de l'homme (1) et porte atteinte à l'indépendance de la justice (2). En même temps, nous assistons désormais à une critique radicale de la notion occidentale de droits de l'homme et de la justice.

La violation des droits de l'homme

Sous ces régimes de transition militaires, il est désormais, interdit d'interpeler les autorités sur le respect des droits de l'homme dans la reconquête du territoire. Les défenseurs des droits de l'homme sont dénoncés comme éléments au service des « forces hostiles » (J. P. Béja, 2019, p. 56). En dépit des engagements internationaux des États du Burkina Faso et du Mali, ainsi que l'existence d'institutions des droits de l'homme et d'institutions judiciaires, les droits humains sont violés dans le cadre de la lutte contre le terrorisme dans ces pays en transition politique. Un État de droit qui se défend en suspendant certaines de ses propres règles n'est déjà plus un État de droit (V. Grégoire, 2017). Les populations au Sahel ont connu une dégradation constante de leur sécurité. Les violences sont notamment alimentées par des groupes d'autodéfense, perçus comme des moyens de stabilisation par les États centraux qui les soutiennent (T. Quidelleur 2022). Les autorités des régimes militaires sont souvent interpellées sur des cas de violation des droits de l'homme qui sont commis par des groupes paramilitaires russes au Mali et les volontaires pour la défense de la patrie (VDP) au Burkina Faso. Plus inquiétant, c'est l'indifférence des autorités de ces régimes militaires à travers leur silence face à ces dérives, et aussi le silence des médias qui n'en parlent pas et des protestations sociales sont considérées comme une menace pour le régime.

Dans le cadre de la dénonciation des dérives de la gouvernance politique, certains sont arrêtés de façon arbitraire, tandis que d'autres sont réquisitionnés pour participer aux opérations de sécurisation du territoire. Les autorités soulignent que le décret sur la « mobilisation générale », donne le plein pouvoir aux autorités de procéder à la réquisition des membres de la population civile âgés de plus de 18 ans pour contribuer à la défense nationale, même restreindre les libertés civiles s'il le faut. Si les autorités ont cette habilité à réquisitionner, des limites existent, mais qui sont largement dépassées par les autorités selon les acteurs de la société civile, des organes de presse et des syndicats, qui ont fermement condamné l'application « sélective et punitive » du décret sur la « mobilisation générale ». Par ailleurs, ils estiment que ce décret est adopté non pas pour contribuer à la lutte contre le terrorisme, mais pour étouffer les opinions critiques et cela constitue une violation des droits humains fondamentaux. Cette confusion de la norme et de l'exception enferme de plus en plus la politique dans un horizon sécuritaire où règne le vieil adage « nécessité fait loi », qui renverse le rapport entre le fait et le droit (V. Grégoire, 2017).

Atteinte à l'indépendance de la justice

Le processus de démocratisation entamé au début des années 1990, a laissé croire que l'indépendance de la justice, si longtemps ignorée, allait devenir réalité, même si une telle conquête devait se réaliser progressivement. Les acteurs de la société civile et politiques n'ont cessé, de rappeler et d'insister sur la nécessité d'un appareil judiciaire indépendant et impartial. Le principe de la séparation des pouvoirs, inscrit dans les Constitutions africaines, devrait permettre au juge de bénéficier d'une indépendance vis-à-vis des autres organes constitutionnels pour faire respecter la

loi, les droits et libertés individuels. Loin d'être indépendant, elle reste sous la domination d'un exécutif fort, marqué par un chef de l'État omnipotent. A l'issue de l'insurrection populaire de 2014, Si la justice a connu indépendance à travers les réformes de la justice, celle-ci n'est certainement pas absolue au regard des agissements du régime militaire. Avec l'avènement du régime militaire, les menaces qui pèsent désormais sur ces valeurs, y compris, l'indépendance de la justice, pourrait paraître aux yeux de bon nombre d'observateurs comme dépassé. Dans une démocratie, le respect des règles de droit par tous est un principe non négociable et les acteurs de la transition au semblent les ignorer. Pour reprendre Vincent Grégoire (2007, p. 68) : les magistratures constituées doivent s'il le faut s'effacer pour ne pas entraver l'action du dictateur. La primauté du but à atteindre peut donc conduire ce dernier à ignorer les barrières juridiques et les droits des tiers lorsque les circonstances l'exigent. Le modèle est clairement militaire.

En vue de recueillir leurs observations sur le projet de loi organique portant modification de la loi sur le statut de la magistrature et sur le fonctionnement du Conseil supérieur de la magistrature, le président de la Commission des affaires générales, institutionnelles et des droits humains (CAGIDH) invita les syndicats à une séance de travail prévue le 17 avril 2024. Les trois principaux syndicats de magistrats burkinabè, ont exprimé leur regret de ne pouvoir participer à cette séance de travail tout en soulignant que « cette abstention leur est imposée par le fait qu'ils ont pu personnellement constater que sous la législature en cours, de telles invitations répondent beaucoup plus à une exigence de forme qu'à une réelle volonté d'enrichir les projets de textes transmis par le gouvernement à l'Assemblée Législative de Transition ». Ces réformes ont suscité des inquiétudes chez certains observateurs de la scène politique, qui se sont battus par le passé pour le respecter du principe d'indépendance de la justice dans des dossiers où le pouvoir politique essaierait de contenir l'appareil judiciaire. L'indépendance de la justice est considérée comme le pilier de la démocratie et de l'État de droit. Dans les dictatures, la justice serait « aux ordres du pouvoir » (E. Mérieau, 2024). Au-delà de la violation du principe d'indépendance de la justice et de celui de la séparation des pouvoirs, s'ajoute une ingérence aussi néfaste que réelle du pouvoir politique dans l'exercice de la justice et largement constatée et dénoncée. Ces réformes donnent de larges pouvoirs à l'exécutif pour agir comme bon lui semble.

Les structures politiques et institutionnelles

Loin de renforcer les institutions de l'État, les régimes militaires ont préféré déconstruire les structures politiques et institutionnelles, en édifiant leurs pouvoirs personnels au lieu de consolider un État moderne, efficace et démocratique. Ces régimes ne rendent compte à personne et n'est soumis à aucune contrainte ou contrôle institutionnel après la restriction des libertés d'expression et de penser. Le Mali avait connu une remarquable ouverture et une réelle démocratisation, notamment le pluralisme des médias et des élections concurrentielles. Après des années d'expériences démocratiques, il se produit une lente dégradation des institutions démocratiques, tendance qui s'accélère pendant la crise sécuritaire dont la défaite de l'État malien dans ladite crise

est indissociable de la défaite de la démocratie et des partis politiques perçus comme inefficace et incapable de ramener la sécurité. C'est dans cette dynamique que la tendance à l'abstention croissante, en particulier dans les catégories populaires et parmi les jeunes, fait apparaître une forme de décrochage massif entre le « peuple » et ses représentants (F. Lebaron, 2012) et le même constat au Burkina Faso. Les partis politiques ne présentent plus de programme très précis prenant en compte des aspirations des peuples en termes de réformes structurelles et conjoncturelles. C'est ce qui fait dire D. Rousseau (2020) que la forme représentative de la démocratie n'a pas davantage besoin de citoyen ; elle a besoin d'électeur. Ce qui renforce davantage la « rupture de confiance entre les politiques et les citoyens » (P. Jacquemot 2019).

Avec l'avènement du régime militaire au Burkina Faso et au Mali, les partis politiques sont qualifiés d'« ennemis du peuple », de « traîtres », de « valets locaux de l'impérialisme ». La classe politique apparaît comme dépassée, préoccupée essentiellement de ses problèmes internes, prise dans le tourbillon des ambitions individuelles ou des querelles de personnes. Elle ne représente plus les véritables préoccupations des citoyens et se trouve déconnectée de leur réalité (P. de Charentenay, 2007). Une partie de ces populations estime aujourd'hui que « la référence à l'intérêt général ne correspond même plus à un mythe, elle est simplement un leurre qui préside à la création de partis politiques qui prolifèrent » (B. Boumakani, 2008, p. 507). Les analyses de la qualité de démocratie se réfèrent assez souvent à la réactivité du gouvernement, c'est-à-dire à sa capacité de satisfaire les gouvernés en menant des politiques de manière conforme à leurs demandes (L. Morlino, 2010). Après des années d'expérience de la démocratie dans ces pays, il est tout à fait naturel de questionner le processus en termes de succès et d'échecs. Le bilan n'est ni merveilleux ni épouvantable (N. A. Bathily, 2020). Certaines institutions ont parfaitement rempli leur rôle, d'autres en revanche non pas fonctionnées comme l'on aurait souhaité. Le Burkina Faso et le Mali, ont hérité d'une architecture institutionnelle favorable à la domination politique que l'on qualifie « super-présidentiel », ces nouveaux régimes politiques consacrent la domination du chef de l'État sur les autres institutions politiques. Le président organise lui-même son administration, parfois plus influente que le gouvernement (A. Salmine, S. Lomidzé, 2007, p. 103) et affirme être le garant d'un État fort, mais, en réalité, il fragilise et décrédibilise les institutions publiques. Malgré les critiques sur la démocratie, elle reste est un idéal, certes difficile à atteindre par tous les États du monde. Elle représente la souveraineté populaire et s'appuie sur des transferts de celle-ci qui opèrent selon la règle de la majorité, le respect de la volonté générale et des choix politiques exprimés au suffrage universel lors d'élections libres suscitant une compétition et ouvrant la possibilité d'alternance politique (O. De France et M. Verzeroli, 2017, p. 42).

La démocratie serait-elle un vaste complot ourdi en Occident et projeté vers les cieux africains et des populations soumises à ce sombre diktat ?... Derrière les péripéties qui caractérisent depuis les années 90 la quête de la démocratie, le soupçon d'un Occident ennemi, tout occupé à fabriquer les armes destinées à asservir, et même éradiquer les peuples dominés. L'affaire avait de quoi inquiéter (F. Laloupo, 2022). Le contexte sécuritaire a provoqué une accusation contre la démocratie,

accompagnée par le développement d'un sentiment nationaliste. Ceux-ci expliquent en partie le rejet de la démocratie et le retour à l'autoritarisme au Mali et au Burkina Faso. A cet effet, P.-Y. Laulan (2005, p. 39), soulignait déjà que « L'Afrique noire, quels que soient certains succès locaux et précaires, glissera sans rémission vers le chaos au cours du XXI^e siècle si rien n'est tenté pour renverser le cours des événements ». Selon la perception d'une partie des populations est convaincue du fait que ces deux pays n'auraient pas connaître la crise sécuritaire s'ils n'avaient pas accepté la démocratie comme un système de gouvernance politiques importé de l'occident. Ce détachement de la démocratie peut s'expliquer par cette opinion majoritairement répandue selon laquelle, malgré l'instauration de la démocratie, ces pays n'ont pas connu de changements véritables et qu'aucun gouvernement n'a été capable de trouver des solutions à la crise sécuritaire que traversent ces pays. Désireux de tourner la page des régimes démocratiques qui avaient mis en avant le changement et le renouveau du système politique, les militaires au pouvoir annoncent une révolution susceptible de conduire le pays vers la démocratie à l'africaine. En s'emparant du pouvoir, au Mali et au Burkina Faso, les militaires semblent répondre à l'attente des populations pour sauver ces pays des régimes démocratiques qui ont montré leur limite ainsi que la démocratie en tant que système politique qui ne répond plus aux aspirations des peuples. L'importance du corporatisme militaire ne doit pas être surestimée. Les chefs de l'armée peuvent avoir des idées et des convictions sincères sur la meilleure manière d'assurer la sécurité du pays (S. Cohen, 2008, p. 82). On se heurte à un paradoxe : le régime, de plus en plus autoritaire, veut avoir la mainmise sur les institutions, les personnes et les ressources, mais il ne parvient pas du tout à centraliser le pays, ni d'ailleurs à gérer de manière directe la plupart des territoires (M. Mendras, 2009).

A l'évidence, l'Afrique cherche les formes d'une démocratie plus conforme à ses traditions (M. Rocard, 2003). Ce refus d'appréhender la démocratie et la nation en Afrique sous l'angle de leur universalité, ce choix de les « tropicaliser » (J. F. Bayart, 2009, p. 29). A titre d'exemple, au Mali et au Burkina Faso, la démocratie, loin de concevoir un moyen pacifique de gérer les conflits socio-politique et communautaire et de promouvoir la cohésion sociale apparaissent comme l'une des principales sources des conflits. La référence à la démocratie en tant qu'« ensemble de valeurs universelles et intangibles » devient une « arme dans la guerre idéologique » (M. Cox et al, 2000, p. 17). Pour certains, il est donc temps de quitter la voie de ce modèle de démocratie afin de tracer celle qui réponde aux besoins et aux préoccupations des populations, ainsi que des valeurs africaines qui sont en contradiction à la démocratie. D'aucuns trouvent que la démocratie à l'occidentale a remis en cause celle consensuelle qui a existé avant la pénétration coloniale en Afrique sur laquelle, les populations s'y referaient pour parler des questions sociétales. Avec le développement de l'État moderne, les institutions traditionnelles informelles ont été absorbées. De telles institutions doivent bien sûr refléter les réalités locales, notamment les normes sociales et les institutions informelles, et être ancrées dans ces dernières, mais elles doivent aussi être claires et objectives (P. Englebert, L. A. Villalón et al., 2020, p. 85). L'importance de la palabre et le rôle qu'elle jouait dans la société se sont affaiblis pour se réduire à un organe ordinaire, semi-

traditionnel ou semi-administratif, voire à une simple coutume (F. Diangitukwa, 2014).

Les attaques sont si nombreuses et les critiques si acerbes que le principe même de la démocratie est parfois contesté. Ce régime politique qui fut longtemps considéré comme l'aspiration suprême des peuples soumis est loin d'être perçu comme le modèle à atteindre (Y. Mény, 2019). Désabusé par la démocratie libérale, ils multiplient les références aux auteurs qui la critiquent pour en faire une synthèse qui rappelle effectivement les discours (F. Daucé, 2009) de la démocratie en Afrique, précisément la liberté donnée au peuple de choisir qui a conduit à l'effondrement du système et à l'affaiblissement du pays. Le mythe de l'unité du peuple et les phénomènes les plus choquants de cette crise ne doivent pas déformer notre vision de la réalité. Il n'y a pas une mais des contestations de nos institutions (M. A. Cohendet, 2004, p. 55). Un discours s'est constitué dans l'entourage des autorités de la transition politique et même dans le sillage du gouvernement à travers lequel, ils soulignent la nécessité de la construction d'un modèle de « démocratie à l'africaine ». A la démocratie occidentale, lue comme dictature de la majorité, fétichisant des élections qui s'avèrent un moment de division de la nation (M. Desert, 2014, p. 8). Aucun signe ne pouvait apercevoir ou imaginer que la jeune démocratie comme la nôtre allaient rencontrer de lourdes manifestations du rejet de ce modèle. Ainsi, J. Goody (2004) souligne que le problème s'aggrave encore quand la démocratie est perçue comme une valeur universelle dont le monde occidental est le garant originel. Trois décennies après l'injonction faite à l'Afrique par François Mitterrand lors de son « discours de La Baule » le 20 juin 1990, la démocratie qu'il postulait être le remède aux maux du continent n'y a apporté ni développement économique, ni stabilité politique et encore moins sécurité (B. Lugan, 2023).

Remarques conclusives

La gouvernance démocratique manifestement en déclin dans les pays du sahel central suscite un intérêt pour les contributions scientifiques. Elle est réalisable dans la mesure où les pouvoirs publics s'obligent les moyens d'une gouvernance durable et inclusive devant le pragmatisme qui justifie leur utilité. Il s'agira de s'appuyer sur la décentralisation, consentir davantage d'efforts pour la sécurité, renforcer l'intégration économique et travailler pour impliquer les acteurs à tout le moins indispensables à la cohésion sociale tant au niveau des frontières qu'à une dimension interne.

Approfondir la décentralisation

La gouvernance démocratique locale doit être renforcée par :

- Le transfert effectif de compétences aux collectivités
- Le financement adéquat des communes frontalières
- La coopération intercommunale transfrontalière

Des structures comme l'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) peuvent

appuyer ces dynamiques par des programmes d'intégration territoriale.

Renforcer la sécurité

- La sécurité est un préalable à la cohésion sociale. Les actions doivent viser :
- Une présence étatique plus inclusive et non uniquement militaire
- La lutte contre la corruption
- La justice accessible et impartiale
- Renforcer l'intégration économique

Des initiatives comme l'Autorité de Développement Intégré des États du Liptako-Gourma (ALG) illustrent des efforts d'approche intégrée développement-sécurité. Les espaces transfrontaliers en Afrique de l'Ouest ne doivent pas être perçus uniquement comme des marges fragiles, mais comme des laboratoires d'intégration régionale.

Le renforcement de la cohésion sociale et de la gouvernance démocratique passe par :

- Une meilleure articulation entre acteurs locaux, États et organisations régionales
- Une gouvernance participative
- Une intégration socio-économique inclusive
- Implications pour les décideurs

Pour les gouvernements nationaux :

- Prioriser la gouvernance locale dans les zones frontalières
- Assurer la cohérence entre politiques de sécurité et développement

Pour les organisations régionales :

- Renforcer l'accompagnement technique des collectivités
- Promouvoir l'harmonisation juridique

Pour les partenaires techniques et financiers :

- Financer des programmes transfrontaliers intégrés
- Soutenir les organisations de la société civile locales

Dynamiques transfrontalières et cohésion sociale : rôle des organisations régionales et sous régionales

Dr Abdou Lat Gueye (Peace Consult)

Introduction: les zones transfrontalières comme espaces sociaux

Les zones transfrontalières d'Afrique de l'Ouest constituent avant tout des espaces sociaux historiquement intégrés, marqués par des liens familiaux, économiques et culturels anciens. Les marchés, les routes de transhumance, les réseaux commerciaux et religieux y structurent la vie quotidienne bien au-delà des frontières administratives héritées.

Dans ce contexte, les groupes terroristes et criminels exploitent non seulement la porosité géographique des frontières, mais aussi leur porosité sociale et institutionnelle. Lorsque la réponse étatique se limite à une approche sécuritaire rigide, sans accompagnement social, elle peut fragiliser la cohésion communautaire, nourrir la méfiance et créer des effets contre-productifs.

C'est précisément à ce niveau que le rôle des organisations régionales et sous-régionales devient déterminant : en facilitant une lecture partagée des dynamiques transfrontalières, en coordonnant les réponses entre États, et en appuyant des mécanismes de prévention fondés sur l'alerte précoce, la cohésion sociale et l'action collective.

La porosité des frontières: un défi institutionnel et communautaire

Les discussions régionales récentes confirment que la porosité des frontières n'est pas uniquement liée à l'absence de contrôle physique. Elle résulte également :

- de la faible présence de l'État dans certaines zones périphériques ;
- du déficit d'accès aux services sociaux, à la justice et à l'emploi ;
- de la marginalisation de certaines communautés frontalières.

Dans ces contextes, les populations locales peuvent devenir, parfois malgré elles, des intermédiaires involontaires des dynamiques de violence : formes de soutien indirect, silence contraint, circulation d'informations ou de biens illicites. La cohésion sociale se trouve alors fragilisée par la peur, la stigmatisation et la rupture de confiance entre communautés et autorités.

Le rôle central de l'alerte communautaire: l'expérience ECOWARN

L'expérience du mécanisme régional d'alerte précoce de la CEDEAO, ECOWARN, montre que la prévention efficace des conflits transfrontaliers repose d'abord sur une lecture fine des dynamiques locales. À travers ses moniteurs de terrain déployés dans les États membres, ECOWARN capte des signaux précoces liés :

- aux mouvements inhabituels de populations;
- aux tensions intercommunautaires;
- à la dégradation des moyens de subsistance;
- à la diffusion de discours de haine ou de radicalisation.

Au niveau national, les Centres nationaux d'Alerte précoce et de Réponse constituent les relais opérationnels du mécanisme régional ECOWARN. Ils ont pour mandat de coordonner, à l'échelle nationale, les structures publiques, la société civile et les acteurs communautaires impliqués dans la prévention et la gestion des menaces à la sécurité humaine. Les centres nationaux assurent la collecte et la consolidation des informations issues du terrain, l'analyse contextuelle des risques, l'alerte des autorités compétentes et la formulation de propositions de réponses adaptées. Ils jouent ainsi un rôle central dans la réduction du fossé entre l'alerte et la réponse, en facilitant la coordination interinstitutionnelle, le suivi des actions de réponse et l'articulation entre les niveaux local, national et régional, notamment face aux dynamiques transfrontalières.

Le déploiement des Centres nationaux d'Alerte précoce et de Réponse s'opère de manière progressive et territorialisée, à travers la mise en place de réseaux locaux d'alerte précoce et l'implication directe des autorités déconcentrées, des leaders communautaires, de la société civile et des médias. Les expériences en Côte d'Ivoire et en Guinée illustrent cette dynamique, avec des phases pilotes axées sur la formation d'acteurs locaux, l'opérationnalisation de cellules de veille et l'installation de points focaux au niveau des préfectures, communes et localités. Cette approche permet d'ancrer le mécanisme d'alerte précoce au plus près des communautés, de renforcer la remontée d'informations locales et de consolider le lien entre l'alerte communautaire, l'analyse nationale et la coordination régionale, notamment dans les zones frontalières.

Cette alerte communautaire, fondée sur la proximité avec les populations, permet d'anticiper les crises avant leur basculement violent. Elle montre que la sécurité des frontières ne peut être dissociée de la sécurité humaine et de la cohésion sociale.

Dynamiques transfrontalières observées le long des corridors côtiers

Les analyses régionales mettent en évidence une concentration significative des événements sécuritaires dans les zones frontalières, notamment le long des corridors côtiers et des axes de mobilité régionale. Ces dynamiques combinent:

- trafics transfrontaliers (armes, drogues, ressources, êtres humains);
- conflits liés à l'accès aux terres, à l'eau et aux ressources naturelles;
- pressions climatiques et environnementales;
- propagation régionale de l'extrémisme violent.

Ces phénomènes affectent directement les communautés frontalières, en perturbant les équilibres sociaux, les activités économiques et les mécanismes traditionnels de régulation des conflits.

Face à ces défis, le rôle des organisations régionales et sous-régionales est déterminant. L'expérience montre que les réponses non coordonnées entre États voisins tendent à déplacer les menaces plutôt qu'à les réduire, comme l'illustre la progression des dynamiques d'insécurité du Sahel vers les États côtiers, du Burkina Faso vers le Bénin, le Togo et la Côte d'Ivoire. Les conséquences sont souvent supportées par les populations frontalières: restrictions de mobilité, stigmatisation, ruptures économiques et sociales, ainsi qu'une exposition accrue aux attaques et violences, affectant directement leur sécurité et leurs moyens de subsistance.

Coordination régionale et réponses institutionnelles

Au niveau régional, la CEDEAO a mis en place le Protocole sur la libre circulation des personnes et des biens, qui vise à préserver les mobilités légitimes tout en réduisant les risques sécuritaires dans les espaces frontaliers. L'enjeu est de concilier sécurité, intégration régionale et cohésion sociale, en évitant que les mesures de contrôle ne fragilisent les communautés transfrontalières.

En complément, des initiatives sous-régionales et ad hoc, telles que l'Initiative d'Accra, renforcent la coopération opérationnelle entre certains États côtiers et sahéliens face à l'expansion des menaces transfrontalières. Cette initiative favorise le partage d'informations, la coordination sécuritaire et les actions conjointes dans les zones frontalières à risque. Par ailleurs, l'UEMOA, à travers des programmes comme le PLTL, intervient plus directement au niveau local et communautaire pour prévenir les tensions transfrontalières, renforcer le dialogue et soutenir la cohésion sociale. L'articulation entre ces différents cadres, régional, sous-régional et national, demeure essentielle pour éviter les effets de déplacement des menaces et assurer des réponses durables, équilibrées et centrées sur les populations.

La gestion des dynamiques transfrontalières au sein de la CEDEAO repose enfin sur une mobilisation coordonnée de plusieurs directions sectorielles, chacune apportant une contribution complémentaire. Les directions en charge de la migration et de la libre circulation veillent à la préservation des mobilités légitimes et à la réduction des frictions administratives. Celles responsables du commerce et des douanes contribuent à sécuriser et à fluidifier les échanges transfrontaliers, tout en luttant contre les trafics illicites. Les directions des affaires humanitaires et sociales agissent sur la cohésion sociale et la gestion des vulnérabilités, tandis que les services en

charge de la sécurité régionale et de l'alerte précoce assurent l'anticipation des risques et l'appui à la coordination des réponses. La Division Médiation de la CEDEAO intervient en amont des crises pour faciliter le dialogue, soutenir la diplomatie préventive et accompagner les mécanismes de règlement pacifique des tensions politiques, sécuritaires et communautaires, y compris celles à dimension transfrontalière.

Défis persistants

Malgré les avancées, plusieurs défis demeurent:

- le passage effectif de l'alerte à l'action;
- la coordination interinstitutionnelle à différents niveaux;
- la réactivité face à des menaces évolutives et hybrides;
- la durabilité financière et institutionnelle des mécanismes de prévention.

Ces défis appellent à un renforcement continu du dialogue entre acteurs sécuritaires, institutions régionales, organisations de la société civile et communautés locales.

Conclusion

L'expérience régionale montre clairement que l'efficacité de la lutte contre les menaces transfrontalières dépend moins de la fermeture des frontières que de la capacité à renforcer la cohésion sociale dans les espaces frontaliers. Les organisations régionales et sous-régionales ont un rôle clé à jouer pour transformer l'alerte communautaire en action coordonnée, inclusive et préventive, en plaçant les populations frontalières non pas comme un problème, mais comme des partenaires centraux de la sécurité régionale.



Les Invités officiels présents à la Conférence Régionale

Prévention des conflits, médiation locale et renforcement de la cohésion sociale,¹¹

Dr Azizou Chabi Imorou Enseignant – Chercheur à l'UAC - Directeur de l'Institut pour la Gouvernance Démocratique (IGD)

Introduction

L'Afrique de l'Ouest est de plus en plus confrontée à une multiplicité de conflits d'ampleurs différentes. Conflits sécuritaires liés à l'expansion de groupes extrémistes violents, conflits intercommunautaires entre agriculteurs et éleveurs, conflits politiques et électoraux, conflits de chefferie, conflits fonciers, etc. Cette situation menace la cohésion sociale et nécessite des actions de prévention et de médiation locale. En partant des travaux d'une recherche menée sur les conflits, la violence armée et la cohésion sociale au Nord Togo et Nord Bénin au Togo les présentes réflexions visent à comprendre et analyser quelques mécanismes endogènes susceptibles de renforcer la cohésion sociale au sein des communautés.

Les données présentées sont issues de l'enquête de terrain de type ECRIS¹² réalisée en septembre et octobre 2021 par une équipe de chercheurs du LASDEL au Bénin et au Togo afin d'analyser la dynamique des conflits dans ces deux pays de l'Afrique de l'Ouest.

En effet, le Bénin et le Togo, connaissent périodiquement des situations de conflits liés tantôt au foncier, tantôt à l'accès et au contrôle des pâturages, tantôt à la criminalité avec des braquages récurrents sur les routes, notamment dans les zones frontalières. Ces contextes sont autant de terrains fertiles sur lesquels prospèrent les entrepreneurs de violence ainsi que les mouvements djihadistes.

Typologie des conflictualités locales

En fonction de leur impact sur les dynamiques intra-communautaires, on peut regrouper les conflits locaux observés en Afrique de l'Ouest en deux grandes catégories. D'une part les conflits à faible potentiel déstructurant sur la cohésion sociale et d'autre part les conflits à fort potentiel de rupture de la cohésion sociale.

Les conflits non violents à faible potentiel déstructurant sur la cohésion sociale

¹¹ Texte de communication lors de la Conférence régionale sur le thème « Repenser la démocratie en contexte d'instabilité : stratégies pour une gouvernance endogène et inclusive en Afrique de l'Ouest et au Sahel » organisée à Dakar (Sénégal), du 16 au 17 février 2026 par Gorée Institute. Les éléments présentés ici sont une synthèse revue et complétée de ceux contenus dans Bako-Arifari, N., Amouzou-Glikpa, A., Chabi-Imorou, A « Les relations intercommunautaires en contexte de menaces sécuritaires asymétriques au Nord-Bénin et au Nord-Togo », Etudes & travaux du LASDEL n°132.

¹² ECRIS : Enquête collective d'identification des conflits et des groupes stratégiques. Cf. Olivier de Sardan (2003).

Parmi ces conflits, on peut citer les litiges fonciers, les conflits éleveurs-agriculteurs, les litiges matrimoniaux liés aux pratiques coutumières d'échange de femmes, les conflits inter-claniques, les conflits de chefferie, les conflits de préséance sociale et politique, les conflits intercommunautaires et parfois interconfessionnels, les conflits entre populations transfrontalières, les conflits liés à l'exportation de la main-d'œuvre juvénile, et enfin les conflits liés aux enjeux économiques et commerciaux. Si toutes ces formes de conflit sont observables dans les deux pays concernés par l'étude, il y en a dont le caractère général et l'acuité en font des conflits structurels, endémiques et qui dégénèrent par moment en confrontations violentes.

Les conflits fonciers

Les litiges fonciers portent très souvent sur l'imprécision des droits fonciers coutumiers au regard des transformations que subissent les sociétés : marchandisation du foncier, remise en cause permanente des transactions foncières antérieures fondées sur le don et le prêt, transposition de conflits divers dans le domaine du foncier sous forme de représailles, imprécision autour des limites de propriété foncière, etc. A cela, il faut ajouter les conflits de normes entre le droit foncier coutumier et les législations foncières modernes, qui offrent aux acteurs l'occasion d'un shopping institutionnel, normatif et juridictionnel, suivant des rationalités spécifiques liées aux enjeux du moment ou aux rapports de force des acteurs impliqués.

En général, dans les sociétés lignagères, le contrôle sur le foncier est l'indicateur fondamental de l'autochtonie. C'est pourquoi la chefferie de la terre est d'une importance stratégique à l'échelle locale. Elle est très souvent combinée avec la fonction sociale de sacrificateur en chef aux divinités locales. Le culte à la divinité tutélaire de chaque localité est généralement du ressort du chef de terre. Les chefs de clan ou de lignage eux aussi sont en même temps les principaux sacrificateurs pour les divinités claniques. Ainsi, la stratification sociale entre clans et lignages d'une même localité se décline aussi dans la hiérarchie des divinités du panthéon local. L'indicateur principal du droit de propriété sur un domaine foncier donné est celui de la présence attestée de longue date d'une divinité donnée, dont l'identification du clan du sacrificateur induit ipso facto l'identification des propriétaires. On assiste dès lors à des phénomènes de rituel de prise de possession par déplacement des emplacements des fétiches. Cette pratique de déplacement des fétiches induit souvent des conflits inter-claniques, dont la résolution se fait par des pratiques d'ordalie assorties de la menace de calamités diverses y compris la mort sur la partie qui n'aurait pas raison.

Dans les sociétés non lignagères et à chefferie, très souvent c'est l'autochtonie déterminée par l'antériorité de l'occupation des terres, qui prime sans qu'il n'y ait besoin d'évoquer la présence de fétiches ou autres divinités tutélaires. Très souvent les autorités coutumières et même la justice juridictionnelle a recours au témoignage des personnes âgées issues de la communauté, et qui sont supposées avoir une certaine connaissance des faits antérieurs pour établir le droit d'une des parties en litige. Même si les litiges fonciers peuvent se transformer en conflits violents, ils sont très

souvent circonscrits aux parties en présence : deux clans ou lignages, deux familles ou même deux individus d'une même famille. Ils n'impliquent pas souvent une mobilisation de toute une communauté villageoise ou de tout un groupe ethnique contre un autre village ou un autre groupe ethnique.

Conflits agriculteurs – éleveurs

Le deuxième type de conflit généralisé dans toutes les localités investiguées d'un pays à un autre, ce sont les conflits entre éleveurs et agriculteurs. Très souvent, ce type de conflit connaît un règlement à l'amiable un peu partout avec l'implication par gradation, en cas de besoin, des autorités coutumières lignagères ou villageoises, assorti du paiement de frais de dommages, dont les agriculteurs sont les bénéficiaires. La multiplication ces dernières années des incidents éleveurs-agriculteurs proviendrait, de l'avis général, tantôt de la violation par les agriculteurs des couloirs de passage, dont le tracé n'est pas accepté des populations, tantôt du refus par les éleveurs d'emprunter les couloirs réservés ou encore de l'obstruction par les agriculteurs des couloirs qui mènent aux aires de pâturage, ou vers les points d'eau d'abreuvement du bétail. Bien que pouvant dégénérer en conflits violents par moment, les conflits éleveurs-agriculteurs se gèrent plus souvent à l'échelle locale. En cas de coups et blessures ou de mort d'homme, la justice juridictionnelle est celle qui est généralement compétente et peut être sollicitée ou non.

78

Les conflits entre éleveurs et agriculteurs locaux connaissent très peu d'escalade. Les confrontations violentes entre éleveurs et agriculteurs sont liées à la transhumance transfrontalière, dont la fréquence a diminué ces deux dernières années (2019-2020) de l'avis général de nos interlocuteurs et des rapports des services agricoles. Il s'agit d'une situation conjoncturelle liée en partie à l'interdiction de la transhumance transfrontalière par le gouvernement béninois, qui, sans supprimer totalement la pratique, a réussi à la contenir dans des proportions moins conflictuelles.

Les conflits autour des pratiques matrimoniales résiduelles de l'échange et des « enlèvements »

Dans les sociétés lignagères du Nord Bénin et du Nord Togo, aussi bien en pays Berba, Bèbèlibè au Bénin, Ngangam, Moba ou Gourmantché (au Togo), la pratique matrimoniale coutumière la plus répandue était l'échange de femmes. Malgré les actions de l'Etat, des ONG et autres agences de coopération au développement ainsi que des organisations de la société civile depuis quelques décennies, pour lutter contre cette pratique au nom de la protection de l'enfance féminine et de la liberté de choix de conjoint pour chaque citoyen, la pratique de l'échange de femmes continue de façon informelle avec l'implication ou la tolérance des élites villageoises, qu'elles soient élites coutumières ou élites politico-administratives apparues dans la relation à l'Etat. Ainsi, chefs de canton, maires, lettrés autochtones et autres acteurs sociaux sont bénéficiaires ou acteurs consentants de la pratique de l'échange matrimonial tel qu'observé ou rapporté dans toutes les localités investiguées au Nord-Togo et au Nord-Ouest du Bénin (Ponio, Namoudjoga, Gando,

Cobly, Matéri). Du fait de la pression des ONG, des églises, des imams et des centres étatiques de promotion sociale, la pratique est criminalisée et moralement condamnée. Mais en fait, n'est coupable en vérité, aux yeux des populations concernées, que celui qui se laisse prendre. C'est justement les modalités de la dénonciation qui induisent des conflits inter-lignagers et même parfois de façon transfrontalière (cas de Ponio au Togo et Pognoa au Burkina). Le refus de contrepartie par invocation des nouvelles normes étatiques de la part d'un lignage autrefois bénéficiaire de la pratique d'échange conduit souvent les jeunes du lignage qui s'estime lésé à organiser des rapt de jeunes filles en guise d'auto-remboursement matrimonial. Cette pratique du rapt est criminelle et sanctionnée par les lois républicaines des deux pays. Si la famille qui refuse la contrepartie porte plainte contre le rapt d'une de ses filles, l'action judiciaire qui s'ensuit conduit à des tensions sociales et à des condamnations morales à l'endroit de la famille ou du sous-lignage auteur de la plainte dont l'attitude est considérée comme socialement déloyale. Ce type de conflit est devenu presque structurel dans toutes les sociétés lignagères des localités que nous avons investiguées dans les deux pays. Ce conflit entraîne d'autres types de conflit dans le registre spirituel local, par des pratiques d'envoûtement ou de mobilisation des divinités à des fins de sanction avec l'invocation de calamités et malheurs divers suivant les croyances locales partagées.

Ailleurs, c'est la pratique des mariages forcés ou des mariages arrangés en famille qui engendre des conflits surtout dans les sociétés à chefferie souvent islamisées comme à Nikki-Kalalé et Malanville au Nord Bénin et chez les Tchokossi de Gando au Togo.

Liée aux conflits matrimoniaux est aussi la pratique des « enlèvements consentis » de jeunes filles et de jeunes gens à des fins de trafic d'êtres humains. En effet, les phénomènes d'exode rural et de migrations transfrontalières de voisinage sont des faits historiques et sociologiques constants des sociétés au Nord-Togo et au Nord-Bénin, depuis le commerce caravanier précolonial jusqu'aux migrations saisonnières, tous groupes ethniques autochtones confondus.

Les conflits de leadership dans les arènes locales de pouvoir

Dans un autre registre, celui de la politique locale ou des compétitions électorales nationales, notamment les législatives, on assiste à des formes de conflits devenus presque structurels à partir de la fin de la période coloniale. Partout, on constate une sorte de bipolarité politico-partisane dans les sociétés locales entre leaders de partis au pouvoir et leaders d'opposition. Cette bipolarité politique affecte nombre d'activités dans les différents milieux, qu'elles soient strictement politiques ou qu'elles concernent d'autres secteurs de la vie sociale locale : relations matrimoniales, relations économiques et autres. Lorsque les acteurs politiques sont tous liés au pouvoir en place, les rivalités de leadership conduisent aussi au même phénomène de bipolarité politique qui se traduit dans les arènes locales de pouvoir par des conflits autour de la chefferie ou de la conquête des positions électorales locales.

A Coby au Bénin, le conflit de leadership opposant le maire de la commune du lignage des Bèkobè et le député originaire du lignage des Bèbilibè, détenteur de la chefferie coutumière locale, a également conduit à une bipolarisation de la vie politique locale. Ce conflit autour de la chefferie, qui dure depuis 1988, a été transposé dans le domaine religieux par l'instrumentalisation des rituels locaux destinés aux divinités claniques, à travers l'appel à l'exclusion des membres du lignage du député des cérémonies culturelles et initiatiques organisées annuellement par le lignage du maire. Le même phénomène se retrouve dans la commune voisine de Matéri.

Par ailleurs, les tentatives de création de nouvelles chefferies traditionnelles dans les sociétés lignagères à l'image des sociétés à chefferie, créent des tensions dans les arènes locales de pouvoir sur les questions de préséance protocolaire. La mort du notable local qui s'était autoproclamé « chef traditionnel » de Matéri, une fonction qui historiquement n'a jamais existé, est considérée comme une sanction des divinités tutélaires locales des différents lignages qu'il a voulu soumettre à un ordre hiérarchique inconnu. Le débat est encore en cours dans le village de Porga entre chef de terre et « chef traditionnel » autoproclamé qui veut imposer son autorité par le recours au magico-religieux comme forme de contrainte pour se donner une certaine légitimité pourtant contestée au quotidien.

Les conflits liés aux enjeux économiques locaux

La dernière forme de conflictualité contenue en contexte de cohésion sociale est d'ordre économique. Les conflits relatifs au contrôle des marchés de divers, de vente de bétail ou de trafic de produits de contrebande dans les zones frontalières sont perceptibles aussi bien au Nord Togo qu'au Nord Bénin. A Gando au Togo, la question de la délocalisation du marché frontalier de Gando vers un nouveau site a été la cause d'une confrontation interethnique entre les populations Tchokossi, traditionnellement commerçantes, et les populations autochtones Ngangam qui occupent les positions d'autorités coutumières de chef de terre et de chef de canton.

A Cinkansé, les confrontations entre groupes de jeunes commerçants contrebandiers aux frontières du Togo, du Ghana et du Burkina Faso et les services des douanes togolaises sont récurrentes depuis l'installation de l'Office togolais des recettes (OTR) en 2019 dans la localité, ce qui a mis fin au régime d'entrepôts sous douane dont bénéficiait la localité frontalière de Cinkansé et qui faisait que les marchandises coûtaient moins cher que même dans la capitale Lomé. La fin de ce régime spécial du « Dubaï des Savanes » comme disent les populations du Nord-Togo à propos de Cinkansé, et dont profitaient différents réseaux de contrebande transfrontalière dans le triangle Ghana-Togo-Burkina Faso a conduit à des tensions encore vives dans le milieu. Ce statut de « zone franche » de fait aurait fait de Cinkansé, un des lieux d'approvisionnement privilégiés en logistique (motos, alimentation, médicaments, produits psychotropes, etc.) pour les groupes armés terroristes opérant dans l'Est du Burkina Faso.

La même problématique se retrouve du côté béninois, notamment dans la localité de Madécali, où s'est créé depuis 2017 un marché spontané de produits pétroliers et autres consécutivement à la fermeture unilatérale par le gouvernement fédéral du Nigéria des frontières bénino-nigérianes le long de la ligne de 700 km séparant les deux pays. Les réseaux nigériens de trafic illicite de carburant et autres produits de contrebande ont, en complicité avec leurs homologues du Nord-Est du Bénin, ouvert un marché informel sur l'embarcadère de Madécali au bord du fleuve Niger dans la commune de Malanville. Tous les trafics interdits par voie terrestre sont pratiqués avec la complaisance des services douaniers des deux pays par voie fluviale. Des centaines de milliers de fûts d'essence et de gazole dits « carburant frelaté » sont vendus mensuellement sur cet embarcadère pour approvisionner le Nord Bénin, le Nord Togo et l'Est du Burkina par la frontière avec Porga. Ce trafic alimente aujourd'hui le marché de la zone de no mans's land de Kourou-Koualou entre le Bénin et le Burkina Faso, d'où s'approvisionnent en carburant et autres produits logistiques les groupes armés terroristes opérant dans l'Est du Burkina Faso et dans la zone du Liptako Gourma. L'enjeu financier de ces marchés est tel qu'il suscite des tensions sociales et même politiques dans les arènes locales et que l'on assiste à des batailles rangées entre acteurs et réseaux de trafic de carburant en quête de monopole pour le contrôle de ces marchés, qui aboutissent parfois à la démultiplication des marchés (comme à Gando ou Cinkansé) ou des débarcadères-embarcadères comme à Madécali.

Les mêmes dynamiques traversent les marchés de bétail. En effet, les dynamiques autour de la gestion des marchés de bétail tournent très vite en conflits interethniques entre groupes peuls et autres groupes socioculturels, dans des interactions parfois très conflictuelles et pouvant dépasser le cadre de la conflictualité contenue en situation de cohésion sociale.

2. Les conflits violents ou de rupture de la cohésion sociale

Les conflits de cohabitation intercommunautaires peuvent prendre des proportions parfois imprévisibles au regard de l'acuité des enjeux et de l'interférence de facteurs conjoncturels ou contextuels, qui produisent des phénomènes d'emballement sur des substrats sociaux déjà prédisposés à la violence du fait d'antécédents historiques et sociologiques accumulés qui ont généré des formes de polarisations sociales conflictuelles. Le foncier et « le facteur peul » constituent à cet égard des facilitateurs de risques d'explosion de violences sociales et intercommunautaires.

Le facteur peul : stigmates et tension dans l'interaction sociale

Le fait social le plus transversal à l'ensemble des dix sites étudiés des zones frontalières des deux pays est ce que l'on peut appeler le « facteur peul ». Nous entendons par là, l'ensemble des perceptions, des représentations sociales, des stigmates sociaux et des pratiques relationnelles qui entourent la présence peule et ceci de manière transversale et trans-ethnique dans l'ensemble des

sociétés étudiées aussi bien au Nord Bénin qu'au Nord Togo. Au centre de ce « facteur peul » est la méfiance partagée à l'égard du groupe socioculturel peul et les rapports d'évitement centrés autour de marqueurs identitaires attribués à ce groupe.

Cette situation a un fondement historique et sociologique qui renvoie aux conditions d'installation des groupes peuls dans les différents milieux, aux relations de dépendance sociale et économique antérieurement établies avec les autochtones, au choix par les Peuls de la non intégration culturelle dans les différents milieux d'accueil, assorti d'une option pour l'habitat isolé et la préservation de l'identité culturelle peule contre vents et marrées. Si au début, cette altérité était fondée sur les contraintes de la professionnalisation des Peuls dans l'élevage bovin dans le cadre de la division du travail entre agriculteurs et éleveurs, dans une logique de complémentarité, aujourd'hui cette seule contrainte n'est plus suffisante pour expliquer la spécificité peule. Même minoritaires et devenus agro-éleveurs de fait comme nombre de populations autochtones, les Peuls ont continué à préserver leur « entre soi » résidentiel.

L'historien togolais Gayebor (1997 :10) affirme que « Des relations entre peuples sont nées des jugements de valeur réciproques, découlant parfois de l'héritage culturel, historique et de diverses formes de sensibilités qui persistent jusqu'à aujourd'hui. On peut parler de relations à plaisanterie qui sont moins dépréciatives et des préjugés qui sont par contre dépréciatifs ».

Stigmates sociaux et relation de confiance-méfiance

Le contrat fondateur de la relation entre autochtones et Peuls partout dans les zones étudiées est la complémentarité économique entre l'agriculture et l'élevage. Les premières vagues migratoires de Peuls, vers la fin du 19^{ème} siècle ou au début du 20^{ème} siècle selon les récits, étaient généralement constituées de Peuls non propriétaires de bétail. Ils venaient travailler comme bouviers du fait de leur compétence avérée et de leur savoir et savoir-faire en matière d'élevage bovin. Le bétail bovin était l'un des moyens privilégiés de thésaurisation, faisant ainsi des Peuls bouviers les gardiens de l'épargne paysanne ou presque les banquiers des paysans. Ceux-ci leur versaient des rémunérations annuelles pour la garde de leurs troupeaux sur la base de montants négociés et ces rémunérations pouvaient aussi prendre la forme d'octroi d'un bœuf ou d'une vache au bouvier peul en fonction du niveau de reproduction animale. En plus de cette rémunération contractuelle, les Peuls bénéficiaient de portions de terre qui leur étaient affectées, généralement dans le voisinage des villages d'autochtones. Ainsi, il n'existe quasiment pas d'agglomérations villageoises peules, seulement des campements peuls ayant toujours un statut de hameaux dépendants de villages d'autochtones. Dans le discours populaire autochtone partagé, tout Peul ou toute famille peule est nommé(e) en fonction de son « tuteur » ou de sa famille d'accueil qui l'a installée sur ses terres. Il s'est alors établi des relations de type patron-client respectant la spécificité culturelle de chacun. Un Peul est toujours « le Peul de quelqu'un ». Ainsi, en cas de dégât sur les cultures et les champs d'autrui, lorsque le Peul est identifié, la plainte est faite devant son « patron

» ou « tuteur » ou devant le chef peul local, qui porte généralement le titre de Rouga¹³. Ce type de relation est encore à l'œuvre dans les sociétés locales contemporaines, comme il ressort des propos d'un paysan Berba interviewé à Gouandé en octobre 2021 :

« Ce qui est compliqué dans cette affaire est que les Peuls sont juste des conducteurs de bœufs des Berba. Quand vous voyez un Peul avec 50 bœufs, à peine 2 ou 3 bœufs dans ce troupeau lui appartiennent. C'est souvent la propriété des Berba. Du coup, lorsqu'un incident survient, le Peul fait appel au propriétaire. Entre Berba, on est solidaire et on est obligé même après les coups de bec de s'entendre et ça passe. Mais à cette allure, ils finiront par nous opposer les uns aux autres »

Très souvent les Peuls sont des musulmans, tandis que les autochtones sont majoritairement des adeptes des religions endogènes. Cette double spécificité culturelle et religieuse et le choix de l'habitat isolé font partout des Peuls un groupe à part¹⁴.

La figure du Peul est partout celui de l'étranger, du « sans terre », qui ne peut prétendre à une quelconque propriété foncière. L'installation de Peuls sur les terres locales est perçue comme une action temporaire, suivant le principe partagé par les populations sédentaires dans toutes les localités investiguées selon lequel : « le Peul, une fois étranger, toujours étranger ». Il n'est qu'un usager temporaire, quelle que soit la durée de son établissement dans le milieu, parfois de quelques décennies à plus d'un siècle de présence et quel que soit son statut social. C'est ce qui ressort des propos d'un sage parmi les Peuls :

En outre, la cohabitation de longue durée entre Peuls et populations autochtones a conduit à la construction de perceptions populaires relatives aux Peuls qui constituent autant de stigmates sociaux souvent des plus dépréciatifs. Mensonge, fourberie, trahison, vol, criminalité de type vol à mains armées, braquages, petite criminalité transfrontalière et autres formes de violences ou d'assassinats crapuleux sont autant de faits souvent évoqués à l'endroit des Peuls. Une jeune dame commerçante estime que :

« Les Peuls sont naturellement des gens qui aiment la violence. Ils ne sont pas sociables et pour preuve, c'est des gens qui vivent toujours isolés et même quand ils sont en ville, ils se déplacent toujours avec une arme : bâton et ou coupe-coupe. Les Peulhs sont de vrais précurseurs de violence » (Entretien, octobre 2021).

Pour dire de quelqu'un qu'il est « faux » et fourbe chez les Berba comme chez les autres groupes socioculturels des sites investigués, les populations utilisent une métaphore, « anouamfoulengkè », qui signifie littéralement en biali, « tu fais le Peul ». Le Peul est considéré comme celui qui pose les actes délictueux de façon délibérée. Fourberie, fausses accusations et imputations de délit constituent des moyens de défense des Peuls contre les populations, qui peuvent conduire à des

¹³ Le Rouga est l'autorité locale peule en charge des questions d'élevage, tandis que le « Jonwuro » est chargé du règlement des litiges intra-communauté peule.

¹⁴ Pour une meilleure compréhension de l'identité peule au Bénin et dans la sous-région, cf. Bierschenk et Le Meur, 1997, Identités peules au Bénin, Paris : Karthala.

situations indésirables et qui en retour renforcent les perceptions sociales autour des Peuls.

En pays Berba du Nord Bénin, des légendes sont évoquées en rapport avec une certaine malédiction congénitale dont les Peuls seraient l'objet et qui expliquerait leur comportement de trahison et de fourberie.

En effet, de par leurs comportements, les Peuls sont perçus comme les instigateurs et acteurs de nombre de situations de conflit et de violence dans les différents milieux, à commencer par les dégâts causés par la divagation animale suivant le principe selon lequel, « ce n'est pas le champ qui se déplace pour aller vers le troupeau, c'est bien le contraire ». Le Peul est donc un coupable tout désigné dans ce type d'acte.

Les histoires de braquage et de coupeurs de route dans le Nord Bénin comme au Nord Togo tournent pour l'essentiel autour de figures peules. Hommes de la brousse par excellence, populations sans frontières de par leur activité d'élevage et de quête de pâturages, mais aussi populations de culture d'autoprotection contre l'extérieur toujours perçues comme une menace potentielle, les Peuls sont les premiers accusés dans certains actes criminels spécifiques qui sont perpétrés dans les différentes localités : vol de bétail, braquage sur les voies et vol de motos.

Dans une telle ambiance, la violence peut éclater à tout moment au moindre incident ou soupçon de crime. Les relations de méfiance tendent à prendre le dessus sur les relations de confiance qui préservent la cohésion sociale. Les rancœurs réciproques suivant une ligne de partage ethnique combinées à l'absence de justice efficace dressent le lit social pour des violences futures.

Les conflits fonciers à potentiel de généralisation en conflit interethnique

Dans cette rubrique des litiges à fort risque de transformation en conflits violents, il y a la question du foncier. Lorsque dans les conflits fonciers les acteurs impliqués recourent à la mobilisation des appartenances primaires pour former des groupes stratégiques en confrontation dans les arènes locales, les risques de transformation des conflits non violents en conflits violents sont accrus.

A Gando au Togo, en juin 2019, un litige foncier ordinaire a éclaté entre deux individus d'une même famille, tous des Tchokossi qui se disputaient un lopin de terre. L'une des parties exclue alla voir la famille Ngangam présumée propriétaire du domaine foncier, afin qu'elle retire sa terre. Entretemps, d'autres conflits fonciers couvaient, cette fois-ci entre deux familles d'appartenance ethnique différentes, les uns du groupe Ngangam et les autres du groupe Tchokossi, autour d'une transaction foncière qui devait permettre à un riche agro-éleveur Ngangam de disposer de terres pour servir de lieu de parkage et d'aire de pâturages pour ses troupeaux de bœufs. Avec la pression démographique et la compétition autour des terres, le foncier a pris de la valeur et les revendications foncières ont remis en cause des contrats historiques aux contours flous et sur le mode de l'oralité entre les ascendants des contemporains.

Au cours du 18^{ème} siècles les Tchokossi, peuple guerrier originaire du pays Akan-Baoulé,

s'établirent à Sansané-Mango, caravansérail important sur l'axe Kano-Gold Coast en passant par le Nord-Bénin et le Nord-Togo (cf. Gaybor 1997). Menacés par les incursions et attaques des guerriers Dompago-Lokpa du Nord-Bénin, les Ngangam¹⁵, qui relèvent d'une organisation sociale lignagère et moins structurée pour faire face aux attaques extérieures ont sollicité les guerriers Tchokossi de Sansané-Mango pour assurer leur protection. En contrepartie, les Ngangam payaient un tribut aux Tchokossi et leur avaient aussi offert des terres d'installation sur la base d'un contrat historique, dont les termes relèvent désormais de l'interprétation opportuniste des acteurs issus de chacun des deux groupes en fonction des enjeux du moment.

Au plan local et dans la relation à l'Etat central, les Tchokossi, musulmans de confession, ont le contrôle de l'essentiel des espaces de pouvoir économique et politique et même religieux, notamment avec l'imamat local. Ils sont les plus instruits et disposent de beaucoup de hauts fonctionnaires dans l'appareil d'Etat. Un Tchokossi originaire de Gando fut ministre des affaires étrangères, président de l'Assemblée nationale togolaise et a même failli être président de la République à la mort du président Eyadéma en 2005¹⁶. Un coup de force civilo-militaire l'en a empêché. Les Ngangam, autochtones, quant à eux sont allés assez tardivement à l'école. Ils sont confinés dans les rôles secondaires locaux de chefs de canton, de chef de terre et de chef de culte pour les religions endogènes. La revendication de l'autochtonie et son corollaire de droits sur le foncier est devenue pour les Ngangam, la ressource politique majeure. C'est d'ailleurs la même problématique en pays Berba et bèbèlibè au Nord du Bénin chez les peuples voisins des Ngangam, tous appartenant à des sociétés lignagères. Dès lors, les Ngangam ont engagé une opération d'expropriation des Tchokossi pour leur arracher des terres qu'ils occupaient depuis des décennies voir plus d'un siècle, au nom de cette antériorité d'établissement qui selon eux leur confère le droit exclusif sur l'ensemble des terres. Les Tchokossi considérés toujours comme étrangers, ne devraient donc pas se prévaloir de droits sur le foncier sauf dans les limites de ce qu'on leur concède provisoirement. Les Tchokossi sont des populations du groupe Akan-Baoulé ayant immigré au 18ème siècle dans la région de Sansané-Mango au Togo pour le contrôle du commerce caravanier Nord-Nigeria-Gold Coast en passant par le Nord-Bénin et le Nord-Togo. Dès lors, on retrouve des groupes Tchokossi un peu partout au Ghana, en Côte d'Ivoire et en partie au Nord-Ouest du Bénin. Ces groupes assez communautaristes entretiennent des relations matrimoniales transfrontalières pour préserver les liens de parenté.

C'est dans ce contexte qu'est apparu le litige foncier qui va dégénérer en conflagration généralisée entre les deux communautés qui cohabitaient depuis près de deux siècles dans un même espace territorial et dans une logique de complémentarité. A partir de l'enjeu foncier conjoncturel, Les Ngangam décidèrent d'actionner les modes opératoires anciens du substrat sociohistorique des relations intertribales au sein de la société Ngangam comme canal de mobilisation sociale des alliances historiques antérieures pour récupérer par la force l'ensemble des terres occupées par les

¹⁵ Pour une étude sur les Ngangam, cf. Ilaboti, Dipo 2013.

¹⁶ Il s'agit de M. Fambaré Natchaba, décédé en 2020.

Tchokossi. Ils ont mobilisé à cet effet les différents lignages Ngangam des autres cantons voisins du Nord-Togo et même quelques-uns du Nord-Bénin en provenance de la Commune de Cobly, pour s'associer à ceux de Gando, comme dans le cadre d'une vendetta, tel que cela s'organisait pendant la période précoloniale.

Parallèlement, les Tchokossi eux aussi ont fait actionner leurs appartenances primaires transfrontalières pour faire venir des Tchokossi du Ghana munis d'armes de guerre pour voler au secours de leurs « frères » Tchokossi du Togo, menacés d'extermination selon eux. Ainsi, plus que le foncier, c'est la mobilisation des appartenances primaires et les confrontations d'ordre identitaire qui expliquent l'ampleur de la confrontation qui fit plus d'une vingtaine de mortset des dizaines de blessés en juin 2019. Nombre de protagonistes sont intervenus dans le conflit sans en connaître les causes immédiates, mais ils sont intervenus juste par réflexe identitaire pour défendre chacun l'identité ethnique partagée d'avec chacun des camps en conflit. On comprend alors pourquoi dans ce conflit, aussi bien des Ghanéens que des Béninois d'appartenance ethnique Tchokossi et ngamgan figuraient parmi les personnes interpellées par les forces de sécurité togolaises et qui sont en détention. Le litige foncier initial entre deux frères, se combina à d'autres litiges en instance puis se transforma en litige entre familles d'appartenances ethniques différentes avant de devenir un conflit interethnique transfrontalier, dont le foncier n'a été que le catalyseur.

Aussi bien au Nord Togo qu'au Nord Bénin, la pratique de l'auto-justice est une source majeure de transformation des litiges ou actes criminels limités en situation de conflits violents. Une telle tendance inscrit les formes d'auto-justice imprévisibles et spontanées dans les conflits d'accès aux ressources naturelles ou pour des raisons d'ordre ethnico-identitaire, comme une forme d'insécurité sociale ambiante, dont personne n'est a priori à l'abri, mais qui peut aussi prendre une ampleur déstabilisante pour des Etats si les acteurs impliqués parvenaient à s'armer dans les circuits de trafic d'armes légères et de petits calibres qui sont à l'œuvre dans les différents pays. Ceci est d'autant risqué que les deux pays sont multiethniques avec pour certains groupes ethniques une extension transfrontalière, des espaces de solidarité primaires entretenus à travers des espaces de sociabilité identitaire comme les cultes à des divinités endogènes partagées, les festivals ou autres pratiques culturelles et sportives transfrontalières. Les espaces producteurs de cohésion sociale parfois transfrontalière peuvent aussi se muer en atouts de mobilisation pour des entreprises de violence et de déstabilisation.

Études de cas et facteurs endogènes de cohésion sociale

Dans les sociétés ouest africaines la cohésion sociale n'est pas synonyme d'absence de conflit, mais implique des capacités de gestion des sources de conflit, afin d'éviter leur éclatement, ou, s'ils éclatent, pour qu'ils ne connaissent pas une ampleur déstructurante. On peut donc postuler que les communautés disposent en leur sein de facteurs endogènes de cohésion sociale qu'il importe d'analyser à partir de cas concrets.

Deux études de cas

Cas n°1 : Gestion des crimes de sang chez les Berba, les Bèbèlibè & les Ngangam

“Dans les sociétés lignagères (berba et bebelibè) toute personne tuée par le fait d’une autre, doit être vengée par le clan maternel ou le matrilignage. Il s’agit d’une opération normée, codifiée et presque ritualisée. Selon que la victime est un homme ou une femme, chez les Berba et les Bèbèlibè du Nord-Ouest du Bénin, les représailles rituelles s’organisent le troisième ou le quatrième jour suivant la date du décès. Tous les membres valides du groupe matrilignager se rassemblent en un lieu et lancent une opération d’attaque contre la maison de l’auteur du crime sous forme de vendetta. Ils détruisent tout ce qui peut s’y trouver, y compris des personnes physiques si elles ne quittent pas les lieux dans les délais rituels impartis. Lorsque les uns et les autres respectent les codes partagés, la vendetta se limitera aux biens matériels. L’auteur du crime s’auto-exile pour une période donnée d’au moins trois ou quatre ans. La dernière opération de vendetta organisée date du 21 août 2021 (le mois précédent l’enquête à Cobly, Nord-Bénin.

Il est possible également de procéder à un rachat de l’opération de vendetta sur une base négociée par des personnes socialement compétentes, conformément à leur appartenance clanique reconnue dans la société. Il s’agit des chefs de terre qui pour l’occasion portent un accoutrement que les institue comme porte-parole des ancêtres : pagne traditionnel tissé à la main, couvre-chef, collier en perles spécifiques, dont ils peuvent casser un grain sous forme de malédiction contre la famille qui veut rejeter la médiation des ancêtres qu’ils incarnent pour l’occasion.

Lorsque les négociations entreprises par ces médiateurs coutumiers à la demande expresse du matrilignage du coupable sont concluantes, la vendetta de substitution s’exerce sur un animal donné en victime expiatoire.”

Cas n°2 : autour d’un conflit foncier opposant deux communautés

“La commune de Cobly a enregistré en septembre 2021 un conflit qui a opposé les Bèwiènbè et les Bèdamè autour de la question des limites de contrôle des espaces de chaque communauté. Le conflit a émergé lorsque les Bèwiènbè ont protesté contre la décision prise par les Bèdamè de mettre en vente une partie de l’espace sous leur contrôle. La tension qui en a découlé, a été au-delà de la capacité de l’administration communale. L’affaire fut portée au tribunal de première instance de Natitingou dont le Président a orienté les protagonistes vers la quête d’une résolution à l’amiable.

Ainsi, dans l’approche du règlement à l’amiable, les Bèwiènbè (primo-occupants de l’espace selon l’histoire locale) décidèrent de céder la grande partie de l’espace objet de litige aux Bèdamè. Une ligne de démarcation des espaces appartenant désormais à chacune des deux communautés des deux groupes a été créée. Le tribunal a produit des titres de propriétés qui précisent les zones de

délimitations et de contrôle de chaque groupe qu'il remit aux parties."

Quelques facteurs de cohésion sociale

Les facteurs de cohésion sociale que les différents sites partagent en commun est la parenté à plaisanterie. Elle véhicule des pratiques qui consistent à plaisanter et se moquer de l'autre tout en respectant les liens d'entraide et d'hospitalité historique (Fouéré 2005). De nombreux auteurs ont mis en exergue le pouvoir pacificateur et de maintien de la paix sociale des relations à plaisanterie. Elle apparaît comme un instrument d'institution du lien social dans une société multiculturelle, de préservation de la paix à travers un discours de la différence (Fouéré 2005). Elle peut donc être mobiliser pour étouffer les vellétés de violence.

Cette pratique historique est partout perçue comme un facteur de cohésion sociale dans la mesure où elle favorise la culture de la tolérance et oblige les parents concernés à l'abandon de vellété de vengeance lorsqu'elle est mise en jeu dans le processus de gestion des conflits. Les parents à plaisanterie peuvent tout se dire et se traiter sous le strict couvert de la plaisanterie. Aussi bien dans sa forme interne qu'interethnique, elle est mobilisée pour exprimer certaines vérités difficiles à dire. Elle est aussi vectrice de solidarité et d'entraide par devoir moral. Dans l'aire culturelle Baatonu, les Baatombu ne doit se mettre en conflit ouvert avec un Nago en raison de cette parenté à plaisanterie. Au contraire, les uns doivent compatir aux préoccupations des autres.

Un autre facteur relève du recours aux chants historiques psalmodiés par les griots qui retracent l'histoire de l'occupation des espaces par les clans (pour régler les litiges fonciers) ou de cérémonies rituelles pour conjurer les actes violents.

Conclusion

Si dans la dynamique des sociétés, le conflit apparaît comme relevant de la normalité, la cohésion sociale apparaît simplement comme un contexte de conflictualité contenue de par le rôle des institutions sociales d'intégration et de contrôle social et des acteurs qui œuvrent à cette fin. Dès lors, la dégénérescence de la conflictualité ambiante en conflit ouvert non violent et parfois violent est le fait de l'ampleur ou de l'importance conjoncturelle de l'enjeu du moment où la cristallisation de plusieurs considérations d'ordre social, économique et politique autour de l'enjeu conjoncturel apparent ou réel, dans un contexte d'institutions sociales dysfonctionnelles ou moins adaptées pour faire face à l'acuité de la conflictualité du moment. La conflictualité a aussi pour fondement le fait d'acteurs sociaux faiblement intégrés ou ayant des logiques et des rationalités contradictoires (logique d'accumulation, quête de pouvoir par voie électorale, compétition sociale) par rapport aux considérations classiques qui président à la préservation de la cohésion sociale.

Ainsi, pour éviter « le parasitage des conflits locaux » par des entrepreneurs de la violence à des fins de violences intercommunautaires et autres, le recours aux acteurs sociaux de la médiation est

nécessaire. La médiation a ses acteurs dans toutes les sociétés, ses cadres institutionnels, ses modes opératoires modulables selon les contextes socioculturels et les situations conjoncturelles, ainsi que les visions et représentations sociales dominantes dans les différentes sociétés. Ces médiateurs existent presque partout dans nos sociétés. Il faut maintenant pouvoir les identifier et les transformer en des Médiateurs professionnels capables de jouer des rôles plus complexes.



Conférence Régionale : Représentants d'organisations au Sénégal, en Guinée et en Côte d'Ivoire

PANEL 3 : Inclusion, citoyenneté et redevabilité en Afrique de l'Ouest et au Sahel

Note de synthèse



Ce panel visait à créer un cadre de dialogue et de réflexion stratégique et opérationnelle sur les modèles démocratiques et les approches de gouvernance en Afrique de l'Ouest et au Sahel, afin d'identifier des solutions endogènes, inclusives et adaptées aux contextes de fragilité.

OBJECTIFS SPECIFIQUES

Spécifiquement, il s'est agi de :

- Analyser les facteurs structurels de fragilisation des processus démocratiques dans la région ;
- Examiner la comptabilité des modèles démocratiques avec les réalités sociopolitiques locales ;
- Identifier des stratégies concrètes pour une gouvernance inclusive et redevable ;
- Valoriser les résultats de la recherche appliquée produite dans le cadre du projet RESDECS ;
- Formuler des recommandations opérationnelles à destination des décideurs publics et des partenaires ;
- Favoriser l'engagement des parties prenantes à travers une déclaration commune ;

POINT DES SUJETS ABORDÉS.

Les échanges du panel ont été structurés autour des interventions des trois panélistes, qui ont apporté des analyses complémentaires sur le Rapport : Inclusion, citoyenneté et redevabilité en Afrique de l'Ouest et au Sahel.

Dans son intervention, Professeur Valérie ROUAMBA OUEDRAOGO a mis en lumière l'ampleur des défis auxquels sont confrontés les pays du Sahel dans le contexte actuel de refondation politique, économique et sociale. Elle a souligné que la transformation durable de la

région nécessite de repenser en profondeur les fondements de la gouvernance publique et de créer un environnement propice à l'émergence d'un leadership jeune, innovant et responsable. Selon elle, l'implication effective de la jeunesse passe par la mise à disposition d'outils, d'espaces d'expression et de mécanismes institutionnels favorisant la participation et la coresponsabilité dans la gestion des affaires publiques. Elle a également insisté sur l'importance de promouvoir une jeunesse dynamique, innovante, ayant une vision tournée vers l'avenir. Leur participation contribue à renouveler les pratiques politiques et à renforcer la confiance dans les institutions. Les femmes incarnent un levier essentiel d'équité et de justice.

Pour sa part, M. Cheikh FALL s'est intéressé à la question de l'intégration des enseignements au numérique et comment assurer l'accès à une information fiable.

En effet, il a expliqué que préserver l'espace civique, implique de protéger les droits fondamentaux, de garantir la pluralité des voix et de créer des espaces inclusifs où les citoyens peuvent débattre sans crainte de répression ni d'exclusion. Assurer l'accès à une information fiable suppose de renforcer le rôle des médias indépendants, de promouvoir l'éducation aux médias et à l'esprit critique, et de développer des mécanismes de vérification pour contrer les Fakes news. Il a fini sur un aspect très important en expliquant comment en combinant ces deux dimensions, les sociétés peuvent réduire les tensions, favoriser le dialogue constructif et consolider la cohésion sociale. La démocratie se nourrit de la confiance et de la transparence : préserver l'espace civique et garantir une information de qualité sont donc des conditions essentielles pour résister aux effets délétères de la polarisation.

Enfin, M. Mamadou DIALLO a apporté un éclairage pratique fondé sur son expérience liée à la question de la disparité et non de l'inégalité. Il a souligné que les disparités (inégalités) sociales se traduisent par un accès limité à l'éducation, à la santé et aux opportunités économiques, ce qui accentue la vulnérabilité des populations. En ce qui concerne les inégalités territoriales elles se manifestent par une concentration des ressources et des services dans les zones urbaines, laissant les régions rurales et périphériques dans une situation de marginalisation. Quant à la gouvernance sécuritaire, elle est fragilisée par ces disparités, car l'absence de justice sociale et de développement équilibré, nourrit la défiance envers les institutions et favorise l'instabilité.

Réduire donc ces inégalités, implique de promouvoir un développement inclusif, d'investir dans les infrastructures rurales, de renforcer l'accès équitable aux services sociaux de base et de mettre en place des mécanismes de gouvernance participative. En intégrant toutes les communautés dans le processus décisionnel et en garantissant une répartition équitable des ressources, le Sahel peut consolider sa cohésion sociale et bâtir une gouvernance sécuritaire plus résiliente.

PRINCIPAUX APPORTS ET AVIS DES PANELISTES

L'inclusion, la citoyenneté et la redevabilité constituent des piliers essentiels pour bâtir des sociétés résilientes et démocratiques en Afrique de l'Ouest et au Sahel.

Dans une région marquée par des défis sécuritaires, des disparités persistantes et des tensions sociales, renforcer la participation de tous les citoyens en particulier des jeunes, des femmes et des communautés marginalisées est une condition indispensable pour consolider la cohésion sociale et la légitimité des institutions.

La citoyenneté active repose sur l'accès équitable aux droits, aux services et à l'information, tandis que la redevabilité exige des gouvernements transparents et responsables devant leurs populations.

L'inclusion, quant à elle, garantit que chaque voix compte et que les décisions reflètent la diversité des sociétés sahéniennes et ouest-africaines.

En articulant ces trois dimensions, les États et les différents acteurs doivent créer un cercle vertueux : une gouvernance plus juste et participative, une confiance accrue entre citoyens et institutions, et une meilleure capacité collective à relever les défis sécuritaires et socio-économiques.

Ainsi, inclusion, citoyenneté et redevabilité ne sont pas seulement des principes abstraits, mais des leviers concrets pour construire un avenir plus stable, équitable et solidaire dans la région.

8. GRANDES RECOMMANDATIONS DU PANEL

À l'issue des échanges et des contributions des panélistes ainsi que celles de l'assistance, plusieurs recommandations majeures ont été formulées afin de réussir la refondation nationale et régionale et créer des mécanismes durables d'engagement des jeunes et des femmes, en vue de favoriser le renforcement de l'inclusion sociale, la Promotion de la citoyenneté active et les Mécanismes de redevabilité sociale en Afrique de l'Ouest et au Sahel :

- **Accès aux documents civils** : Augmenter le taux d'enregistrement des naissances est crucial pour garantir les droits fondamentaux.
- **Ciblage des groupes vulnérables** : Femmes, jeunes, personnes handicapées et populations déplacées doivent être prioritaires dans les politiques d'inclusion.
- **Éducation civique** : Intégrer des modules sur les droits et devoirs citoyens dans les programmes scolaires et les campagnes communautaires.
- **Participation aux décisions locales** : Encourager les forums communautaires, les budgets participatifs et les plateformes numériques pour recueillir les avis des citoyens.

- **Contrôle citoyen des services publics** : Utiliser des outils comme les « scorecards communautaires » ou les « audits sociaux » pour évaluer les prestations des autorités locales.
- **Renforcement des OSC** : Appuyer les organisations de la société civile dans la mise en œuvre d'initiatives de redevabilité, avec des formations et des financements adaptés.
- **Sanctions et transparence** : Mettre en place des mécanismes clairs pour sanctionner les abus de pouvoir et garantir la transparence dans la gestion des affaires publiques.



Organisations des Nations Unies présentes à la grande Conférence Régionale



Construire une démocratie de lien : mobiliser jeunes et femmes pour la paix et l'inclusion sociale en Afrique

Pr Valérie Ouédraogo (Université Joseph Kizerbo de Ouagadougou)

Résumé

La région ouest-africaine fait face à des crises multiformes occasionnées par des tensions politico-économiques et sociales, écologiques et sécuritaires. Ces différentes crises, sont généralement inter reliées. Elles accentuent les défis auxquels sont confrontées les populations, et notamment les catégories sociales vulnérables que sont les femmes et les jeunes. Les conflits armés, les changements climatiques, les inégalités économiques et l'instabilité politique sont autant de facteurs qui impactent gravement la stabilité des États africains. La problématique de l'inclusion politique des jeunes et des femmes est une problématique toujours d'actualité. Le but de cet article est de démontrer que la construction d'une démocratie véritablement inclusive en Afrique nécessite des réformes structurelles profondes qui tiennent compte des besoins et des attentes des femmes et des jeunes. La méthodologie utilisée dans le cadre de cette réflexion a été essentiellement une revue de littérature grise et savante. Il s'est agi de passer en revue différentes documentations portant sur les problématiques d'implication des jeunes et des femmes dans le processus démocratique dans le monde et particulièrement en Afrique. L'article aboutit à la conclusion que l'inclusion des femmes et des jeunes dans les processus démocratiques n'est pas seulement une question de justice sociale, mais aussi de stabilité politique et de développement. Par conséquent, une démocratie véritablement inclusive est celle qui permet à toutes et à tous, indépendamment de leur genre ou de leur âge, de participer pleinement à la gestion des affaires publiques.

Mots clés : Femmes, démocratie, Jeunes, Inclusion, Afrique

Introduction : l'Afrique face à une polycrise et la question de l'inclusion

Les femmes et les jeunes représentent une part essentielle de la population africaine (50% de femmes, 19% de jeunes de 15 à 24 ans). Ces deux catégories de la population africaine occupent une place centrale dans l'économie, notamment dans le commerce transfrontalier informel, qui constitue 30 à 40% du commerce régional. Cependant, les femmes et les jeunes sont confrontés à des obstacles systémiques dans le jeu démocratique. En effet, ils sont pour la plupart exclus des instances de décision (Ofori et Anygba, 2025 ; Onu Femmes, 2020).

L'Afrique, particulièrement la région subsaharienne, traverse une période de « polycrise » marquée par des tensions politiques, économiques, sociales, écologiques et sécuritaires. Ces crises, souvent interconnectées, exacerbent les défis auxquels sont confrontées les populations, et surtout les groupes vulnérables tels que les femmes et les jeunes. Les conflits armés, les changements climatiques, les inégalités économiques et l'instabilité politique sont autant de facteurs qui impactent gravement la stabilité des États africains. Dans ce contexte, la question de l'inclusion politique des femmes et des jeunes devient d'autant plus cruciale.

En effet, selon l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale IDEA (2024), à 6 ans des échéances des ODD5.5, la progression de la participation politique des femmes en Afrique reste très lente. La part des femmes dans les parlements africains n'a augmenté que d'un point depuis 2021. Elle est passée de 25% à seulement 26%. Si cette tendance continue, la parité ne serait atteinte qu'en l'an 2100.

Historiquement, la démocratie en Afrique a été façonnée par des structures patriarcales et des systèmes politiques où la prise de décision a été dominée par les hommes. Dès les premières indépendances, les femmes et les jeunes ont été largement exclus du pouvoir politique et des institutions de gouvernance. Cette exclusion a été renforcée par des pratiques sociales et culturelles qui marginalisaient ces groupes. Toutefois, dans le cadre de l'évolution démocratique, ces exclusions sont de plus en plus remises en question, en raison des mouvements sociaux, des réformes législatives, mais aussi des pressions internationales visant à promouvoir les droits humains et l'égalité des genre.

Le rôle des femmes et des jeunes en Afrique dépasse désormais les questions de marginalisation. Ces groupes sont de plus en plus perçus comme des moteurs de transformation et de résilience. Cependant, des obstacles demeurent pour une véritable inclusion. Les femmes, en particulier, sont confrontées à une double exclusion : d'une part, elles sont exclues des sphères politiques traditionnelles dominées par les hommes, et d'autre part, elles sont souvent confrontées à des stéréotypes culturels qui les réduisent à des rôles sociaux traditionnels. Les jeunes, quant à eux, sont également marginalisés dans un contexte où les élites politiques, souvent vieillissantes, ne sont pas prêtes à céder de pouvoir.

Ce contexte de marginalisation trouve un écho dans la réflexion sur la démocratie. En Afrique, la démocratie a longtemps été définie de manière exclusive, souvent en tant qu'espace réservé à une élite masculine. Malgré les progrès juridiques et institutionnels (depuis les années 1990, la conférence de Pékin, le protocole de Maputo), les femmes restent sous représentées dans les instances de décision et subissent des injustices (Djè, 2024). Ainsi, cette réflexion cherche à poser les bases sur la nécessité de repenser les modèles démocratiques traditionnels en Afrique, afin qu'ils deviennent plus inclusifs et représentatifs à travers les diverses composantes de la société, notamment les femmes et les jeunes.

La méthodologie utilisée dans le cadre de cette réflexion a été essentiellement une revue de littérature grise et savante. Il s'est agi de passer en revue différentes documentations portant sur les problématiques d'implication des jeunes et des femmes dans le processus démocratique dans le monde et particulièrement en Afrique. Nous avons fait une lecture croisée et critique de ces écrits. La suite de notre analyse contributive dans le cadre de cette réflexion porte sur cinq (5) principaux points : les facteurs facilitant la mobilisation des jeunes et des femmes ; les défis liés à leur participation politique active ; la définition du concept de « démocratie au féminin » dans le contexte africain; les réussites et bonnes pratiques inspirantes d'inclusion des femmes et des jeunes ; Résolutions 1325 et 2250 : Pourquoi les objectifs ne sont toujours pas atteints ?

1. Les facteurs facilitant la mobilisation des jeunes et des femmes

Selon Mbella (2021), l'arrivée de la colonisation et de la traite négrière a bouleversé ces structures, imposant une aliénation culturelle et politique dont les effets persistent. Pour lui, cette base historique est essentielle pour comprendre le décalage entre les modèles importés et les réalités sociologiques africaines. L'auteur souligne également que les premiers penseurs africains ont posé les bases d'une réflexion sur le pouvoir, l'identité et la nécessité d'une émancipation véritable. Cependant, leurs réflexions par rapport à la tradition et à la modernité ont été parfois ambivalentes.

Les femmes et les jeunes ont longtemps été exclus des sphères politiques en Afrique. Cependant, plusieurs leviers ont facilité leur mobilisation et leur participation dans la vie publique. Ces facteurs sont à la fois matériels et intellectuels, et leur impact a été démontré dans de nombreuses études et exemples pratiques à travers le continent.

L'éducation et la scolarisation : Un moteur essentiel de la participation politique

L'un des facteurs déterminants de la participation des femmes et des jeunes à la vie politique en Afrique est l'accès à l'éducation. L'éducation est souvent perçue comme un moyen d'émancipation, qui permet aux individus de sortir de la pauvreté et de s'intégrer dans la vie publique. Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco, 2015), l'éducation est l'un des leviers les plus puissants pour renforcer la participation politique des femmes. Un niveau d'éducation plus élevé est corrélé avec une plus grande propension à s'engager dans la vie politique, en raison de la conscientisation accrue et de l'acquisition de compétences nécessaires à la prise de décision.

En Afrique, les femmes, particulièrement les jeunes filles, font face à des obstacles spécifiques dans l'accès à l'éducation, en raison des pratiques culturelles, des mariages précoces, et des barrières économiques. Dans des pays comme le Burkina Faso, l'UNICEF (2017) a rapporté que les filles

issues de familles pauvres sont souvent les premières à être retirées de l'école, ce qui limite leur capacité à participer aux décisions politiques. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, une étude réalisée par le CEDEF (2016) en Afrique subsaharienne a montré que bien que la démocratie soit perçue comme un régime souhaitable, les femmes y sont moins favorables que les hommes. L'écart entre les sexes dans le soutien à la démocratie est significatif : environ 74 % des hommes contre 66 % des femmes déclarent préférer ce régime. Cette différence pourrait s'expliquer par la sous-scolarisation des femmes et des filles. Ce qui ne leur permet pas de percevoir la pertinence de la démocratie. Cependant, des initiatives comme les écoles communautaires et les programmes d'égalité des genres dans l'éducation ont permis d'augmenter l'accès des filles à l'éducation, offrant ainsi une base solide pour leur participation politique future.

Pour les jeunes, l'accès à l'éducation est également essentiel. Comme le souligne la Banque Mondiale (2019), les jeunes instruits sont plus susceptibles de s'impliquer dans des processus politiques. Cette implication peut prendre différentes formes, allant du militantisme à l'engagement électoral. Dans le même ordre d'idées, la Fédération générale des PEP (Pupilles de l'Enseignement Public, 2023) réaffirme son rôle d'actrice de la solidarité et de l'éducation populaire face à l'accroissement des inégalités au retour de la guerre en Europe, à la crise écologique et à une défiance envers la démocratie représentative. C'est ainsi que dans son 6ème projet fédéral, elle met l'accent sur la pleine participation de tous comme remède au repli sur soi et la condition indispensable à la construction d'une société inclusive.

L'autonomie économique : Un levier fondamental pour l'émancipation et l'engagement politique

L'autonomie économique est un autre facteur clé qui facilite l'engagement des femmes et des jeunes en politique. Dans de nombreuses sociétés africaines, la pauvreté et la dépendance économique sont des obstacles majeurs à la participation politique, particulièrement pour les femmes. En raison de leur dépendance financière vis-à-vis de leurs maris ou de leurs familles, les femmes ont souvent du mal à s'engager activement dans la vie publique. Le manque de ressources financières empêche également de nombreuses femmes de participer à des élections ou à des activités politiques de manière significative.

Pour surmonter cet obstacle, plusieurs initiatives ont été mises en place pour améliorer l'autonomie économique des femmes. Les programmes de microcrédit, par exemple, ont permis à des milliers de femmes rurales en Afrique de lancer des petites entreprises, ce qui leur donne une plus grande indépendance et les rend plus aptes à participer aux processus politiques. Les initiatives de financement, telles que celles proposées par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), ont permis de réduire la dépendance des femmes à l'égard des structures familiales et ont favorisé leur autonomisation.

L'accès des femmes à des ressources économiques est donc crucial pour leur participation politique. Le rapport de la Banque mondiale (2012) souligne que les pays ayant mis en place des réformes économiques favorisant l'accès des femmes aux crédits, à la terre et à l'emploi ont vu une augmentation significative de la participation politique des femmes.

Le cadre juridique égalitaire : Vers une législation plus inclusive

Les lois qui garantissent l'égalité des droits entre les hommes et les femmes, notamment en matière de propriété, de droits familiaux et d'héritage, facilitent leur engagement politique.

Les réformes juridiques favorables aux femmes sont particulièrement visibles dans les pays où les législations relatives à la famille et à l'héritage ont été modifiées pour permettre aux femmes d'hériter de terres et d'avoir un accès égal aux ressources économiques. Cette évolution juridique permet de renforcer l'autonomie des femmes et, par conséquent, leur capacité à s'engager politiquement.

Pour les jeunes, les réformes législatives en matière de droits civiques, telles que l'augmentation de l'âge du droit de vote et l'extension des droits politiques des jeunes, ont été un facteur déterminant de leur participation accrue aux processus démocratiques. En Afrique, des pays comme le Kenya et l'Afrique du Sud ont adopté des politiques de jeunesse visant à intégrer les jeunes dans les processus décisionnels, avec des résultats significatifs.

Les défis liés à leur participation politique active

Malgré l'existence de leviers favorisant la mobilisation des femmes et des jeunes, plusieurs défis structurels et culturels persistent, empêchant une réelle participation politique de ces groupes en Afrique. Ces obstacles sont multiformes et peuvent être liés à la culture politique, aux contraintes socio-économiques, ainsi qu'aux structures de pouvoir dominées par des élites masculines. Cette section explore ces défis et analyse comment ils impactent la participation politique des femmes et des jeunes.

Les barrières au sein des partis politiques

Les partis politiques en Afrique, dans leur grande majorité, demeurent dominés par une culture masculine et des structures hiérarchiques excluantes. Cette « culture du parti » repose sur des règles non écrites qui favorisent les hommes dans l'accès aux positions de pouvoir. Le coût élevé des campagnes électorales et le système de financement politique sont également des obstacles majeurs à l'accès des femmes et des jeunes aux sphères politiques.

En Côte d'Ivoire, par exemple, les partis politiques sont souvent caractérisés par un leadership masculin dominant, et l'accès aux postes clés dans les partis est entravé par un « plafond de verre »

interne (Afian et Kouman, 2023). Les femmes, malgré leurs qualifications et leur mobilisation sur le terrain, se retrouvent souvent marginalisées dans les processus de sélection des candidats. En conséquence, la sous-représentation des femmes dans les instances décisionnelles des partis continue d'être un défi majeur.

Les contraintes socio-économiques

L'un des obstacles les plus importants à la participation politique des femmes et des jeunes en Afrique est la double journée de travail, qui inclut à la fois des tâches domestiques et professionnelles. Les femmes africaines, en particulier celles vivant en milieu rural, sont confrontées à des responsabilités domestiques lourdes, telles que la gestion du foyer, les soins aux enfants et la collecte de l'eau ou du bois de chauffage. Ces tâches prennent une grande partie de leur temps et les empêchent de participer activement à la vie publique et politique.

Mbella (2021) fait ressortir les contraintes socioéconomiques qui limitent la participation des femmes au processus démocratique suivant divers angles. Il s'agit notamment de la pauvreté économique, qui rend les idéaux démocratiques secondaires face à la survie. En outre, elle pointe du doigt la marginalisation des femmes et l'inégalité de traitement. Pour le National Democratic Institute (2010), les obstacles qui limitent l'engagement des femmes dans le processus démocratique sont essentiellement d'ordre socioéconomique. Ce sont notamment le faible taux d'alphabétisation, l'accès limité aux ressources financières et les charges familiales disproportionnées. Une étude menée par Kabeer (2012) sur les inégalités de genre en Afrique subsaharienne met en évidence que les femmes sont souvent condamnées à une participation limitée, en raison de la charge mentale et physique associée aux tâches domestiques et familiales. Par exemple, au Burkina Faso, une grande partie des femmes rurales passe plus de 10 heures par jour à effectuer des tâches domestiques et agricoles. Cela laisse peu de place pour l'engagement politique, qu'il soit dans des partis politiques, des forums communautaires ou même dans des élections.

Le manque d'accès à la propriété foncière est un autre facteur déterminant qui limite la capacité des femmes à s'engager politiquement. Les femmes, particulièrement en Afrique de l'Ouest, sont souvent exclues des droits fonciers, ce qui réduit leur autonomie économique et les empêche de participer pleinement aux décisions politiques qui influencent leur vie. Par conséquent, le coût exorbitant des campagnes freinent l'implication des femmes dans le processus électoral (Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale IDEA 2024).

Le système électoral et son impact sur la représentation des femmes

Le système électoral joue un rôle crucial dans la manière dont les femmes et les jeunes accèdent aux positions de pouvoir. Le mimétisme politique qui se caractérise par une copie des institutions sans une réelle adaptation aux réalités locales ainsi que la culture du chef et la volonté d'éternisation

au pouvoir (non-alternance, "dauphinage") entravent la participation politique des femmes et des jeunes (Mbella, 2021). En Afrique, le système majoritaire uninominal est particulièrement défavorable aux femmes, car il favorise les candidats déjà établis, souvent des hommes d'un certain âge et appartenant à des groupes sociaux privilégiés. En revanche, les systèmes proportionnels de liste, où les partis présentent des listes de candidats, ont prouvé leur efficacité pour assurer une représentation plus équitable des femmes.

Le Kenya et le Sénégal sont des exemples où le scrutin proportionnel a permis une meilleure représentation des femmes. Au Kenya, par exemple, la mise en place de quotas et l'introduction de mécanismes de financement public pour les partis politiques ayant des femmes dans leurs listes ont permis de passer de 9 % de femmes élues en 2002 à plus de 30 % en 2017 (Kenya National Bureau of Statistics, 2018). Cependant, cette avancée est encore fragilisée par des résistances au sein des partis et par les barrières sociales qui limitent l'accès des femmes à ces postes. Le NDI (2010) souligne à cet effet un manque de transparence dans les partis politiques, la construction de réseaux informels dominés par les hommes, des normes culturelles et des stéréotypes de genre qui empêchent la pleine participation des femmes dans le jeu démocratique. Les hommes constituent par conséquent, les principaux gardiens des institutions politiques ((Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale IDEA 2024)). Ainsi, au regard du fait que les partis politiques sont dominés par les hommes, les procédures de nomination sont opaques, et les Organismes de Gestion Électorale (OGE) manquent souvent de sensibilité au genre dont l'absence de données ventilées par sexe et par âge invisibilise les problèmes spécifiques aux jeunes femmes (Onu Femmes, 2020).

Les barrières institutionnelles et politiques comme entrave à l'adhésion des femmes au processus démocratique

L'un des défis les plus difficiles à surmonter pour les femmes et les jeunes en politique est la violence, qu'elle soit physique ou psychologique. Selon le CEDEF (2016), les femmes vivant dans des pays où le code de la famille est discriminatoire (mariage précoce, inégalités dans l'héritage, autorité parentale restrictive) adhèrent moins au principe démocratique. Également, les atteintes à l'intégrité physique (violences conjugales, mutilations génitales, absence de protection juridique) réduisent leur adhésion au régime démocratique. De même, le CEDEF précise que les restrictions aux libertés civiles (accès limité à l'espace public sans autorisation masculine) ont un effet négatif marqué sur leur préférence pour la démocratie. Par ailleurs, les lois discriminatoires relatives aux droits de vote acquis tardivement par les femmes dans certains pays entravent leur adhésion au processus démocratique (NDI, 2010).

Djè (2024) en faisant un diagnostic des obstacles à la bonne gouvernance relève une crise de la démocratie qui provient du fossé entre les textes et la réalité. En effet, les constitutions reconnaissent l'égalité, mais dans les faits, les femmes restent des "citoyennes de seconde zone qui se traduit par leur sous-représentation dans les gouvernements. En outre, en tordant le cou aux principes démocratiques (justice, égalité, liberté), les dirigeants africains pratiquent une démocratie de façade qui exclut une partie de la population.

Onu Femmes, 2020 pour sa part indique que la violence psychologique, physique et sexuelle à l'égard des femmes engagées en politique, notamment en ligne, est un phénomène croissant. Les femmes sont souvent l'objet de harcèlement sexuel, de menaces de mort, de violences physiques, psychologiques ou encore de campagnes de diffamation qui constituent un puissant facteur de dissuasion, particulièrement pour les jeunes femmes

Le cas du Soudan du Sud, où les femmes ont été confrontées à une violence systématique dans les espaces politiques, illustre la manière dont la violence politique peut entraver la participation des femmes dans les processus démocratiques. Selon un rapport de Human Rights Watch (2018), de nombreuses femmes qui se sont aventurées dans la politique ont été victimes de violences physiques et sexuelles, ce qui a créé un environnement de peur et de répression.

Le harcèlement en ligne est un autre phénomène qui affecte particulièrement les femmes en politique. En Afrique, les violences numériques sont souvent utilisées pour faire taire les voix féminines. En Sierra Leone, des activistes et des politiciennes ont été ciblées par des attaques diffamatoires et des campagnes de dénigrement en ligne, ce qui a créé un environnement hostile pour celles qui souhaitent s'impliquer politiquement (Binns, 2015).

Définir le concept de « démocratie au féminin » dans le contexte africain

Selon Mbella (2021), la démocratie repose sur quatre piliers universels que sont : la liberté, l'égalité, l'alternance, et l'Etat de droit. Néanmoins, l'auteur indique que la démocratie est un processus évolutif et inachevé selon le contexte géographique et temporel. Le cadre juridique et les politiques publiques en matière d'égalité des sexes jouent également un rôle majeur dans la mobilisation des femmes et des jeunes.

En Afrique, le concept de « démocratie au féminin » va bien au-delà de la simple présence de femmes dans les espaces politiques. Il s'agit d'une vision de la démocratie qui inclut des valeurs de coopération, de solidarité et de consensus, remplaçant le modèle traditionnel de domination et de hiérarchie masculine par un modèle où la gestion du pouvoir repose sur l'égalité des genres et la coopération entre les sexes. Ce modèle démocratique alternatif promeut la justice sociale, la

participation citoyenne active et la représentation équitable des différents groupes sociaux, y compris les femmes et les jeunes. Dans le même ordre d'idées, Enda Ecopop et al. (2016), définissent la démocratie locale comme étant l'alliance harmonieuse entre démocratie représentative et participative. Cette forme de démocratie consiste à mettre en place des espaces de dialogue multi-acteurs accessibles à tous, garantir la participation effective des femmes, des jeunes et des personnes handicapées, former les élus et les administrations à la culture du dialogue et de l'écoute et éduquer la population aux valeurs civiques.

Un modèle démocratique fondé sur la coopération et le consensus

Le modèle de démocratie au féminin en Afrique s'inscrit dans une volonté de rupture avec les structures de pouvoir patriarcales et hiérarchiques. Comme le souligne Mohanty (2003), la démocratie au féminin représente un processus par lequel les femmes réinventent le pouvoir en passant de l'idée de domination à celle de coopération. Ce modèle démocratique repose sur une gestion collective des affaires publiques, plutôt que sur l'idée de pouvoir « sur » les autres. Cela implique une participation égale dans la prise de décision et la valorisation de la diversité des voix et des expériences.

La démocratie au féminin et la sécurité physique

Un autre pilier de la démocratie au féminin est la sécurité physique et l'autonomie civile. Les femmes doivent pouvoir accéder à l'espace public et exercer leurs droits politiques sans craindre pour leur sécurité. Cela implique la création de conditions de sécurité adéquates, en particulier en période de crise. Le modèle de la démocratie au féminin met l'accent sur la nécessité de garantir aux femmes un accès égal aux ressources et à la prise de décision, tout en assurant leur protection contre la violence et la discrimination.

Réussites et bonnes pratiques inspirantes dans l'inclusion des femmes et des jeunes dans le processus démocratique

Malgré les obstacles à la participation politique des femmes et des jeunes en Afrique, plusieurs initiatives ont montré l'efficacité de politiques volontaristes pour encourager l'inclusion. Ces pratiques, souvent inspirées de modèles de gouvernance égalitaire, ont permis d'augmenter la représentation des femmes et des jeunes dans les sphères politiques. Cette section explore quelques-unes des réussites et bonnes pratiques à travers l'Afrique, mettant en lumière les exemples de pays qui ont adopté des politiques inclusives et leurs impacts.

Quotas et parité : Des modèles de réussite en Afrique

L'instauration de quotas de genre est l'une des solutions les plus efficaces pour garantir une représentation équitable des femmes dans les institutions politiques. Le Rwanda est un exemple phare en la matière, étant le leader mondial en termes de parité entre les sexes au Parlement. Depuis

la fin du génocide de 1994, le pays a mis en place des mesures politiques ambitieuses pour promouvoir la participation des femmes en politique. Le système de quotas a permis de réserver des sièges spécifiques aux femmes, atteignant ainsi 50 % de femmes élues au Parlement en 2015 (Pankhurst, 2019).

Le succès du Rwanda a inspiré d'autres pays africains. Le Kenya, par exemple, a adopté en 2010 une réforme constitutionnelle incluant un quota de genre pour garantir que les femmes représentent au moins un tiers des sièges dans le Parlement. En 2017, après plusieurs élections successives, la proportion de femmes élues est passée à plus de 30 %, ce qui constitue un progrès notable pour un pays où les femmes étaient historiquement sous-représentées (Kenya National Bureau of Statistics, 2018).

Les quotas permettent non seulement d'augmenter la représentation des femmes, mais ils changent également la dynamique politique en offrant aux femmes une plateforme pour exprimer leurs préoccupations et défendre des politiques qui répondent à leurs besoins. Cependant, ces politiques restent imparfaites dans de nombreux pays africains, où la mise en œuvre de ces quotas est souvent perçue comme une contrainte, et non comme une opportunité de renouvellement politique. Ces quotas créent parfois un sentiment de légitimité au rabais pour les femmes élues via ces sièges. Parfois mal appliqués ou contournés, l'application de ces quotas freinent souvent la progression des femmes dans les instances politiques (IDEA 2024 ; Fédération générale des PEP, 2023).

Incitatifs financiers : Encourager les partis à promouvoir les femmes

Les incitatifs financiers peuvent également jouer un rôle important dans la promotion de la participation des femmes. Le Québec en a fait une priorité en offrant des incitations financières aux partis politiques qui incluent un certain pourcentage de candidates féminines sur leurs listes. Le Sénégal a également introduit des réformes financières visant à encourager les partis à intégrer davantage de femmes dans leurs équipes de campagne. En offrant des subventions publiques ou en réduisant le coût des campagnes électorales pour les partis qui atteignent des seuils de représentation féminine, ces pays cherchent à surmonter la barrière économique qui empêche souvent les femmes d'accéder à la politique.

En Afrique de l'Ouest, le Mali a introduit un mécanisme similaire en 2009, offrant des subventions électorales supplémentaires pour les partis qui intègrent un nombre significatif de femmes dans leurs candidatures (Yago, 2019). Ces incitatifs ont permis à certains partis de surmonter la résistance interne et de mettre en place des stratégies de recrutement et de financement plus inclusives.

Le système « Zèbre » : Alternance stricte homme-femme sur les listes électorales

Un autre modèle efficace est le système « Zèbre », qui impose une alternance stricte homme/

femme sur les listes électorales. Ce système, déjà adopté par des pays comme le Sénégal et le Burkina Faso, garantit une représentation équilibrée entre les sexes, en forçant les partis politiques à présenter des candidats masculins et féminins de manière alternée sur leurs listes.

Au Burkina Faso, l'introduction de cette alternance a permis de faire un pas important vers une égalité de genre en politique. Ce système a facilité l'accès des femmes à des postes de décision dans un environnement politique qui était auparavant dominé par des hommes, notamment au niveau des élections municipales et législatives. Bien que des défis demeurent, ce modèle a permis à de nombreuses femmes de prendre des responsabilités dans les instances de gouvernance locale.

4.4. Médiation traditionnelle et participation communautaire : Des pratiques de gouvernance inclusive

En plus des réformes politiques formelles, des pratiques traditionnelles de gouvernance participative ont joué un rôle crucial dans l'inclusion des femmes dans la gestion des affaires publiques. Au Burkina Faso, par exemple, le Pugdba, un rôle traditionnel de médiation porté par les tantes paternelles, permet de garantir une forme de justice sociale et de prise de décision collective qui inclut les voix des femmes. Cette structure informelle de médiation, utilisée principalement dans les communautés rurales, permet aux femmes de participer à la gestion des conflits locaux et de faire entendre leurs préoccupations dans des décisions qui affectent directement leur quotidien.

Ce modèle s'est avéré efficace pour résoudre les tensions locales et pour intégrer les femmes dans des rôles décisionnels à un niveau communautaire. En Côte d'Ivoire, des forums communautaires ont été mis en place pour permettre une meilleure participation des femmes et des jeunes dans la gestion des conflits et la planification du développement local.

Les initiatives de médiation traditionnelle en Afrique montrent qu'il est possible d'intégrer les femmes dans les processus décisionnels de manière inclusive, même dans des contextes où les structures formelles sont dominées par des hommes.

Résolutions 1325 et 2250 : Pourquoi les objectifs ne sont toujours pas atteints ?

Les résolutions 1325 et 2250 de l'ONU, adoptées respectivement en 2000 et 2015, visent à garantir une plus grande participation des femmes et des jeunes dans les processus de paix et de sécurité. Cependant, malgré ces engagements internationaux, les résultats restent largement mitigés en Afrique.

Priorité à la « stabilité » sur l'inclusion

L'une des raisons pour lesquelles ces résolutions n'ont pas été pleinement mises en œuvre est la

priorité donnée à la stabilité dans les négociations de paix. Dans de nombreux conflits en Afrique, les médiateurs ont privilégié les pactes entre élites masculines et groupes armés pour garantir une résolution rapide, souvent au détriment de l'inclusion des femmes et des jeunes. Par exemple, dans le cadre de la République Centrafricaine et de la Somalie, les négociations de paix ont abouti à des accords qui ont exclu une véritable participation des femmes et des jeunes, malgré les recommandations de la résolution 1325. L'inclusion de ces groupes est souvent perçue comme un facteur pouvant perturber la « stabilité » recherchée par les acteurs de la médiation.

Militarisation du pouvoir et légitimation des acteurs de la violence

Les résolutions 1325 et 2250 sont également confrontées à un obstacle lié à la militarisation du pouvoir en Afrique. Les accords de paix ont tendance à favoriser l'intégration des groupes armés et des acteurs impliqués dans la violence, plutôt que de promouvoir des mécanismes de gouvernance civile et inclusive. Dans le Soudan du Sud, par exemple, les accords de paix ont légitimé les groupes armés masculins, en leur offrant des positions de pouvoir, tout en négligeant les femmes et les jeunes dans les processus de reconstruction politique (Peterson, 2016).

Manque de données et de suivi

Un autre défi majeur réside dans l'absence de données et de mécanismes de suivi efficaces. Si les résolutions ont été adoptées dans le cadre d'une approche globale, leur mise en œuvre à l'échelle locale et nationale reste inégale. Peu d'informations existent sur l'impact réel de ces résolutions sur le terrain. Par exemple, en République Démocratique du Congo, bien que des lois aient été adoptées pour promouvoir la participation des femmes à la politique, le suivi de l'application de ces lois reste limité, ce qui empêche une véritable évaluation de leur efficacité.

Conclusion

L'article démontre que, bien que des obstacles importants persistent, il existe des initiatives prometteuses pour renforcer la participation des femmes et des jeunes à la vie politique en Afrique. Les quotas de genre, les incitatifs financiers, les réformes législatives et les pratiques de gouvernance traditionnelle participative sont des exemples concrets qui montrent que l'inclusion est possible, même dans un contexte historique marqué par des structures patriarcales.

Cependant, pour que cette inclusion soit durable, il est essentiel de surmonter les barrières culturelles et les inégalités socio-économiques qui continuent d'exclure ces groupes des processus décisionnels. Les résolutions internationales comme la 1325 et la 2250, bien que cruciales, n'ont pas encore produit les résultats escomptés en raison de l'absence de volonté politique et des structures de pouvoir militarisées.

En termes de perspectives, les politiques publiques doivent intégrer l'inclusion au cœur de leur

conception, en garantissant une égalité réelle des droits dans tous les domaines. Dans ce contexte, l'Afrique ne doit pas renoncer à la démocratie, mais doit en réinventer les formes à partir de ses propres réalités, pour qu'elle devienne un projet endogène et non plus un modèle importé (Mbella, 2021). Le respect des principes démocratiques et la promotion de l'équité genre sont les piliers d'une société transparente, juste et équitable. La bonne gouvernance africaine se construira inéluctablement par une application rigoureuse des droits de la femme et une rupture avec les pratiques d'exclusion (Djè, 2024). De même, la reconnaissance de l'égalité des sexes et la participation des femmes sont des conditions indispensables au progrès social et à la paix civile. Par conséquent, il importe de combattre les discriminations quelles qu'elles soient (Abouddahab et Reifeld, 2016).

En tout état de cause et malgré les avancées ponctuelles, la participation politique des femmes en Afrique reste en deçà des attentes. La volonté politique, l'application rigoureuse des quotas et la sensibilisation à l'évolution des consciences sont indispensables pour atteindre l'égalité réelle dans les instances de décision (IDEA 2024 ; Onu Femmes, 2020).

Pour terminer, l'inclusion des femmes et des jeunes dans les processus démocratiques n'est pas seulement une question de justice sociale, mais aussi de stabilité politique et de développement. Une démocratie véritablement inclusive est celle qui permet à toutes et à tous, indépendamment de leur genre ou de leur âge, de participer pleinement à la gestion des affaires publiques



Equipe de Gorée Institute et ses points focaux en Côte d'Ivoire

Comment préserver l'espace civique et l'accès à l'information fiable dans des contextes de polarisation croissante ?

M. Cheikh FALL (Africtiviste)

Préserver l'espace civique et l'accès à l'information fiable passe par le renforcement du pluralisme médiatique, la transparence des algorithmes des plateformes numériques, l'éducation aux médias et la protection juridique des journalistes et militants. Cela exige une collaboration entre les États, les entreprises technologiques et la société civile.

Approche analytique : une comparaison Avant / Après Internet

L'intervention s'appuie sur une grille d'analyse comparative articulée autour de trois concepts clés directement issus du thème : l'espace civique, l'information et la polarisation. Pour chacun, une lecture en deux temps — avant Internet et après Internet — permet de saisir les mutations profondes à l'œuvre.

L'espace civique : d'un espace physique à un espace élastique et populaire

Avant Internet

- **Physique et figé** : un espace circonscrit à un périmètre géographique défini, peu souple.
- **Contrôlé et contrôlable** : les pouvoirs publics pouvaient maîtriser les contestations et les mouvements civiques.
- **Limité et citadin** : réservé aux espaces urbains, avec peu d'interactions entre acteurs.
- **Élitiste** : seuls les universitaires, journalistes et acteurs politiques avaient accès à la prise de parole publique.

Après Internet

- **Virtuel et élastique** : les préoccupations de Ouagadougou rejoignent celles de Dakar ; on peut être acteur civique depuis n'importe quel point du globe.
- **Ouvert et incontrôlable** : l'espace ne peut plus être fermé ni maîtrisé par une entité unique.
- **Plus d'interactions** : si le Sénégal comptait 8 millions d'habitants avant internet, il en compte aujourd'hui 18 millions - soit potentiellement plus d'un milliard d'interactions quotidiennes.

- **Populaire et démystifié** : n'importe qui peut prendre la parole, l'espace a été rendu accessible à tous.
- **Social et culturel** : l'espace civique numérique est devenu un espace d'expression culturelle et sociale à part entière.

3. L'information : de la verticalité institutionnelle à la circularité polluée

Avant Internet

- **Verticale et institutionnelle** : une source unique diffusait un contenu imposé à l'ensemble de la population.
- **Contrôlée** : celui qui diffusait décidait de ce qui était dit et comment.

Après Internet

- **Circulaire (et non simplement horizontale)** : il ne s'agit plus d'être sur le même plan, mais d'être dans la même sphère.
- **Diluée et fragmentée** : l'information n'est plus le monopole de spécialistes ; n'importe qui produit et partage du contenu.
- **Polluée** : la société de l'information a été envahie par la société des opinions et des commentaires. Il est crucial de distinguer information, commentaire et opinion.
- **Donnée plutôt qu'information** : on ne parle plus d'information au sens strict, mais de données, dans un sens beaucoup plus élastique.

La polarisation : trois biais structurants

Avant Internet, ce qu'on appelait « polarisation » n'était en réalité qu'un contrôle. Internet a inauguré une véritable bipolarisation. Trois biais l'expliquent :

Le biais cognitif - l'ère de la post-vérité

Internet est arrivé sans que nous soyons préparés à cette révolution digitale. Nous nous sommes retrouvés dans un environnement connecté avec nos biais cognitifs et culturels intacts. L'école nous a appris à lire, mais pas à lire le numérique ; on nous a appris à utiliser les outils, sans nous apprendre à les décoder. Résultat : une information peut être vraie mais être rejetée si elle dérange, ce qui accentue la polarisation. C'est le déficit de préparation face au nouvel alphabet du numérique.

Le biais technologique - l'ère de la manipulation structurée et grand public

Les technologies nous ont donné la parole, répondant à une demande sociale longtemps réprimée.

Mais nous avons obtenu cette capacité d'expression sans avoir eu le temps de savoir quoi dire, comment lire et avec quel recul critique.

Le biais algorithmique - les bulles d'influence

Les plateformes numériques nous enferment dans des bulles de contenus qui renforcent nos convictions préexistantes. Dites-moi ce que vous regardez, je vous dirai ce qui vous concerne. En nous entourant de personnes qui partagent les mêmes positions, les algorithmes transforment des opinions en certitudes figées, aggravant la polarisation.

Le biais générationnel

À ces trois biais s'ajoute un décalage générationnel profond entre ceux qui décident et les générations qui vivent le numérique :

- La génération silencieuse (d'après-guerre) : traumatisée, repliée.
- La génération X : engagée, portant les révolutions universitaires.
- La génération Y (1981-1996) : ma génération, qui croyait que les jeunes avaient toutes les solutions - un recul depuis nuancé.
- La génération Z : née dans les réseaux sociaux.
- Les générations Alpha et IA : à venir, qui nous trouveront tels que nous sommes aujourd'hui.

Les décisions prises aujourd'hui pour les générations numériques sont souvent prises par des générations qui n'ont pas vécu le numérique de l'intérieur (génération « BBC » — Born Before Computer). Ce décalage est au cœur du problème.

Recommandations : traiter les « maux » du nouvel espace civique

La réponse à la question posée doit partir de ce qui a bien fonctionné dans l'ancien espace civique, en intégrant les réalités technologiques et informationnelles actuelles, dans une dynamique collective articulée autour de trois axes :

Une vision politique holistique orientée vers l'anticipation et l'appropriation citoyenne du numérique (Éducation aux Médias et à l'Information - EMI, cyber-citoyenneté). Il faut du courage politique : poser des actes concrets, mettre en place des dispositifs partant de la base et intégrer l'éducation au numérique dès le niveau primaire.

Une refonte des charpentes de la démocratie prenant en compte les nouveaux droits numériques, ancrée dans les réalités socioculturelles locales et assumant une originalité culturelle - non pas une

démocratie importée, mais une bonne démocratie endogène.

Promouvoir une dynamique régionale qui investit à la fois sur le droit, sur l'humain et sur la culture de l'hygiène numérique — une culture de la citoyenneté numérique endogène et responsable.

Promouvoir des cadres politiques favorisant une information exacte et pluraliste. Cela implique de soutenir les médias indépendants pour contrecarrer la concentration de la propriété des médias et garantir des sources de revenus viables. Il faut aussi exiger des grandes plateformes numériques qu'elles rendent leurs systèmes de recommandation plus transparents et qu'elles offrent des interfaces fiables aux chercheurs et aux régulateurs. Pour se faire, on doit protéger les droits à la liberté d'expression, de réunion pacifique et d'association en soutenant les défenseurs des droits de l'homme, les journalistes et les lanceurs d'alerte contre les représailles.



Les femmes engagées pour un processus électoral apaisé en Côte d'Ivoire



110

Repenser la démocratie en contexte d'instabilité :
quelles stratégies pour une gouvernance endogène et inclusive en Afrique de l'Ouest et au Sahel ?



Visite d'une Institution en Guinée

Comment réduire les inégalités sociales et territoriales pour renforcer la cohésion sociale et la gouvernance sécuritaire au Sahel ?

Mamadou DIALLO, Senior Policy Advisor, Strategic Partnership and Diplomacy, Ghana

Introduction

Evoquer l'"inégalité" c'est, en creux, se référer à l'histoire politique d'une langue et à des principes cardinaux de sa pensée - liberté, égalité, fraternité. Il me semble plus pertinent de mobiliser le concept de "disparité", tant l'organisation d'une société ou l'aménagement du territoire ne peuvent se comprendre sans l'énoncé de priorités.

Valoriser certaines fonctions et compétences, mettre en relief des avantages comparatifs, construire un positionnement ou ordonner la mobilité des flux dans un espace, toutes ces actions ne prennent sens qu'à l'aune de critères. A mon sens, ce qui mérite réflexion et débat est moins la nécessité d'un choix que les critères mobilisés pour l'effectuer. Et, s'ils ne sont pas clairement énoncés, quelles sont les conséquences (sociales, économiques et, in fine, politiques) d'arbitrages hérités, adoptés ou niés. C'est la raison pour laquelle il me semble plus pertinent d'envisager la réduction des disparités parmi les citoyens et les territoires de nations. Mais, pour y parvenir, il faut s'entendre sur le socle de valeurs à partir duquel on ordonne nos sociétés et organise nos institutions. Il faut faciliter la circulation des femmes et des hommes, des idées et "modérer" une conversation nationale pour que des sujets aussi délicats que les questions de société ou la sécurité produisent suffisamment de consensus.

Enfin, tâche non moins ardue, il faut s'assurer que nos administrations ont la capacité de concevoir et d'exécuter des politiques publiques impartiales, rationnelles et efficaces. Jamais les attentes n'ont été aussi élevées dans un contexte aussi "contraint".

Cet article pose les bases d'un diagnostic et d'une réflexion orientée vers l'action en interrogeant les vocables "cohésion sociale" et "gouvernance sécuritaire" à l'aune de la nécessité d'une réflexion sur les disparités socio-économiques et territoriales.

"Cohésion sociale" – dépasser l'injonction

Elle semble une valeur fondamentale de notre "vivre ensemble". En Afrique de l'Ouest et au Sahel, nos civilisations et notre art de vivre sont inséparables d'une dimension sociale qui confère à toutes nos œuvres un supplément d'âme ou de prestige. Nous assignons une énergie peu commune à régler les menus conflits de l'existence et trouver à chacune ou chacun "une place".

Cependant, quand la survie d'une société est en jeu, ce qui existe de façon empirique devient un

mot d'ordre ou un slogan. Mais de quoi parle-t-on ? A force d'éluder ou d'esquisser certains désaccords profonds au nom de la cohésion, ne crée-t-on pas des conflits d'une plus grande ampleur ? Cette hypothèse prend source dans l'analyse du vocabulaire mobilisé pour tenter de répondre aux revendications de plusieurs groupes sociaux.

Quand des griefs ou des revendications sont exprimées, la parole officielle a tendance à mobiliser la morale individuelle, la patience ou la restreinte des individus. A l'épouse brimée dans son foyer, à l'agriculteur auquel on refuse la propriété de sa parcelle, à l'employé peu ou mal payé, à l'étudiant privé de sa bourse, on répond invariablement par des appels plus ou moins empathiques à l'endurance ou la tempérance. Ces réponses sommaires aux relents moralisateurs s'apparentent à un refus (plus ou moins conscient) d'initier une réflexion politique sur la justice, la réparation des torts, la protection des faibles et, in fine, la bonne et saine organisation de nos sociétés. La cohésion sociale ne se décrète pas. Elle doit être rendue tangible - par des politiques publiques, des transferts de fonds, et tout un mécanisme de "portage institutionnel" qui peut, le cas échéant, accompagner les préceptes d'une sagesse héritée.

La transition vers la démocratie que nous vivons, avec ses heurs et ses malheurs, se caractérise par la disparition de l'idéologie. J'entends par là un système d'explication du monde, doté d'une rationalité propre et organisant la société à l'image de ses dogmes. Nous savons cependant à quel point, souvent, les idéologies sommaires de certains partis-Etats étaient en décalage avec leurs sociétés et incapables de satisfaire les aspirations au bien-être des citoyens. En effet, l'idéologie se caractérisait par un "détour" – socialiste, capitaliste ... - pour énoncer un ordre officiel. Nos dirigeants ont pris l'habitude d'ignorer les faits, nos administrations se sont contentées de produire des statistiques peu pertinentes et, peu à peu, on a fini par croire que l'énoncé de contradictions structurelles s'expliquait par des arrières pensées politiciennes. En lieu et place de "que se passe-t-il", nous avons pris l'habitude de demander "que veulent-ils", convaincus que la satisfaction ponctuelle de revendications permettait le retour à la "paix sociale". Parce qu'il s'est accompagné d'une libération de la parole, l'avènement du multipartisme a rendu plus vif le déséquilibre croissant entre les attentes des citoyens et l'incapacité des institutions à y répondre. De façon assez singulière, quand les dirigeants souhaitent agir, plutôt que de concevoir des politiques publiques, ils préfèrent les infrastructures – réputées "tangibles". Mais les méthodes employées, souvent arbitraires, conduisent à se demander si ces réponses ne sont pas un autre "détour" pour éviter tout débat auquel nous n'avons pas été préparé - et qui, par conséquent, suscite l'appréhension. Par conséquent, quelle/s issue/s entrevoir ?

Il faut, en premier lieu, objectiver les débats. Nos pays disposent des compétences requises pour ce faire, mais nous avons tendance à préférer écouter les leaders d'opinion plutôt que les ingénieurs et techniciens. La force de l'État doit se mesurer à sa capacité à faire les bons arbitrages et promouvoir une administration impartiale. Dans le contexte actuel du Sahel, créer une nation multiculturelle et investir dans sa cohésion sont des priorités "de salut public". Elles sont d'autant

plus importantes que la croissance démographique et l'urbanisation de nos pays exigent une production de sens et de valeurs faisant cruellement défaut.

En outre, nos nations doivent pouvoir compter sur un espace informationnel de qualité. Nous avons besoin d'Etats qui conçoivent les médias comme un outil d'éducation populaire, un vecteur d'éducation civique et l'une des "infrastructures virtuelles" permettant à l'ingénierie sociale de faire son œuvre. Qui veut une nation soudée, informée et mobilisée doit compter sur un secteur audiovisuel de qualité. Cela demande un investissement public et un encadrement de la liberté d'expression, non pour imposer la propagande, mais pour "modérer" la production d'information, s'assurer qu'elle contribue à la cohésion de la nation dans l'atteinte d'objectifs mutuellement bénéfiques.

Enfin, il faut placer l'administration au cœur de l'action publique. Non pas seulement les fonctionnaires mais la mission par laquelle le Trésor Public fournit des services aux administrés.

Insister sur la "cohésion sociale" semble ignorer le rôle assigné à l'État. Comme s'il incombait aux citoyens de s'entendre, entre eux – et que cela relevait "du social". Rien n'est plus inexact. Recourir au vocable de "nation" n'est pas anodin car nous avons hérité de frontières qui ont fait de nos voisins - ou adversaires - des compatriotes. Nous devons, ensemble, apprendre à "faire nation" par la solidarité nationale et la mise en place de mécanismes redistribuant aux citoyens et aux territoires une part équitable de la richesse nationale.

Disparités sociales et territoriales – quelles politiques publiques ?

Si nos compatriotes demandent rarement l'égalité - dans l'absolu, ils s'accordent tous à demander "leur" part. Or nous n'accordons pas une attention suffisante à l'économie. Dans notre région, la première ligne de fracture n'est pas ethnique, elle est socio-économique. La disparité la plus préoccupante est celle dont souffre le monde rural. Sous-financé, négligé, doit-on s'étonner qu'il soit le lieu où sont apparues les insurrections ?

Or la "condition rurale" ne mobilise pas les électeurs. L'offre politique cible les hommes et les femmes d'une région en les convaincant que les élus attireront les ressources de l'État vers leurs contrées. Point de place pour la nation, ici. Il s'agit plutôt de l'organisation d'une compétition entre citoyens qui, ignorant les disparités en leur sein, se concentrent sur le partage d'un hypothétique butin. Cette distraction évite soigneusement deux questions fondamentales : dans quelle mesure et selon quelles proportions les campagnes nourrissent-elles les villes ?

L'accès à l'éducation et à la santé varient considérablement selon que l'on se trouve en milieu rural ou citadin. Comment remédier à ces disparités de conditions de vie sur le même territoire ? Cette dimension centrale du contrat social est, très souvent, un angle mort du discours politique. Les

citoyens peuvent comprendre que certains secteurs ou certaines régions soient prioritaires, dès lors qu'on leur explique les critères employés. Penser qu'ils en sont incapables est ne pas leur faire confiance. Être convaincu qu'ils ne sont pas "mûrs" pour entendre ce discours, c'est saper le nécessaire avènement d'une conscience nationale.

Au niveau individuel, la grande disparité des conditions rend ardue l'émergence d'un intérêt général. Un dénominateur commun bas "explique" un niveau d'ambition modeste. On énonce des généralités, fait des promesses sans lendemain et sape la confiance des électeurs en la démocratie. Ce frein structurel à l'apparition d'une offre politique "fine" explique le faible ciblage des mesures recommandées. Par conséquent, la majeure partie des électeurs, lésée, doit se prononcer sur une offre politique "indiscriminée".

Au niveau collectif, trop souvent, nous ignorons la diversité de nos pays. Et sommes souvent bien en peine de comprendre l'imbrication des régions – ou le fonctionnement de l'économie nationale. Faute d'investissements significatifs dans le désenclavement de certaines parties du pays, proximité géographique et culturelle orientent les flux des citoyens vers le pays le plus proche. Cet état de fait contribue parfois à réduire le sentiment d'appartenance pleine et entière à la nation. Mais reste posée la question de l'étalon de l'investissement public par région : que l'on procède par nombre d'habitants ou en fonction de la contribution fiscale d'une entité territoriale définie, quel/s critère/s utilise-t-on pour évaluer ou classer les financements consentis ?

Les programmes électoraux sont l'un des lieux où s'élabore l'offre politique. Rares sont les références faites à l'égalité ou l'équité, notions qui requièrent un effort pédagogique mais qui doivent être perçues comme de véritables outils de prévention des conflits. Remédier aux disparités sociales exige de prendre en compte les circonstances particulières des bénéficiaires de mesures ciblées. Pour ce faire, il faut disposer de données. Mais surtout, il faut doter les états-majors des principaux partis d'une expertise sérieuse pour enrichir et de crédibiliser leurs programmes.

Quelle que puisse être la qualité de nos idées, leur mise en œuvre dépendra du professionnalisme de notre administration. Le service public reste la clé de voûte du dispositif. Si nous n'y prenons garde, nous entrons dans une ère où les opérateurs de téléphonie mobile disposeront de plus de données sur leurs consommateurs que les pouvoirs publics n'en ont sur leurs administrés. Par-delà la boutade se trouve l'enjeu majeur de notre époque : (re)penser une administration conforme à nos besoins et soucieuse de démontrer sa valeur ajoutée aux citoyens.

Gouvernance sécuritaire – qu'est-ce à dire ?

La crise politique que connaît le Sahel s'est manifestée par un état de quasi "guerre civile". Une situation où le monopole de la violence légitime a échappé à l'État. L'irruption du conflit armé marque l'échec de la politique. L'entrée dans une impasse dont l'issue est difficile à percevoir. Car mener la guerre contre ses citoyens éprouve le tissu social et fragilise la communauté nationale.

Recourir au vocable de "lutte contre la terreur" est une façon d'essentialiser l'adversaire tout en refusant d'admettre qu'il demeure – un compatriote.

Evoquer la "gouvernance sécuritaire", c'est initier une discussion qui n'a pas eu cours sous nos latitudes. Aussi longtemps que l'État était perçu comme le garant de la paix civile, les citoyens se préoccupaient peu du fonctionnement des forces de défense et de sécurité. Les menaces auxquelles l'armée faisait face étaient perçues comme d'origine extérieure. La chaîne de commandement fonctionnait selon sa logique, avec d'éventuels dysfonctionnements échappant à l'attention des civils.

Le recours à l'armée pour combattre la violence asymétrique d'une insurrection insaisissable a marqué l'entrée dans une zone incertaine. Le concours fourni par des forces étrangères a dilué une partie de notre souveraineté. L'apparition de forces supplétives a accru le degré de violence dans l'espace civique. Ces deux options n'ont pacifié ni nos relations internationales ni l'ambiance régnant dans nos sociétés. Cependant, depuis nos indépendances, l'armée échappe pour une bonne part au contrôle du parlement. Les configurations politiques actuelles empêchent d'entrevoir une situation similaire dans un proche futur.

Plus que de gouvernance sécuritaire, il me semble prioritaire de préparer les conditions d'un retour à la paix. Cette trajectoire est éminemment politique et, au vu des crises auxquelles sont confrontés nos États, il convient d'approcher cette mutation avec prudence et réalisme. Sans multipartisme ou avec une liberté d'expression réduite, les règles du jeu ont changé. Cependant, un État et son administration demeurent responsables devant les citoyens. Comment négocier les modalités par lesquelles nous parviendrons à améliorer la gouvernance publique ? En acceptant un dialogue franc, lucide et tenant compte de l'évolution de nos mentalités. La guerre a changé les sociétés et souligné la nécessité de ménager une place pour chacun et chacune dans la nation.

Conclusion

La conjoncture est marquée par une situation de péril et de violence rendant toute discussion sereine délicate. Elle n'annihile pas la nécessité d'un diagnostic lucide sur la nécessité de refonder le contrat social en faisant une part plus importante à la notion d'équité. Les crises dont nous sommes les témoins trouvent aussi leur fondement dans un manquement majeur – l'incapacité à répondre aux attentes légitimes d'une importante partie de la population.

Quels que soient les arrangements institutionnels que nous adoptons, les défis de justice sociale, de gestion de la diversité, de professionnalisation accrue de l'administration et de la politique ne disparaîtront pas. Il nous appartient donc d'accroître notre niveau d'ambition car refuser de répondre aux défis d'aujourd'hui c'est préparer les conflits de demain.

Plus que jamais, nous devons investir de façon résolue et opiniâtre dans l'éducation civique, car une

population peu ou mal formée est un frein à tout développement pérenne. Il importe donc d'investir dans un secteur audiovisuel public de qualité dont la seule ambition politique doit être d'accroître la prospérité de la nation.

L'amélioration de la gestion des affaires publiques suppose une évolution des mentalités. Si elle n'est pas conçue et encadrée par les dirigeants, elle s'imposera dans la douleur car il est peu probable qu'une population jeune, impatiente et de plus en plus urbaine accepte l'appauvrissement généralisé résultant de l'impéritie de l'administration.

Les chantiers ne manquent pas, pour qui veut se rendre utile et améliorer le sort de ses compatriotes. Reste à s'armer de rigueur, de patience et de bienveillance pour trouver, à tâtons, un modèle de développement correspondant à nos trajectoires historiques, à nos valeurs et aux formidables richesses dont nous sommes les ayants droits. Aucun Etat ne s'est développé par hasard. Il a fallu une ambition, un plan, une culture du résultat et de la stabilité.

Une importante partie de la pauvreté dont nous souffrons résulte de notre incapacité à fédérer nos énergies pour créer une prospérité partagée. Si la parenthèse coloniale a profondément perturbé nos sociétés, nous disposons désormais de suffisamment d'expérience et d'expertise pour corriger le cours de notre histoire. Aurons-nous l'humilité et la discipline requises pour écouter les techniciens, choisir les bons dirigeants et nous mettre résolument à l'œuvre ?



PANEL 4 Gouvernance démocratique et cohésion sociale : quelle contribution de la recherche et la production du savoir ?

Note de synthèse



Le modérateur, après avoir rappelé la thématique du panel et la problématique qui la sous-tend, a procédé à la présentation des panélistes. De suite, il a invité le panéliste principal **Dr Papa Fara Diallo** à faire sa présentation. Celle-ci devait porter sur le projet RESDECS en général et les résultats du projet au Sénégal, en particulier. Dans son intervention, le Dr Papa Fara Diallo est d'abord revenu sur l'état de la démocratie en Afrique. Il y a souligné à ce propos qu'après la vague de démocratisation marquée par des avancées indéniables dans les années 1990, la démocratie est en crise la manifestation la plus topique étant la vague des coups d'Etat. Il a rappelé l'importance de la recherche pour le Gorée Institut et souligné que le projet RESDECS en était une parfaite illustration.

Il a ensuite procédé à la présentation du projet RESDECS tout en insistant sur la méthodologie retenue à savoir l'alerte précoce. Il a rappelé les principaux résultats du monitoring au Sénégal. On relève une distribution inégale des vulnérabilités des risques et vulnérabilités sur le plan économique, social et sécuritaire, les régions sud-est et les zones frontalières étant les plus affectées.

S'agissant de leur nature, il a indiqué qu'elle était d'ordre social avec des trafics humains concernant des jeunes livrés à la prostitution mais également environnementale. Au-delà des incidents, des tensions politiques autour des allocations budgétaires ont été également relevées pendant la période couverte par le monitoring. Pour Dr Diallo les réponses institutionnelles apparaissent à ce jour insuffisantes. La coopération régionale devrait être renforcée au regard de la nature transnationale des risques et vulnérabilités.

Pour lui la recherche doit occuper une place de choix dans nos pays pour juguler tous ces problèmes et impulser le développement. Les notes stratégiques produites dans le cadre du projet RESDECS devraient influencer les politiques publiques comme c'est le cas notamment dans les pays occidentaux comme la France, promouvoir la cohésion sociale à travers l'équité sociale et

vulgariser le savoir, consolider la gouvernance en général dans ses différentes dimensions. S'agissant de la démocratie, il a estimé que son renforcement passera par les politiques transparentes un dialogue politique inclusif associant les jeunes et les femmes ainsi que la transformation des alertes en actions concrètes.

En termes de perspectives, il a mis l'accent sur la gouvernance endogène et inclusive et la manière d'influencer les politiques publiques pour une prise en compte des produits de la recherche et leur appropriation. Toujours en perspectives, il a rappelé la nécessité de privilégier une option « jeunes et femmes » ainsi que le dialogue entre l'Etat et la société civile. Il a surtout recommandé de sortir d'une logique de gestion des crises pour s'inscrire dans une logique de prévention structurelle.

A sa suite c'est le **professeur Alain Aboa chercheur pays de la Côte d'Ivoire et discutant qui est intervenu pour présenter l'expérience du projet RESDECS dans ce pays.** Dans ses propos préliminaires, il a rappelé le contexte politique marqué par l'élection présidentielle et les élections législatives de 2025.

L'élection présidentielle était marquée par une résurgence des facteurs de crise passés à savoir l'exclusion de leaders de l'opposition et la question de l'ivoirité remettant ainsi en cause l'inclusivité du processus électoral, le déficit de confiance entre acteurs politiques autour de la CENI notamment. Il a également relevé d'autres tares de la démocratie ivoirienne à savoir la polarisation politique, l'éthnicisation du débat politique, la faiblesse du débat programmatique ou encore la personnalisation du pouvoir. La nouveauté réside pour lui dans l'importance qu'occupent les réseaux sociaux dans la vie politique avec les risques associés à savoir notamment les fakes news.

Il a ensuite rappelé l'importance de la recherche qui peut un rôle d'anticipation des crises. Il a regretté le fait que sa tare dans le contexte ivoirien soit son manque de crédibilité du fait d'un déficit de neutralité axiologique.

Il a terminé son propos par formuler les recommandations suivantes :

- **Renforcer le dialogue politique pour en faire un outil permanent et conjoncturel de gestion des crises**
- **Restaurer la confiance entre acteurs par une gouvernance électorale plus inclusive**
- **Réactiver les mécanismes communautaires affaiblis par les intérêts politiques**
- **Mener une réflexion à l'échelle de la sous- région sur les mécanismes pour donner la priorité au peuple dans les différents pays**

Le 2ème discutant de ce panel fut le M. François Tolno, chercheur pays RESDECS de la Guinée.

Sa présentation a porté sur l'expérience du projet RESDECS en Guinée. Il a rappelé le contexte

politique marqué par l'élection présidentielle avec l'exclusion de figures importantes de l'opposition et des réformes institutionnelles en matière électorale. L'élection présidentielle s'est tenue sans une crise post-électorale.

S'agissant du projet RESDECS, il a indiqué que les résultats du monitoring ont été à la base d'un dialogue inclusif. Les résultats ont été limités mais ces efforts doivent être poursuivis en perspectives surtout des élections législatives qui se profilent déjà à l'horizon.

- **Les policy briefs ont révélé un triple défi :**
- **Du point de vue de la gouvernance, la corruption endémique**
- **Les inégalités sociales s'agissant la redistribution des ressources du pays**
- **L'insécurité avec une montée de l'insécurité urbaine**

La cohésion sociale reste également un sujet de préoccupation avec la crise de confiance entre acteurs politiques et Etat, entre l'Etat et la société civile avec le rétrécissement de l'espace civique. L'espace médiatique est pollué par les fake news et la fermeture de médias.

Il a terminé son propos en formulant les recommandations suivantes :

- **Renforcer la cohésion sociale par la mise en place d'un cadre formel de dialogue**
- **Renforcer la sécurité par un dialogue et une collaboration internes associant les populations.**
- **Associer les régions de l'intérieur du pays aux initiatives qui sont prises.**
- **Faire de l'alerte précoce un outil permanent**
- **Elargir le dialogue au niveau local**
- **Poursuivre les efforts entrepris en raison des élections législatives de 2026**

A la suite des présentations, le modérateur a invité les participants qui le souhaitaient à prendre la parole.

Aux termes des interventions des participants et des réponses des panélistes, le modérateur a remercié le Gorée Institut, les panélistes pour la qualité des présentations, les participants pour les contributions positives. Faisant la synthèse des travaux du panel il dira que des discussions, on pouvait retenir :

- La reconnaissance unanime de l'importance de la recherche et de la production de savoirs
- Le besoin de vulgarisation des résultats de la recherche
- L'importance de réorienter la recherche vers davantage de recherche action pour mieux impacter

- Le besoin de décloisonner la recherche entre universitaires mais également entre universitaires et les autres acteurs.
- La nécessité de renforcer l'inclusivité des processus électoraux et des dialogues de toute nature et à tous les niveaux.
- La nécessité de mettre en place une dynamique régionale pour prendre en charge les défis régionaux
- La nécessité de pérenniser les actions entreprises dans le cadre du RESDECS
- La nécessité de promouvoir l'éthique chez les acteurs politiques en particulier, les populations en général d'où la nécessité de mettre l'accent sur l'éducation citoyenne
- La nécessité d'associer les pays de l'AES dans des initiatives comme le RESDECS

De manière générale, les travaux ont permis de valiser les postulats de la contribution de la recherche et du savoir à la consolidation de la paix ; de la gouvernance et à la cohésion sociale.

En effet la recherche et le savoir permettent de prévenir les conflits par une meilleure connaissance de leur dynamique. Ils offrent également un cadre de médiation intellectuelle en ce sens que les antagonismes politiques et sociaux laissent la place aux débats argumentés. La force de l'argument prend ainsi le dessus sur l'argument de la force.

S'agissant de la gouvernance, on considère que la recherche et le savoir offrent un éclairage scientifique aux politiques publiques qui s'appuient sur des données vérifiables.

En même temps, ils permettent d'exercer une vigilance scientifique sur l'action renforçant ainsi la redevabilité.

S'agissant de la cohésion sociale, la recherche et le savoir peuvent contribuer à l'élaboration d'un récit national inclusif. En effet la cohésion sociale repose sur la reconnaissance mutuelle et la confiance. Le savoir produit permet de valoriser la contribution des différents groupes et de favoriser la reconnaissance mutuelle et la confiance. Il s'y ajoute que l'éducation et la transmission du savoir participent à l'éveil citoyen. Le développement de la citoyenneté facilite l'intégration des différents groupes mais les rend moins vulnérables aux manipulations identitaires.

Regards croisés sur la recherche au Service de la Démocratie et de la Cohésion sociale : Côte d'Ivoire, Guinée, Sénégal

Dr Papa Fara Diallo (Chercheur principal RESDECS- Sénégal)

Prof Alain Laurent Abia ABOA (Chercheur pays RESDECS- Cote d'Ivoire)

M. François Tolno (Chercheur pays RESDECS- Guinée)

Résumé Exécutif

La sous-région ouest-africaine, particulièrement le Sénégal, la Guinée et la Côte d'Ivoire, a connu en 2025 une intensification des tensions politiques préélectorales, caractérisée par une transition militaire fragile en Guinée, un climat crispé autour d'un quatrième mandat en Côte d'Ivoire, et des frustrations diffuses au Sénégal malgré une stabilité institutionnelle relative. Ces dynamiques s'articulent à des vulnérabilités sécuritaires transfrontalières, notamment les trafics de drogue et l'orpaillage clandestin, qui contribuent à l'essor de la criminalité organisée et à l'insécurité urbaine. Par ailleurs, les fragilités socio-économiques persistent, avec de fortes inégalités territoriales, un effondrement des services publics en Guinée, et un rôle ambivalent de la jeunesse oscillant entre les mobilisations citoyennes et les expositions aux violences basées sur le genre (VBG) ou au sous-emploi. La cohésion sociale se trouve fragilisée par des conflits communautaires récurrents, souvent liés à des enjeux fonciers ou à des tensions identitaires, tandis que des initiatives locales de résilience peinent à se structurer durablement. Cette analyse croisée met en évidence les tendances régionales convergentes telles la politisation des identités et la circulation des risques transnationaux, tout en soulignant des spécificités nationales. Elle formule des recommandations pour renforcer les mécanismes d'alerte précoce transfrontaliers, la gouvernance locale et l'inclusion des jeunes et des femmes afin de prévenir les dynamiques d'escalade conflictuelle en Afrique de l'ouest.

Introduction

Contexte

La sous-région ouest-africaine traverse, depuis plusieurs années, de profondes mutations sociopolitiques, institutionnelles et sécuritaires. Celles-ci résultent d'une combinaison de facteurs, notamment une instabilité politique régionale caractérisée par des transitions militaires prolongées, des crises électorales récurrentes et des coups d'État répétés. À cela s'ajoutent une insécurité transfrontalière accrue dans les zones du Sahel et du bassin du fleuve Mano par sous l'effet des groupes armés et de trafics organisés, ainsi que des transformations climatiques qui accentuent les vulnérabilités pastorales et agricoles. Enfin, ces dynamiques se conjuguent avec des fragilités socio-économiques persistantes telles que le chômage massif des jeunes, les inégalités régionales

marquées et la une pauvreté structurelle qui fragilisent durablement la cohésion sociale. Dans ce contexte mouvant et hautement volatil, le programme Recherche au Service de la Démocratie et de la Cohésion Sociale (RESDECS), mis en œuvre par le Gorée Institute avec l'appui de l'Union Européenne, a déployé un dispositif innovant d'alerte précoce couvrant trois pays stratégiques : le Sénégal, la Guinée et la Côte d'Ivoire. Ce mécanisme vise à suivre en temps réel, les signaux faibles de tensions potentielles. Entre janvier et novembre 2025, il a permis la production de plusieurs policy briefs détaillés dans chacun des pays ciblés, documentant avec précision les incidents isolés, les tensions émergentes, au niveau local, régional et national, les réactions des autorités publiques, ainsi que les dynamiques locales de résilience portées par les communautés et la société civile. Ce rapport de synthèse comparative vise à croiser ces les résultats issus des analyses nationales, à identifier les tendances régionales convergentes qui transcendent les frontières, et à proposer une lecture comparative des vulnérabilités (telles que les faiblesses institutionnelles chroniques) et conjoncturelles (liées aux calendriers électoraux de 2025). Ces dynamiques constituent autant de facteurs à risque susceptibles d'affecter la cohésion sociale, la gouvernance démocratique inclusive et la paix durable dans la région.

Justification de la recherche

Cette synthèse comparative se justifie par un ensemble d'enjeux interconnectés et urgents qui transcendent les cadres nationaux. D'abord, la montée simultanée des tensions politiques préélectorales dans les trois pays au cours de l'année 2025, marquée par une dynamique de polarisation accrue en Guinée sous transition militaire, un climat de crispation autour du débat sur un éventuel quatrième mandat en Côte d'Ivoire, et des frustrations persistantes au Sénégal malgré sa relative stabilité institutionnelle. Ensuite, l'émergence de vulnérabilités transfrontalières communes et croissantes, telles que les trafics illicites de drogue et d'armes, l'orpaillage clandestin à grande échelle attirant des réseaux criminels, ainsi que des violences communautaires se propageant à travers des corridors frontaliers poreux. Par ailleurs, la nécessité impérieuse de comprendre et de cartographier la circulation régionale des risques sécuritaires et sociaux qui dépassent largement les frontières nationales, favorisent des dynamiques de contagion des instabilités. L'objectif stratégique est d'améliorer la pertinence des recommandations adressées aux décideurs publics en croisant les des données empiriques issues de trois contextes nationaux différenciés mais complémentaires, afin d'avoir une lecture d'ensemble plus robuste. Cette démarche s'inscrit pleinement dans l'ambition du programme RESDECS de nourrir les politiques publiques au niveau régional et national à partir de des données factuelles, vérifiées et analysées de manière comparative, en vue de promouvoir des interventions fondées sur des évidences solides.

Objectifs de l'étude

Objectif général

L'objectif général de cette étude est de produire une analyse régionale croisée, et multidimensionnelle des dynamiques sociopolitiques, sécuritaires et de gouvernance observées en

2025 au Sénégal, en Guinée et en Côte d'Ivoire., Elle s'appuie sur l'ensemble des policy briefs produits dans le cadre du programme RESDECS, afin de dégager une compréhension globale des interactions entre ces différents domaines.

Objectifs spécifiques

- Parmi les objectifs spécifiques, il s'agit de : Identifier avec précision les tendances communes et récurrentes observées dans les trois pays, notamment la politisation des identités ethniques et la hausse des trafics nationaux ;
- Mettre en lumière les spécificités nationales qui modulent ces tendances, telles que la transition militaire en Guinée ou les défis liés à la Casamance au Sénégal ;
- Analyser en profondeur les liens causaux et réciproques entre gouvernance défaillante, érosion de la cohésion sociale et de gradation de la sécurité publique ;
- Repérer les enseignements transversaux et opérationnels en matière de prévention proactive des conflits, en identifiant les facteurs de résilience partagés ;
- Formuler des recommandations à la fois régionales notamment en matière de coopération transfrontalière et nationales, en particulier en termes de réformes institutionnelles fondées sur cette analyse comparée, adaptées aux contextes locaux tout en promouvant une synergie ouest-africaine.

Méthodologie

L'étude repose sur une approche méthodologique rigoureuse articulée autour de plusieurs étapes complémentaires. Elle comprend tout d'abord une analyse documentaire systématique de l'ensemble des notes de politiques produites dans les trois pays ciblés, constituant un corpus riche de données qualitatives. Elle s'appuie ensuite sur un codage thématique croisé et standardisé des indicateurs clés de risque (67 en Guinée, 60 au Sénégal, et environ 50 en Côte d'Ivoire), permettant une comparaison fine des signaux faibles et tendances lourdes. Par ailleurs, elle intègre l'extraction méthodique des tendances lourdes structurelles (phénomènes persistants) et des signaux faibles (incidents émergents) communs aux trois contextes via des à l'aide d'outils d'analyse de contenu. Enfin elle mobilise une triangulation robuste des données provenant des moniteurs de terrain des sources médiatiques diversifiées, des institutions administratives nationales et locales, ainsi que des organisations de la société civile et des communautés.

La méthodologie repose sur un dispositif de monitoring continu et de veille documentaire, conçu pour identifier, suivre et analyser les dynamiques politiques, sociales et sécuritaires qui susceptible de constituer des signaux précoces de crise. Elle s'inscrit dans le cadre théorique de l'alerte précoce, entendu comme « l'ensemble des activités de collecte, d'analyse et d'interprétation de données

factuelles visant à anticiper les risques et de à renforcer la capacité de réponse des acteurs publics et de la société civile ». La collecte d'informations s'effectue principalement à partir de sources secondaires diversifiées : textes législatifs, rapports officiels et statistiques nationales, publications des organisations internationales et des ONG, analyses académiques, ainsi que médias nationaux et internationaux (presse écrite, radio, télévision et médias en ligne). Au Sénégal, un réseau de moniteurs couvre des plusieurs régions clés (Dakar, Thiès, Diourbel, Saint-Louis, Ziguinchor, Sédhiou, Kolda, Kédougou), effectue des revues de presse, l'extraction de données quantitatives et qualitatives, et ainsi un que leur codage thématique.

Les données font l'objet d'un processus de vérification par des chercheurs et de consolidation par des experts afin de produire des analyses contextualisées et fiable. La couverture territoriale permet de saisir à la fois les dynamiques urbaines et rurales, allant des mobilisations politiques aux tensions foncières. Au cours de la période étudiée, 62 alertes ont été recensés et classées selon une échelle de niveaux (du vert à au rouge), facilitant ainsi une anticipation des risques et un accompagnement des décideurs. En Côte d'Ivoire, les informations recueillies par les moniteurs déployés dans différentes localités, ont permis d'établir un panorama détaillé des événements observés. Ces données ont été recueillies à la fois directement auprès des populations locales, et à partir des alertes et signalements transmis par les habitants communautés.

Ces données ont été complétées par le suivi des reportages et des informations diffusées par les médias locaux, puis vérifiées auprès des autorités locales et des forces de sécurité pour en assurer la fiabilité. Les incidents recensés sont analysés selon la localité, le type d'événement, les auteurs impliqués et les interventions des autorités, chaque cas recevant un niveau d'alerte correspondant à sa gravité et à sa portée. En Guinée, la méthode de veille et d'analyse reste inchangée, assurée par un réseau de quatre (04) moniteurs terrain déployés dans les quatre (04) régions naturelles du pays : Basse Guinée (Conakry), Haute Guinée (Kankan, Siguiri et Mandiana), Moyenne Guinée ou Fouta Djalon (Labé, Mamou,) et la Guinée Forestière (Nzérékoré, Lola et Beyla). Les données sont agrégées et analysées selon les 67 indicateurs du référentiel RESDECS pour identifier les risques les plus élevés dans les domaines de la gouvernance, de la sécurité et de la cohésion sociale, en mettant un accent particulier sur l'efficacité des réponses apportées par les autorités. Cette approche à la fois comparative, analytique et inductive, vise à dégager de manière empirique les convergences régionales telles que les tendances partagées, notamment les trafics, les divergences nationales liées aux spécificités contextuelles, ainsi que les risques partagés communs ainsi que les vulnérabilités transfrontalières. Elle permet d'identifier les dynamiques propres à chaque pays à l'instar des tensions ethniques en Guinée ou des frustrations territoriales au Sénégal), dans le but de d'éclairer l'action publique par des analyses opérationnelles. Elle contribue, par ailleurs, à l'élaboration d'une cartographie précise des tensions sociopolitiques et sécuritaires et permettant d'identifier les zones nécessitant une vigilance accrue.

Le développement analytique croisé de ce rapport est structuré en six parties thématiques transversales, chacune découlant des analyses croisées des notes de politiques et explorant consacrée à un axe commun aux trois pays. La première partie examine la gouvernance politique, les dynamiques de transition et les tensions préélectorales. La deuxième porte sur la cohésion sociale, les tensions communautaires et les dynamiques identitaires. La troisième analyse la sécurité transfrontalière, la criminalité organisée et les trafics illicites. La quatrième aborde les vulnérabilités structurelles liées aux inégalités régionales, aux défaillances des services publics et aux infrastructures critiques. La cinquième se concentre sur les dynamiques sociales impliquant la jeunesse, les violences basées sur le genre et les mouvements citoyens. Enfin, la sixième évalue les réponses institutionnelles, les initiatives positives et les mécanismes de résilience communautaire. Une conclusion générale propose des perspectives régionales à moyen terme et ainsi que des recommandations stratégiques concrètes, transversales et opérationnelles.

Gouvernance politique, transitions et tensions préélectorales

La Guinée traverse depuis 2021 une transition militaire, marquée par une gouvernance contestée où la corruption et l'impunité dominent le paysage régional, avec des affaires emblématiques comme celle de Nzérékoré illustrant l'absence de justice et une crise de confiance profonde des citoyens envers les autorités. Les restrictions à l'espace civique se multiplient : arrestations arbitraires de journalistes, interdictions répétées de manifestations et coupures intempestives des médias, créant un climat de répression qui étouffe les voix dissidentes. La politisation exacerbée de l'ethnicité imprègne la compétition politique, dans un contexte électoral délétaire prévu pour décembre 2025 et mai 2026, aggravé par l'invalidation controversée de 42 candidatures d'opposition. Ces dynamiques fragilisent la légitimité de la junte au pouvoir depuis 2021, transformant chaque décision en foyer potentiel de contestation populaire. En Côte d'Ivoire, le climat préélectoral de 2025 se crispe autour du quatrième mandat d'Alassane Ouattara, avec des arrestations ciblées d'opposants du Front Populaire Ivoirien (FPI) et du Parti Démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI), perçues comme des manœuvres pour neutraliser la dissidence. La diffusion massive de fausses informations électorales, via les réseaux sociaux et les médias partisans, amplifie les tensions, alimentant les rumeurs et les appels au boycott qui débouchent sur des blocages de routes et des affrontements localisés dans plusieurs localités. Malgré une forte discipline interne au Parti des Peuples Africains/Côte d'Ivoire (PPA-CI), la stabilité apparente masque une fragilité profonde, caractérisée par une défiance croissante et une polarisation ethnique et régionale ravivée par la mémoire des crises post-électorales passées. Ces points critiques soulignent un équilibre précaire, où la croissance économique ne compense pas les frustrations accumulées. Au Sénégal, la stabilité institutionnelle demeure un atout relatif en 2025, mais des tensions politiques diffuses émergentes des luttes internes aux partis politiques, des contestations locales et d'un sentiment persistant de marginalisation régionale, particulièrement dans les zones périphériques. Les perceptions d'inégalités politiques s'alimentent de critiques sur la gouvernance locale, tandis que les

défis du processus de paix en Casamance persistent, avec des incidents sporadiques freinant les avancées. Bien que l'espace civique reste globalement ouvert, permettant des débats et des manifestations, les frustrations territoriales, accentuées par des remaniements ministériels et recompositions partisans, génèrent un malaise sous-jacent qui pourrait s'exacerber lors des échéances électorales futures. Le Sénégal illustre ainsi une résilience démocratique mise à l'épreuve par des vulnérabilités conjoncturelles. L'analyse croisée révèle des convergences régionales : les trois pays affrontent des tensions préélectorales qui politisent les clivages identitaires et érodent la confiance institutionnelle, avec une circulation des risques amplifiée par les réseaux sociaux et les frontières poreuses. La Guinée se distingue par une transition fragile et un espace civique très restreint, exposant un risque électoral très élevé ; la Côte d'Ivoire quant à elle, présente un risque élevé sous une modération apparente, avec gouvernance locale moyenne ; le Sénégal affiche un risque modéré dans un cadre ouvert, mais une gouvernance moyenne et/ou faible minée par les inégalités. Ces dynamiques convergent vers une fragilisation commune de la gouvernance, où les élections actent comme des catalyseurs de crises potentielles. Les points critiques transversaux mettent en lumière l'absence de mécanismes inclusifs pour gérer les contestations : en Guinée, l'invalidation massive de candidatures et l'impunité symbolisent un verrouillage autoritaire ; en Côte d'Ivoire, les arrestations et la désinformation préfigurent une exclusion oppositionnelle ; au Sénégal, les frustrations casamançaises et régionales traduisent un centralisme persistant. Cette triangulation inductive souligne comment les vulnérabilités structurelles (corruption, ethniques) se conjuguent à des facteurs conjoncturels (calendriers électoraux non maîtrisés) pour menacer la cohésion démocratique régionale. Enfin, cette synthèse comparative appelle à une vigilance accrue : la Guinée risque l'escalade violente sans ouverture rapide, la Côte d'Ivoire une polarisation post-électorale, et le Sénégal une érosion progressive de sa stabilité emblématique. Des enseignements transversaux émergent pour une gouvernance résiliente, incluant le renforcement des institutions électorales indépendantes et une transparence accrue sur les enquêtes sensibles, afin de prévenir la contagion régionale des tensions.

Synthèse comparative

Éléments	Guinée	Côte d'Ivoire	Sénégal
Transition politique	Oui, fragile	Non, mais tensions préélectorales	Stabilité et frustrations
Espace civique	Très restreint	Modéré et restreint	Globalement ouvert
Risque électoral	Très élevé	Élevé	Modéré
Gouvernance locale	Très faible	Moyenne	Moyenne/faible

Cohésion sociale, tensions communautaires et identités

La Guinée est le théâtre de tensions ethno politiques structurelles profondes, opposant les communautés dans des rivalités historiques exacerbées par la compétition politique et la transition militaire. Les conflits fonciers et affrontements intercommunautaires se multiplient à Siguiri et Lola, où les agriculteurs, les éleveurs et les exploitants miniers s'affrontent pour le contrôle des terres aurifères, générant des déplacements et une insécurité chronique. L'absence de mécanismes de médiation efficaces, marquée par l'inactivité des comités locaux de dialogue, laisse ces tensions s'intensifier, transformant des différends locaux en clivages nationaux politisés. Cette dynamique positionne la Guinée comme le pays où les identités sont les plus instrumentalisées, avec une dimension historique remontant aux indépendances et ravivée par les enjeux électoraux. En Côte d'Ivoire, les tensions communautaires restent localisées mais persistantes, concentrées dans des zones comme Lakota et Bagoué où des conflits inter-ethniques opposent autochtones et allogènes sur des questions de citoyenneté et d'accès aux ressources. Le sentiment de marginalisation sociale et territoriale alimente un ressentiment profond chez les populations du Nord et de l'Ouest, perçu comme exclus des retombées de la croissance économique côtière. Les discours haineux préélectorales, diffusés via les réseaux sociaux et les meetings partisans, ravivent les mémoires des crises de 2010-2011, créant un climat de suspicion généralisée qui menace la stabilité malgré les apparences d'unité nationale. Ces frictions symbolisent une fragilité latente, où des incidents isolés risquent de dégénérer en affrontements plus larges. Au Sénégal, les tensions communautaires s'articulent autour de conflits fonciers, pastoraux et traditionnels, avec une intensité faible mais une récurrence élevée dans les régions sud comme Sédhiou et Kolda. Les pratiques coutumières, telles que le Kankourang (rite initiatique peut impliquant des mutilations rituelles), génèrent des heurts entre communautés urbaines et rurales, tandis que les tensions pastorales opposent éleveurs nomades et agriculteurs sédentaires pour l'accès aux points d'eau et pâturages. Ces conflits, souvent ruraux, reflètent un malaise identitaire diffus lié à la modernisation inégale et à la marginalisation des zones périphériques, sans pour autant menacer l'unité nationale de manière aiguë. Cette synthèse croisée met en évidence des fragilités communes à la cohésion sociale dans les trois pays : l'instrumentalisation des identités lors des périodes préélectorales et la convergence des conflits fonciers vers les zones frontalières riches en ressources. La Guinée se distingue par des tensions structurelles et hautement politisées, avec un potentiel d'escalade nationale ; la Côte d'Ivoire par des épisodes ponctuels mais chargés symboliquement, nourris par un traumatisme post-crise ; le Sénégal par des frictions diffuses et persistantes, majoritairement rurales et gérées par des médiations informelles. Ces références révèlent une érosion progressive de la solidarité sociale, amplifiée par les inégalités territoriales. Les points critiques transversaux soulignent l'absence de politiques préventives : en Guinée, l'inertie des comités de médiation laisse les rivalités ethniques s'envenimer ; en Côte d'Ivoire, les discours haineux non régulés perpétuent la suspicion ; au Sénégal, la récurrence des heurts pastoraux trahit un manque de régulation foncière moderne. Cette triangulation inductive expose comment les vulnérabilités historiques se conjuguent à des pressions conjoncturelles ? (élections, orpaillage) pour fragiliser les tissus sociaux, avec des risques de contagion transfrontalière via les migrations forcées. Enfin, cette analyse comparative invite à des

enseignements régionaux comme la nécessité de mécanismes de médiation transnationaux et d'éducation à la citoyenneté pour désamorcer les clivages identitaires. Sans interventions ciblées, ces tensions risquent de saper la résilience communautaire, transformant des rivalités locales en menaces à la stabilité ouest-africaine.

Sécurité transfrontalière, criminalité et trafics

Le Sénégal s'impose comme un corridor majeur de trafics transnationaux, avec des saisies record illustrant la porosité de ses frontières sud-est (272 kg de cocaïne interceptés à Kalifourou, près de Kolda, et des cargaisons massives de chanvre indien à Thiès et Mbour), transitant vers l'Europe via les routes atlantiques. Le trafic de mercure, indispensable à l'orpaillage clandestin, alimente une économie souterraine destructrice dans les zones de Kédougou et Saraya, où les réseaux exploitent les failles frontalières avec le Mali et la Guinée. Parallèlement, des réseaux de traite sexuelle prospèrent dans les camps miniers, composés principalement des jeunes femmes migrantes, transformant ces régions périphériques en hubs de criminalité organisée qui menacent la stabilité régionale. En Guinée, l'orpaillage clandestin domine le paysage sécuritaire, avec des sites massifs à Siguiri (Kintinian) générant des violences extrêmes (braquages armés, assassinats ciblés et une insécurité urbaine galopante à Nzérékoré), où les affrontements entre les orpailleurs, les autorités et les communautés locales font des dizaines de morts. La circulation d'armes artisanales et illicites, provenant du Sahel ou des conflits voisins, armement ces réseaux, favorisant une criminalité violente qui s'étend des zones rurales aux capitales régionales. Cette dynamique, exacerbée par la transition militaire, positionne la Guinée comme un épice de trafics miniers transfrontaliers, avec des ramifications vers le Sénégal et le Liberia. En Côte d'Ivoire, la criminalité urbaine et les trafics de stupéfiants marquent l'année 2025, particulièrement à Guiglo où cannabis, héroïne et médicaments contrôlés transitent via les corridors ouest-africains, alimentant une économie parallèle dans les quartiers défavorisés. Les vols à main armée se multiplient à Gagnoa et Abidjan, générant un sentiment d'insécurité élevé chez les populations urbaines, amplifié par le chômage juvénile et la proximité des zones forestières poreuses. Malgré des efforts policiers, ces phénomènes reflètent une urbanisation rapide mal contrôlée, où les trafics s'entremêlent à des réseaux locaux de racket et d'extorsion. L'analyse comparative croisée des données issues des incidents remontés par les moniteurs révèle des risques interconnectés. Les trafics de drogue atteignent des niveaux très élevés au Sénégal, élevés en Guinée et Côte d'Ivoire, tandis que l'orpaillage clandestin culmine en Guinée (très élevé), reste élevé au Sénégal et moyen en Côte d'Ivoire. Les flux transfrontaliers sont très élevés au Sénégal et en Guinée, élevés en Côte d'Ivoire, soulignent une circulation régionale des menaces, exploitant les frontières communes du bassin du Fleuve Mano et du Sahel. La criminalité urbaine est moyenne au Sénégal, élevée en Guinée et très élevée en Côte d'Ivoire, illustre une variation progressive du phénomène, avec des convergences autour des ressources minières et des routes migratoires. Ces vulnérabilités transversales s'expliquent par des facteurs communs comme la faiblesse des contrôles frontaliers,

l'appauvrissement rural poussant vers l'économie illicite, et une coordination régionale insuffisante face aux cartels transnationaux. En Guinée, l'orpaillage armé alimente les trafics sénégalais de mercure ; au Sénégal, les saisies de cocaïne impactent les réseaux ivoiriens ; en Côte d'Ivoire, l'insécurité urbaine draine des flux guinéens. Cette triangulation expose un continuum sécuritaire où les réponses nationales isolées échouent à briser les chaînes logistiques régionales. Enfin, cette synthèse inductive appelle à des actions concertées pour une harmonisation des patrouilles frontalières entre le Sénégal, la Guinée et la Côte d'Ivoire et la régulation stricte de l'orpaillage et la traçabilité des minerais. Sans une coopération accrue, ces menaces transnationales risquent d'éroder davantage la cohésion sociale et de catalyser des crises sécuritaires majeures en 2026.

Analyse comparative

Risques	Sénégal	Guinée	Côte d'Ivoire
Drogues	Très élevé	Élevé	Élevé
Orpaillage clandestin	Élevé	Très élevé	Moyen
Trafic transfrontalier	Très élevé	Très élevé	Élevé
Criminalité urbaine	Moyenne	Élevée	Très élevée

I . Vulnérabilités structurelles : infrastructures, inégalités régionales et services publics

Le Sénégal cumule, depuis des années, des inégalités territoriales criantes, particulièrement dans sa frange orientale enclavée, où les routes impraticables reliant Kédougou, Saraya et le corridor Bambou-Sabodala isolent les populations des centres économiques, aggravant la pauvreté et l'insécurité alimentaire. La mortalité élevée liée à l'absence d'ambulances et d'équipements médicaux de base comme lors d'accouchements ou d'urgences routières expose les populations rurales à des vulnérabilités sanitaires des zones rurales, tandis que les controverses sur la gestion opaque de l'aide aux sinistrés à Bakel, post-inondations, alimentent un sentiment de négligence étatique et de clientélisme. Ces déséquilibres structurels, hérités d'un centralisme dakarais persistant, freinent le développement inclusif et amplifient les tensions sécuritaires liées aux trafics frontaliers. En Guinée, une crise profonde du service public avec des grèves répétées dans l'éducation paralysent le système scolaire et privent des générations entières d'accès à l'éducation de base, particulièrement en Haute-Guinée et en Forêt. Le déficit sanitaire critique à Kérouané et dans les zones rurales se traduit par des épidémies non maîtrisées, un manque criant de médicaments et de personnel qualifié, culminant dans des morts évitables qui érodent la légitimité du régime de transition. Les infrastructures routières défailtantes, dégradées par les pluies et l'abandon d'entretien, isolent les régions productrices d'orpaillage, favorisant ainsi l'économie illicite et un

effondrement social généralisé marqué par la défiance de la population envers l'État. En Côte d'Ivoire, les vulnérabilités structurelles se manifestent par des accidents d'infrastructures vieillissantes et des risques industriels, comme l'explosion à CARENA à Abidjan qui a causé des dizaines de victimes et révélé des failles dans la maintenance des sites pétrochimiques urbains. Les accidents de route mortels à Daloa, sur des axes surchargés et mal entretenus, soulignent un déficit d'investissements dans les transports malgré la croissance économique, tandis que les zones périphériques rurales souffrent d'un accès limité à l'eau, à l'électricité et aux écoles. Ces fragilités technologiques et urbaines contrastent avec les avancées côtières, creusant un fossé qui alimente les frustrations sociales et les migrations internes. Le croisement analytique des données issues des indicateurs et des incidents remontés par les moniteurs révèle des vulnérabilités convergentes. Les trois pays partagent un effondrement infrastructurel qui exacerbe les inégalités régionales, avec une circulation des effets négatifs via les corridors transfrontaliers communs. La Guinée émerge comme le cas le plus alarmant, avec des services publics les plus fragilisés et un risque d'implosion sociale ; le Sénégal souffre d'un déséquilibre territorial profond, où l'enclavement oriental agit comme un multiplicateur de risques sécuritaires ; la Côte d'Ivoire affiche une fragilité technologique et urbaine, où les accidents industriels et routiers symbolisent un développement inégalitaire. Ces références indiquent une crise structurelle ouest-africaine commune, amplifiée par le changement climatique et la mauvaise gouvernance. Ces dynamiques transversales s'entrelacent. L'absence d'infrastructures en Guinée et au Sénégal favorise les trafics (orpaillage, drogue), tandis que les risques ivoiriens urbains drainent des migrations internes qui saturent les services déjà tendus. L'analyse inductive met en lumière l'absence de plans nationaux intégrés, où les réponses ponctuelles comme des distributions d'aide masquent un manque de vision décennale, laissant les populations périphériques en marge du progrès économique régional. Enfin, cette synthèse comparative prescrit des priorités régionales, il s'agit principalement d'un plan d'urgence pour le désenclavement routier transfrontalier (Sénégal oriental-Guinée forestière-Côte d'Ivoire ouest), la réhabilitation massive des écoles et postes de santé, et une gouvernance décentralisée des aides pour restaurer la confiance. Sans ces mesures, ces vulnérabilités structurelles risquent de catalyser des crises humanitaires et des sécuritaires interconnectées.

Jeunesse, violences sociales, violences basées sur le genre (VBG) et mobilisations citoyennes

En Guinée, la jeunesse émerge comme un vecteur d'instabilité majeure au sein de la transition militaire, avec une explosion des protestations violentes contre la junte, des actes d'auto-défense dans les zones d'orpaillage et un cyber activisme virulent sur les réseaux sociaux dénonçant la corruption et les restrictions civiques. Les violences basées sur le genre (VBG) atteignent une prévalence alarmante, dominée par les viols et agressions sexuelles dans les camps miniers de Siguiri et Nzérékoré, tandis que les suicides et les violences conjugales explosent chez les jeunes femmes confrontées à la précarité économique. Le sous-emploi massif, touchant plus de 70% des 15-24 ans, alimente une migration irrégulière vers l'Europe via des réseaux de passeurs

transfrontaliers, transformant la jeunesse en force subversive ou résiliente selon l'absence d'offres politiques inclusives. En Côte d'Ivoire, les mobilisations citoyennes juvéniles s'intensifient dans le contexte préélectoral, avec des manifestations contre le quatrième mandat, des cyber-campagnes de désinformation et des groupes d'auto-défense urbaine à Abidjan et Gagnoa face à l'insécurité croissante. Les VBG persistent à haut niveau, incluant des violences conjugales et des agressions liées au chômage urbain, tandis que le trafic de stupéfiants recrute parmi les jeunes désœuvrés, favorisant les suicides et l'émigration clandestine vers les routes méditerranéennes. Malgré une politique nationale de la jeunesse (PNJ 2021-2025), le fossé entre la croissance économique côtière et la marginalisation intérieure positionne les 18-35 ans comme acteurs ambivalents, capables de déstabiliser les échéances électorales par leur activisme radical. Au Sénégal, les tensions juvéniles se cristallisent autour des inégalités territoriales, avec des protestations locales en Casamance et à Kolda contre la gouvernance, un cyber activisme dénonçant les trafics et des violences sporadiques liées aux rites traditionnels comme le Kankourang. Les VBG marquent les zones rurales par un taux élevé d'excision (estimé à 38,5% à Kolda), complété par les viols, les suicides juvéniles et les agressions pastorales, exacerbés par le sous-emploi rural et les migrations vers Dakar ou l'étranger via les pirogues atlantiques. La jeunesse sénégalaise, démographiquement dominante, oscille entre l'engagement citoyen (médiations communautaires) et le risque d'instabilité, dépendant d'une offre socio-économique défaillante dans les périphéries enclavées. Une analyse croisée transversale révèle des dynamiques convergentes : l'explosion du rôle des jeunes – protestations, cyberactivisme, auto-défense – comme réponse commune à la crise de gouvernance, avec une prévalence élevée des VBG (viol en Guinée, excision au Sénégal) et un sous-emploi massif favorisant migrations et trafics dans les trois pays. La Guinée affiche l'instabilité la plus aiguë, avec une jeunesse radicalisée par la transition ; la Côte d'Ivoire une mobilisation urbaine préélectorale ; le Sénégal des tensions rurales diffuses. Ces modèles interconnectés, amplifiés par les réseaux sociaux transnationaux, positionnent la jeunesse comme un pivot régional de stabilité ou de déstabilisation. Les vulnérabilités sociales s'articulent autour d'un triangle infernal : le sous-emploi, les VBG et les suicides ; les mobilisations violentes ou les migrations, avec des flux humains reliant Kolda aux mines guinéennes et aux bidonvilles ivoiriens. Cette triangulation inductive expose l'absence de politiques inclusives, de programmes d'insertion défaillants, de sensibilisation aux VBG sporadique, et la répression des cybers activismes plutôt que le dialogue. La jeunesse, acteur central, amplifie les risques sécuritaires transfrontaliers quand l'offre politique et socio-économique reste inadaptée aux enjeux actuels. Enfin, cette synthèse comparative prescrit des réponses urgentes comme les programmes régionaux d'insertion de la jeunesse ciblés sur l'orpailage et l'urbanisation, les campagnes anti-VBG transfrontalières (excision, viol), et l'inclusion des jeunes âgés de 18-35 ans dans les médiations électorales. Sans ces mesures, la jeunesse ouest-africaine risque de catalyser une instabilité contagieuse, inversant son potentiel démographique en menace structurelle pour la cohésion sociale.

Réponses institutionnelles et initiatives positives

Les forces de police et douanes des trois pays ont démontré une efficacité notable dans la lutte contre les trafics transnationaux, avec des saisies massives de drogue au Sénégal (272 kg de cocaïne à Kalifourou), des opérations contre l'orpaillage armé en Guinée et des interceptions de stupéfiants en Côte d'Ivoire à Guiglo. Ces actions réactives ont permis de démanteler des réseaux ponctuels, restaurant temporairement la confiance dans les institutions sécuritaires et limitant l'escalade des violences associées. Cependant, leur impact reste localisé, dépendant d'opérations d'élite plutôt que d'une stratégie frontalière intégrée. Des initiatives socio-sanitaires locales émergent comme des points lumineux, incluant des hôpitaux de campagne déployés en Guinée forestière, des projets d'électrification solaire dans les zones enclavées sénégalaises de Kédougou et des forages d'eau en Côte d'Ivoire rurale à Daloa. Au Sénégal, les programmes communautaires de paix en Casamance, via des dialogues intercommunautaires, ont apaisé des tensions foncières persistantes, tandis que des formations sur les violences basées sur le genre (VBG), l'état civil et la participation citoyenne se déploient dans les trois pays, sensibilisant milliers de jeunes et femmes. Ces efforts, souvent portés par des Organisations Non Gouvernementales (ONG) et autorités locales, illustrent une résilience de base face aux vulnérabilités structurelles. La société civile joue un rôle pivot dans les médiations locales ; en Guinée, des comités ad hoc à Siguiri ont désamorcé des conflits miniers ; en Côte d'Ivoire, des plateformes interconfessionnelles à Lakota ont canalisé les discours haineux préélectoraux ; au Sénégal, des leaders traditionnels à Kolda ont géré les heurts pastoraux autour du Kankourang. Ces initiatives bottom-up compensent les failles étatiques, favorisant une cohésion sociale fragile mais réelle dans des contextes de crise politique et sécuritaire. Malgré ces avancées, les réponses institutionnelles demeurent essentiellement réactives, intervenant post-incident plutôt que via une anticipation systématique des signaux faibles identifiés par le RESDECS. Au Sénégal, les saisies douanières brillent mais ne s'appuient pas sur une réforme frontalière préventive ; en Guinée, les opérations anti-orpaillage sont suivies de relâchements rapides ; en Côte d'Ivoire, les patrouilles urbaines à Abidjan répriment sans traiter les racines du chômage juvénile. Cette posture curative expose les limites d'une sécurité palliative des acteurs institutionnels face aux menaces transfrontalières persistantes. La faible coordination institutionnelle entrave l'efficacité, l'absence de mécanismes conjoints des trois pays (Sénégal, Guinée et Côte d'Ivoire) pour les trafics, silos entre ministères nationaux et manque de partage de données entre police, santé et collectivités locales. Le déficit de transparence et de reddition de comptes aggrave la méfiance : opacité dans la gestion des aides à Bakel (Sénégal) ou Nzérékoré (Guinée), absence d'audits publics sur les fonds anti-VBG, érodant la légitimité des initiatives positives malgré leur impact tangible.

Enfin, l'absence criante de politiques préventives structurées – plans décennaux d'insertion jeunesse, régulation foncière numérique, éducation civique obligatoire – condamne ces efforts isolés à l'éphémère. Une synthèse croisée appelle à institutionnaliser ces îlots de résilience via à travers une gouvernance régionale proactive, transformant les réponses tactiques en stratégies durables pour une stabilité ouest-africaine inclusive.

Perspectives et recommandations

Perspectives stratégiques et synthèse des dynamiques régionales

L'analyse croisée des notes de politiques du RESDECS révèle une sous-région ouest-africaine profondément marquée par des tensions politiques préélectorales généralisées, les plus aiguës en Guinée avec sa transition militaire fragile et en Côte d'Ivoire autour du quatrième mandat, tandis que le Sénégal maintient une stabilité relative mais minée par des frustrations diffuses. Une montée inexorable des risques transfrontaliers comme les trafics de drogue, l'orpaillage clandestin, la criminalité urbaine traverse les trois pays, interconnectant Kolda au sénégalais, Siguiri en Guinée et Guiglo ivoirien dans un continuum de menaces organisées qui exploitent les frontières poreuses. Une crise profonde de confiance envers les institutions s'entrelace à des inégalités territoriales structurelles allant de l'enclavement oriental sénégalais, en passant par l'effondrement des services guinéens à la fragilisation de la cohésion sociale corroboré à l'amplifiant des vulnérabilités sécuritaires en Côte d'Ivoire. La jeunesse émerge comme acteur ambivalent central. La force du cyber activisme et la protestation de la jeunesse en Guinée et en Côte d'Ivoire sont des vecteurs de tensions rurales au Sénégal. Cette jeunesse est exposée à un sous-emploi massif, à des VBG endémiques (viol, excision et les violences conjugales) et à des migrations irrégulières. Ces fléaux peuvent l'a transformé soit à une poudrière potentielle, soit en un levier de résilience selon l'offre socio-économique proposée. Toutefois, des îlots positifs tempèrent ces fragilités, ce qui pourrait déboucher sur des actions policières efficaces contre les trafics, des initiatives socio-sanitaires locales (forages, électrification), des médiations communautaires en Casamance et des formations contre les VBG, démontrant une capacité à prévenir l'escalade dans plusieurs cas critiques. La consolidation des systèmes d'alerte précoce transfrontaliers, comme le RESDECS, s'impose comme une priorité pour anticiper les signaux faibles circulant entre le Sénégal, la Guinée et la Côte d'Ivoire, par le biais d'un partage de données en temps réel au niveau de la CEDEAO. Une coopération sécuritaire renforcée (patrouille conjointes contre les trafics transfrontaliers et l'orpaillage) est essentielle pour briser les chaînes logistiques régionales, tandis qu'un investissement massif dans la gouvernance locale, la transparence et l'accès équitable aux services publics atténuera les inégalités structurelles. La formalisation des mécanismes communautaires de médiation, alliée à l'intégration systématique des jeunes et femmes dans les processus décisionnels, transformera ces acteurs ambivalents en piliers de stabilité durable.

Recommandations transversales

Gouvernance et démocratie

Renforcer les institutions électorales indépendantes par des audits internationaux et une formation accrue des agents, pour restaurer la crédibilité face aux contestations comme les invalidations des candidatures guinéennes.

- Assurer une transparence totale sur les enquêtes sensibles à Nzérékoré en Guinée, à Bakel au Sénégal et à Abidjan en Côte d'Ivoire via des rapports publics trimestriels.
- Rendre obligatoire la reddition annuelle des comptes dans toutes les collectivités, avec des sanctions dissuasives pour la corruption, afin de reconstruire la confiance citoyenne.

Cohésion sociale

- Créer des comités communaux de médiation permanente dans toutes les zones à risque (Siguiri, Lakota, Kolda), dotés de budgets autonomes et formés à la gestion des conflits fonciers.
- Déployer des programmes nationaux d'éducation civique et numérique, ciblant 1 million de jeunes par pays, pour contrer les discours haineux et le cyber activisme violent sur les réseaux sociaux.

Sécurité et trafics transfrontaliers

- Harmoniser les dispositifs transfrontaliers Sénégal-Guinée-Côte d'Ivoire via un pacte régional CEDEAO, incluant les bases de données partagées sur les réseaux criminels ;
- Former et équiper prioritairement les brigades rurales et les postes frontaliers (Kédougou, Lola, Bagoué) en logistiques sophistiqués de dernières génération (drones, véhicules etc.) ;
- Réguler l'orpaillage traditionnel par la traçabilité numérique des minerais et interdire définitivement le mercure importé, avec des sanctions extraterritoriales.

Services publics et inégalités

- Lancer un plan décennal de désenclavement routier conjoint pour le Sénégal oriental, la Guinée forestière et l'ouest ivoirien, financé par l'Union Européenne et la Banque mondiale, visant 2000 km bitumés.
- Réhabiliter des écoles et des postes de santé par pays, priorisant les zones enclavées, avec un suivi participatif des communautés.

Jeunesse et VBG

- Mettre en œuvre des programmes ciblés anti-VBG tels que l'excision à Kolda, le viol en Guinée, les violences conjugales en Côte d'Ivoire via des campagnes mobiles touchant 500 000 bénéficiaires dans les trois pays ciblés.
- Accélérer l'enregistrement biométrique à l'état civil dans les périphéries (Sénégal/Kolda), couplé à des bourses d'insertion pour 100 000 jeunes, afin de canaliser leur énergie vers le développement.

Conclusion

Cette synthèse régionale croisée des dynamiques politiques, sociales et sécuritaires au Sénégal, en Guinée et en Côte d'Ivoire révèle un paysage ouest-africain marqué par des vulnérabilités interconnectées dans lesquelles des tensions préélectorales, des trafics transfrontaliers et des inégalités territoriales érodent la cohésion sociale et la gouvernance démocratique. Malgré des spécificités nationales, la fragilité de la transition en Guinée, la polarisation masquée en Côte d'Ivoire, la stabilité relative mais périphérique au Sénégal, il y a des tendances convergentes comme la politisation des identités, l'ambivalence juvénile et l'effondrement infrastructural qui appellent à une vigilance accrue face aux risques de prolongement en 2026. Au-delà de ces défis structurels, des signaux de résilience émergent, portés par des initiatives locales et institutionnelles tels que les saisies douanières efficaces contre les trafics transfrontaliers, les médiations communautaires en Casamance ou à Siguiri, et les programmes socio-sanitaires sporadiques qui démontrent une capacité collective à atténuer les escalades. Ces points positifs soulignent le potentiel d'une gouvernance inclusive, où la société civile et les autorités locales compensent les failles nationales, invitant à leur institutionnalisation pour bâtir une stabilité durable. Enfin, cette analyse comparative, ancrée dans le cadre du RESDECS, prescrit une action régionale proactive. Il s'agira de renforcer les alertes précoces transfrontalières, d'investir dans l'inclusion des jeunes et des femmes à travers des politiques de lutte contre les VBG et d'insertion professionnelle, et de lancer un plan décennal de désenclavement infrastructural en Afrique de l'ouest particulièrement au Sénégal, en Guinée et en Côte d'Ivoire. Une synergie d'actions de l'UA et de la CEDEAO, combinée à des coopérations sécuritaires et des réformes démocratiques, est impérative pour transformer ces vulnérabilités en opportunités de développement partagé tout en préservant la paix ouest-africaine.



CONCLUSION GÉNÉRALE

Au terme de cette réflexion approfondie sur les défis démocratiques en Afrique de l'Ouest et au Sahel, plusieurs enseignements majeurs se dégagent. L'urgence d'un renouvellement des paradigmes démocratiques apparaît comme une évidence face à l'inadéquation persistante entre les modèles institutionnels en place et les réalités socio-politiques de la région.

Les analyses développées tout au long de ce document convergent vers trois axes stratégiques fondamentaux pour une démocratisation endogène et inclusive :

- Premièrement, la revalorisation des mécanismes traditionnels de gouvernance. Les palabres, conseils d'anciens, systèmes d'âges, et autres formes de démocratie participative locale constituent un patrimoine précieux qui peut enrichir et légitimer les institutions modernes. L'hybridation créative entre ces ressources endogènes et les exigences contemporaines de gouvernance ouvre des voies prometteuses pour des démocraties authentiquement africaines.
- Deuxièmement, la décentralisation effective du pouvoir. La décentralisation effective est un levier fondamental pour promouvoir la démocratie en Afrique de l'Ouest et au Sahel. Elle permet le transfert de compétences et de ressources de l'État vers les collectivités territoriales, favorisant ainsi une participation citoyenne directe, la prise en compte des spécificités locales et la cohésion sociale. Face à la centralisation excessive qui caractérise la plupart des États de la région, le renforcement des collectivités locales et des mécanismes de gouvernance de proximité apparaît comme un levier essentiel pour rapprocher les décisions des citoyens et améliorer la réceptivité des institutions.
- Troisièmement, l'inclusion systématique des groupes marginalisés. Selon plusieurs communications, l'inclusion systématique des groupes marginalisés (jeunes, femmes, populations rurales, minorités et personnes en situation de handicap) est essentielle pour bâtir des démocraties résilientes en Afrique de l'Ouest et au Sahel. Elle permet de restaurer la confiance envers l'État et de contrer l'autoritarisme en intégrant les laissés-pour-compte. Une démocratie véritablement inclusive doit garantir la participation effective des femmes, des jeunes, des minorités ethniques et religieuses, ainsi que des populations les plus vulnérables dans les processus de prise de décision.

Ces orientations ne constituent pas des solutions miracles, mais plutôt des pistes de travail qui nécessitent un engagement soutenu de tous les acteurs - États, organisations de la société civile, partenaires internationaux, citoyens - dans une démarche de co-construction démocratique.

Les défis restent considérables : l'insécurité persistante, les inégalités croissantes, la faiblesse des économies nationales et les pressions géopolitiques externes continuent de fragiliser les processus démocratiques. Cependant, l'émergence de nouvelles dynamiques citoyennes, la créativité des

innovations locales en matière de gouvernance, et la prise de conscience croissante de la nécessité du changement constituent autant de facteurs d'espoir.

L'avenir démocratique de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel se joue aujourd'hui. Il appartient aux acteurs de la région de saisir cette opportunité historique pour inventer des modèles de gouvernance qui conjuguent efficacité, légitimité et inclusion. Cette réinvention démocratique, si elle réussit, pourrait constituer un apport significatif à la réflexion mondiale sur l'avenir de la démocratie au XXIe siècle.

Le chemin sera long et semé d'embûches, mais la richesse des ressources humaines et culturelles de ces sociétés, combinée à leur capacité de résilience et d'adaptation, laisse augurer que l'utopie démocratique africaine peut devenir réalité, pourvu que les bonnes stratégies soient adoptées et soutenues avec détermination.



Guinée



REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Afian Franck Eric ; Kouman Elisée Atta Kobenan, 2023, « Regards des étudiantes ivoiriennes sur la faible représentativité des femmes aux postes politiques électifs », https://edition-efua.acaref.net/wep-content/uploads/sites/6/2023/05_p41-57.

Allegretti, G. (2011). « Les défis de la démocratie participative : une refondation politique et culturelle », *Le Monde diplomatique*.

Bako-Arifari, N., Amouzou-Glikpa, A., Chabi-Imorou, A. (2025). « Les relations intercommunautaires en contexte de menaces sécuritaires asymétriques au Nord-Bénin et au Nord-Togo », *Etudes & travaux du LASDEL n°132*.

Banque Mondiale, 2012, *Rapport sur le développement dans le monde, égalité des genres et développement*, 25 p.

Bathily, A. *Démocratie et gouvernance en Afrique*. CODESRIA, 2020.

Bayart, J.-F. *L'État en Afrique : la politique du ventre*. Paris, Fayard, 2009.

Béja, J.-P. *Les régimes autoritaires contemporains*. Karthala, 2019.

Bellis, Gil, Jean-François Léger et Alain Parant, « L'Afrique sub-saharienne, moteur de la croissance démographique mondiale », *Espace populations sociétés* [En ligne], Hors-série 2 | 2025, mis en ligne le 02 novembre 2025. URL : <http://journals.openedition.org/eps/16460> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/15m0g>.

Bernard, P. *La cohésion sociale : critique dialectique*. Département de sociologie, Université de Montréal, Canada, 1999.

Bierschenk et Le Meur, *Identités peules au Bénin*. Paris : Karthala, 1997.

Binns Amy, 2015, « A good Troll », *Digital journalism studies*, p529-539.

Bougnoux, Daniel. *Crise de la représentation*. Éditions La Découverte, 2006.

Boumakani, B. « Crise de la représentation politique ». *Revue française de droit constitutionnel*, Presses Universitaires de France (PUF), 2008.

Chagnaud, Guillaume. *Évolutions du régime pluviométrique au Sahel Ouest-Africain : détection, éléments d'attribution et projections*. Météorologie, Université Grenoble Alpes, 2022. https://theses.hal.science/tel-04125608v1/file/CHAGNAUD_2022_archivage.pdf.

Cohen, S. (2008). « Le pouvoir politique et l'armée », Pouvoirs n°125 - L'armée française - avril 2008.

CODESRIA. Les mirages de la démocratie en Afrique subsaharienne francophone, 1996.

CEDEF (Croissance de l'économie et débouchés économiques des femmes), 2016, Promouvoir l'appui à la démocratie chez les femmes africaines, exposé de politique. <https://www.idrc.ca/fr/initiative/croissance-de-l'economie-et-debouches-economiques-des-femmes>, 4p.

da Cunha Dupuy, Romane. « Logiques d'un maintien de l'ordre moral : le cas des groupes d'autodéfense Koglweogo au Burkina Faso ». Bulletins de l'Observatoire international du religieux, 2019, n° 30-31. <https://sciencespo.hal.science/hal-03456049v1/document>.

DJÈ, Kouamé Anatole. « Genre, Démocratie et Bonne Gouvernance en Afrique : Une contribution à la lumière de la pensée de Karl Marx », revue ZAOULI, 2024, p252-275.

Enda Ecopop, PNDL, OSIWA, Onu Femmes. Projet de promotion de la participation citoyenne dans la planification, budgétisation et gestion des affaires locales au Sénégal (Projet BPS) : Charte de la participation citoyenne et du droit à la cité, 10p.

Englebert, P., Villalón, L. A. et al. Institutions et gouvernance en Afrique. Afrique contemporaine, AFD / De Boeck Supérieur, 2020.

Fédération générale des PEP (Pupilles de l'Enseignement Public, 2023). Synthèse : 6e Projet Fédéral des PEP (2023-2027), "Agir pour une société démocratique, inclusive, solidaire, écoresponsable", 15 p.

Fonseca, X., Lukosch, S., & Brazier, F. « Social cohesion revisited ». The European Journal of Social Science Research. Taylor & Francis, 2019.

Fouéré, M.-A. (2005). « Les métamorphoses des "relations à plaisanteries" - Un nouvel enjeu politique dans la construction des Etats-nations », Cahiers d'études africaines, Vol. XLV (2), N° 178, Avril - Juin 2005.

Gayebor, N. L. (dir.) 1997. Histoire des Togolais des origines à 1960, Vol. I : De l'histoire des origines à l'histoire du peuplement. Paris-Lomé : Karthala-Presses de l'Université de Lomé.

Gerber, T. P., & Mendelson, S. E. « Public experiences of police violence and corruption in contemporary Russia: A case of predatory policing? » Law & Society Review, 2008.

GIEC. Rapports du GIEC. <https://climat.be/changements-climatiques/changements-observees/rapports-du-giec>.

Girard, Charles et Alice Le Goff. La démocratie délibérative. Anthologie de textes fondamentaux. Paris, Hermann, 2010.

Global Initiative Against Transnational Organized Crime & Armed Conflict Location & Event Data Project. (2023, octobre). Groupes armés non étatiques et économies illicites en Afrique de l'Ouest : Jama'at Nusrat al-Islam wal-Muslimin (JNIM) (Numéro 1). <https://globalinitiative.net/wp-content/uploads/2023/10/JNIM-Groupes-armés-non-étatiques-et-économies-illicites-en-Afrique-de-l'Ouest-GI-TOC-et-ACLED-October-2023.pdf>.

Gonin, Alexis. « Le foncier pastoral au Sahel, des mobilités fragilisées », Bulletin de l'association de géographes français [Online], 95-2 | 2018. URL : <http://journals.openedition.org/bagf/3049> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/bagf.3049>.

Grégoire, V. « État d'exception et droit ». Sens-Dessous, Volume 19, Numéro 1, pages 63-74, 2017.

Human Rights Watch. Burkina Faso Événements de 2023. <https://www.hrw.org/fr/world-report/2024/country-chapters/burkina-faso>.

Huntington, Samuel P. The Third Wave: Democratization in the Late Twentieth Century. University of Oklahoma Press, 1991.

ICG (2019). « Reprendre en main la ruée vers l'or au Sahel central », Rapport Afrique N°282, 13 novembre 2019. <https://www.crisisgroup.org/sites/default/files/282-reprendre-en-main.pdf>.

ICG (2023). Containing Militancy in West Africa's Park W, Africa Report N°310, 26 janvier 2023. <https://www.crisisgroup.org/sites/default/files/2023-02/310-containing-militancy-in-west-africas-park-w.pdf>.

Ilaboti, D. 2013. « Les véhicules des traditions orales dans les sociétés Dyè-Ngangam », in Gayebor et al. (dir.), L'écriture de l'histoire en Afrique. Paris : Karthala, ch. 11, pp. 203-222.

Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale (IDEA). 2024. Participation politique des femmes, Baromètre Afrique 2024, deuxième édition, 282 p.

Institut National Démocratique (NDI), 2010. La Démocratie et les Défis Posés par le Changement : Un Guide pour le Renforcement de la Participation des Femmes à la Vie Politique. www.ndi.org, 154 p.

Jacquemot, P. Afrique contemporaine et gouvernance. Paris, L'Harmattan, 2019.

Kabeer, Naila, 2012. Autonomisation économique des femmes et croissance inclusive, marchés de travail et développement des entreprises. Document de travail n° 29, Centre de recherche et de politique de développement, École d'études orientales et africaines, Université de Londres. 70 p.

Kastouéva-Jean, T. Propagande et autoritarisme. Russie.Nei.Visions (n° 84), 2015.

Kenya National Bureau of Statistics, 2018. Statistical Abstract, 392p.

Kostarev, S. « Propagande politique ». Revue d'études comparatives Est-Ouest, vol. 42, n° 1, 2011, pp. 91-112.

Karthala, 2003. La démocratie à pas de caméléon.

Lauzon, N., & Bossard, L. (2005). « Processus de décentralisation et développement local en Afrique de l'Ouest », OCDE.

Le Huérou, A., & Regamey, A. « Militarisation et pouvoir ». Critique internationale, N° 41, vol. 4, pages 99-118, Presses de Sciences Po, 2008.

Le Monde Afrique (2020). « Les vols de bétail, effet collatéral du terrorisme, déstabilisent le centre du Mali ». https://www.lemonde.fr/afrique/article/2020/05/31/les-vols-de-betail-effet-collateral-du-terrorisme-destabilisent-le-centre-du-mali_6041331_3212.html.

Levitsky, Steven & Daniel Ziblatt. How Democracies Die. Crown Publishing, 2018.

Mbella Angoundza, Armel, 2021. Appropriation du concept de démocratie en contexte africain : des impasses au dépassement. Thèse de Doctorat Unique en Philosophie. <https://theses.hal.science/tel-05397325v1>, 420p.

Mendras, M. Démocratie et autoritarisme. Éditions du Cerf, 2005.

Mérieau, E. La justice sous contrainte politique. Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2024.

Mohanty, Chandra Talpade, 2003. Feminism with Borders: Decolonizing Theory, Practicing Solidarity. Durham et London : Duke University Press. VII-VIII, 300p.

Morlino, L. « Qualité de la démocratie ». Revue internationale des sciences sociales, n° 196, 2010.

Ofori, Kwame Simpe ; Anygba, Hod, 2025. Améliorer l'inclusion et la participation des femmes et des jeunes en Afrique, Note d'orientation ALREI 004, 10p.

Olivier de Sardan, J-P. 2003. « L'enquête socio-anthropologique de terrain : synthèse méthodologique et recommandation à usage des étudiants ». Etudes et Travaux du LASDEL, n° 13, 58p.

Onu Femmes, 2020. Note d'orientation politique, La participation des jeunes femmes en politique et dans la prise de décisions au sein des états membres de l'union africaine : document de travail, 64 p.

Ostrom, Elinor. *Governing the Commons: The Evolution of Institutions for Collective Action*. Cambridge University Press, 1990.

Pankhurst, Helen, 2019. « Des actes, pas des paroles : l'histoire des femmes d'hier à aujourd'hui », 23 p.

Quantin, P. « Démocratie en Afrique ». *Pouvoirs* n°129, avril 2009, 256 pages.

Quidelleur, T. *Violences et groupes armés au Sahel*. OpenEdition Journals, 2022.

Razafindraoto, M., & Roubaud, F. (2005). « Gouvernance, démocratie et lutte contre la pauvreté en Afrique francophone », revue STATECO.

Rousseau, D. « La démocratie continue ». *Confluence des droits_La revue*, 2020.

Salmine, A., & Lomidzé, S. « Présidentialisme et pouvoir ». *Revue française d'études constitutionnelles Pouvoirs*, 2007.

Schiefer, D., & van der Noll, J. « The essentials of social cohesion : A literature review ». *Social Indicators Research*, 132(2), 579–603, 2016.

Tilly, C. (1985). « War making and state making as organized crime ». In P. B. Evans, D. Rueschemeyer, & T. Skocpol (Eds.), *Bringing the state back in* (pp. 169–191). Cambridge University Press.

UNESCO, 2015. *Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour Tous : Genre et EFA 2000-2015 : progrès et enjeux*.

UNICEF, 2017. « La scolarisation des filles au Burkina Faso, comprendre les facteurs de performances des écoles primaires au Burkina Faso », 5 p.

United States Africa Command (AFRICOM). Opérationnel depuis 2008, centralise les activités militaires américaines en Afrique, notamment à travers des exercices conjoints comme *Exercice Flintlock*.

Vial, P. *Pouvoirs militaires et transitions politiques*. Éditions Mare & Martin, 2012.

Yago, Issouf, 2019. *Le système des partis politiques au Mali de 1960 à nos jours*. Sociologie, Université Sorbonne Paris Cité. <https://theses.hal.science/tel-04074686v1>, 283 p.

ANNEXES

Note de synthèse générale

Introduction

Depuis quelques décennies, l'Afrique de l'Ouest et le Sahel traversent une phase critique de leur trajectoire politique et démocratique. Entre contestations électorales, transitions militaires, fragilisation des institutions, insécurité persistante et montée des discours de rupture, un malaise profond s'est installé au sein des systèmes démocratiques ouest africains établis depuis les années 1990. Mais, au-delà des crises cycliques, c'est la relation entre l'État et les citoyens qu'il convient d'interroger. En effet, dans plusieurs pays de la région, la démocratie représentative apparaît non seulement inefficace face aux défis sécuritaires et socio-économiques, mais aussi déconnectée des réalités locales et des attentes populaires. Ainsi, la perception d'un modèle institutionnel importé, très peu contextualisé et inégalement inclusif alimente un effritement progressif de la confiance citoyenne¹⁷. Mais pour autant, la crise actuelle ne saurait être interprétée comme un rejet définitif de la démocratie. Elle révèle plutôt la nécessité d'un renouvellement des fondements institutionnels et d'une refondation axée sur l'appropriation locale, l'inclusion sociale et la consolidation institutionnelle.

La présente note de synthèse restitue les principaux constats, enjeux et recommandations issus de la Conférence régionale organisée par le Gorée Institute les 16 et 17 février 2026 à Dakar dans le cadre du projet Recherche au Service de la Démocratie et de la Cohésion Sociale (RESDECS). Ce document propose une lecture cohérente des dynamiques en cours et identifie les axes d'action prioritaires d'une gouvernance renouvelée en Afrique de l'Ouest et au Sahel.

I. Diagnostic d'une démocratie en crise de légitimité

En mettant la démocratie en Afrique de l'Ouest et au Sahel sous la loupe de l'analyse, apparaît une crise de légitimité aux facettes multiples, caractérisée par l'affaiblissement de la confiance citoyenne, la fragilisation de l'autorité étatique et l'aggravation des inégalités sociales et territoriales. L'analyse qui suit examine successivement la « fatigue démocratique », la crise de légitimité de l'État, ainsi que l'effet des disparités profondes dans l'érosion des dynamiques démocratiques.

a. « Fatigue démocratique » et rupture du contrat social

La région connaît une forme de « fatigue démocratique »¹⁸, pour reprendre la formule de Dr Pape Fara Diallo, caractérisée par une érosion progressive de la confiance citoyenne, une baisse de la

17 Crise de la démocratie ou crise de l'État en Afrique ? | ISS Africa

18 https://www.pressafrik.com/Afrique-de-l-Ouest-le-cri-d-alerte-du-Dr-Papa-Fara-Diallo-face-a-la-fatigue-democratique_a301312.html

participation politique et une remise en cause récurrente des mécanismes représentatifs. Dans plusieurs contextes nationaux, une partie significative des populations estime que les régimes démocratiques ne garantissent ni plus de sécurité ni plus de justice sociale que les régimes autoritaires. Cette perception traduit une rupture du contrat social et un affaiblissement de la légitimité institutionnelle. Cependant, cette « fatigue » ne signifie pas l'obsolescence du modèle démocratique, en ce sens que la démocratie demeure, quoi qu'on en dise, le régime le plus à même de garantir la participation, le pluralisme et l'alternance. L'enjeu n'est donc pas l'abandon du régime démocratique, mais sa capacité à se réinventer et à répondre aux attentes contemporaines.

b. Crise de légitimité de l'État et polycentralité du pouvoir

La fragilisation démocratique dans la région se manifeste également par la faible capacité de l'État à incarner une autorité protectrice et équitable. On observe que lorsque l'État n'est plus perçu comme garant de justice, de sécurité et d'opportunités économiques, la démocratie perd sa dimension originelle. Ainsi, dans ce contexte, d'autres formes d'autorité (traditionnelles, religieuses, communautaires ou parfois militaires) ont tendance à occuper l'espace public. Cette polycentralité du pouvoir, bien que révélatrice de dynamiques sociales enracinées, souligne les limites de l'intégration des légitimités locales dans les dispositifs formels de gouvernance.

c. Inégalités persistantes et marginalisation territoriale

L'Afrique de l'Ouest et le Sahel demeurent également marqués par de profondes disparités sociales et territoriales qui constituent une des causes de la fragilisation démocratique. Les zones frontalières et périphériques illustrent particulièrement cette vulnérabilité, avec notamment l'absence de services publics, la faiblesse des infrastructures et le déficit de présence étatique qui y favorisent la circulation des trafics et l'amplification des tensions communautaires. Force est d'admettre que sans réduction des inégalités et sans inclusion économique élargie, la démocratie demeure exposée à la contestation et à l'instabilité.

II. Mutations contemporaines et recompositions de la gouvernance

Face à ces fragilités démocratiques, les mutations contemporaines ouvrent de nouvelles dynamiques de gouvernance. L'analyse qui suit souligne ainsi les transformations à l'œuvre autour des enjeux sécuritaires, de la révolution numérique et des défis liés à la cohésion sociale.

Sécurité et interdépendance régionale

Il importe de souligner que les défis sécuritaires dépassent largement les frontières nationales. En effet, les violences armées, les trafics et les mobilités transfrontalières révèlent une interdépendance systémique entre États. Il convient d'admettre qu'aucune réponse strictement nationale ne peut

produire d'effets à long terme. Ainsi, l'alignement des agendas sécuritaires sur des dynamiques régionales coordonnées s'impose comme une nécessité stratégique. Cette coopération doit être institutionnalisée afin de renforcer la régulation des échanges, prévenir les abus et consolider la confiance interétatique. En outre, les territoires frontaliers doivent être considérés non comme de simples lignes de contrôle, mais comme des espaces à valoriser économiquement et socialement. Car une frontière marginalisée devient une frontière instable. Par ailleurs, si l'urgence des réformes est réelle, celles-ci exigent, de toute évidence, un minimum de stabilité politique. Car les dynamiques de transformation ne peuvent prospérer dans un climat d'incertitude permanente.

b. Révolution numérique et transformation de l'espace civique

Aujourd'hui, il ne fait aucun doute que l'essor d'Internet a profondément transformé l'espace civique. Autrefois restreinte et élitiste, la sphère publique est désormais ouverte et élargie, mais aussi fragmentée et exposée à la désinformation.¹⁹ Il est navrant de constater que la circulation d'informations partisans ou non vérifiées fragilise le débat public et alimente la polarisation. Cette mutation s'est produite sans préparation suffisante des systèmes éducatifs. L'éducation au numérique, l'esprit critique et la formation citoyenne apparaissent ainsi comme des priorités stratégiques pour renforcer la résilience démocratique.

c. Cohésion sociale et gestion des tensions

La cohésion sociale ne signifie pas l'absence de conflits, mais la capacité des sociétés à les gérer pacifiquement, à maintenir le dialogue et à préserver la confiance entre communautés. La restauration de cette cohésion suppose de dépasser les logiques politiciennes qui vident les politiques publiques de leur valeur ajoutée. Ainsi, une gouvernance orientée vers l'intérêt général constitue un préalable à la stabilité recherchée par les Etats de la région.

III. Vers une refondation démocratique endogène et inclusive

Face aux fragilités observées, il importe d'aller au-delà de l'essoufflement des modèles existants en envisageant les conditions d'une refondation démocratique adaptée aux réalités de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel. Cette perspective suppose d'allier transformation institutionnelle, enracinement local, inclusion sociale et production du savoir comme ressorts complémentaires d'un renouveau stable.

a. La crise comme opportunité de transformation

Si la crise actuelle de la démocratie en Afrique de l'Ouest et au Sahel est préoccupante parce que fragilisant les institutions, alimentant les tensions et compromettant les perspectives de paix, de stabilité et de développement, elle peut tout de même être envisagée comme une fenêtre

¹⁹ Un accès libre ou contrôlé à Internet ? Il est temps que l'Afrique se prononce | ISS Africa

d'opportunité. En effet, même si les périodes de turbulence révèlent d'énormes failles, elles offrent également l'espace nécessaire à une redéfinition du contrat social. Car la démocratie n'est pas figée, mais plutôt un processus évolutif en perpétuelle transformation. L'enjeu est donc d'engager un processus de réajustement adapté aux réalités locales.

b. Réinvention démocratique et enracinement local

Repenser la démocratie ne signifie ni importer mécaniquement de nouveaux modèles, ni renoncer à ses principes fondamentaux. Il s'agit de l'enraciner dans les réalités socioculturelles, de valoriser les mécanismes locaux de médiation et les traditions de dialogue communautaire. Dès lors, une démocratie appropriée et contextualisée renforce l'engagement citoyen et la légitimité institutionnelle.

c. L'égalité de genre comme condition intrinsèque

Il faut admettre que la fragilité démocratique tient en partie à son caractère historiquement exclusif. En effet, une démocratie conçue principalement par des hommes et pour des hommes demeure incomplète.² Et c'est en ce sens qu'il est nécessaire de tendre vers une démocratisation des partis politiques, une réforme des cadres juridiques discriminatoires, ainsi qu'un renforcement de l'éducation et de l'autonomie économique des femmes. Repenser la démocratie « au féminin » implique de promouvoir des formes de gouvernance plus inclusives, participatives et collaboratives. L'égalité de genre ne doit plus être considéré comme un volet sectoriel, mais comme une condition intrinsèque de la refondation démocratique.

d. La recherche et la production du savoir, avenir de la démocratie

Il est largement reconnu que l'avenir de la démocratie en Afrique de l'Ouest et au Sahel ne se joue pas uniquement dans les institutions politiques, mais aussi dans la recherche et la production du savoir. La consolidation démocratique nécessite aussi un investissement considérable dans la recherche et l'analyse prospective. C'est en ce sens qu'identifier les signaux faibles, anticiper les conflits et éclairer la décision publique permettent de dépasser les réponses réactives et de construire des réformes pérennes. Les États ouest-africains et sahéliens gagneraient ainsi à intégrer la recherche comme un moyen sûr de gouvernance et de médiation entre citoyens et décideurs, au-delà de sa dimension strictement académique.

IV. Recommandations pour une gouvernance inclusive et durable

Au regard des analyses précédentes, plusieurs axes stratégiques s'imposent.

Pour les États et autorités de transition

- Réformer les institutions en les rendant plus inclusives et participatives ;
- Consolider les mécanismes de redevabilité et de transparence ;
- Intégrer systématiquement les femmes et les jeunes dans les processus décisionnels ;
- Articuler gouvernance sécuritaire et respect des libertés publiques ;
- Investir prioritairement dans les territoires frontaliers et marginalisés.

Pour la société civile

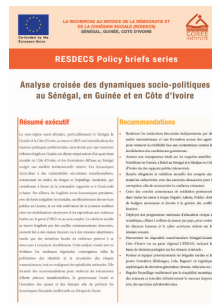
- Renforcer le plaidoyer en faveur d'une gouvernance participative ;
- Promouvoir l'éducation à la citoyenneté et au numérique ;
- Faciliter les espaces de dialogue intercommunautaire.
- Pour les chercheurs et institutions académiques
- Produire des analyses indépendantes et contextualisées ;
- Servir de passerelles entre décideurs et citoyens ;
- Mettre la recherche au service des réformes structurelles.

Pour les partenaires techniques et financiers

- Soutenir les initiatives régionales de dialogue et de recherche appliquée ;
- Accompagner les réformes dans une perspective de long terme.

Fondé en Juin 1992, Gorée Institute est une organisation panafricaine de la société civile, qui a pour mission de contribuer à la mise en place de sociétés paisibles, justes et autosuffisantes en Afrique, de renforcer le dialogue politique pour la résolution pacifique des conflits, de contribuer à la consolidation des processus démocratiques et des institutions, et d'encourager la créativité artistique, sociale et économique.

SCANNEZ ICI POUR DECOUVRIR LES NOTES POLITIQUES DU RESEDCS



Centre pour la Démocratie,
le Développement et la
Culture en Afrique

    @goreeinstitute

Résidence Bibi, Rue des
Gourmets/Ile de Gorée

www.goreeinstitut.org

info@goreeinstitut.org

(+221) 33 849 48 49